

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, H.A.A.

Laboratoire Ville Architecture et Patrimoine

Mémoire élaboré pour l'obtention du Master en Architecture

Spécialité Patrimoine



Intitulé

**Connaissance et Reconnaissance du patrimoine architectural
du mouvement moderne à Alger (1930-1962)
Cas de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Alger - un édifice à mettre en valeur**

Auteure

Louisa AOUIDEF

Sous la direction du

Dr. Sara FERHAT

Jury composé de

Pr. Youcef CHENNAOUI : Président (EPAU -Alger)

Dr. Boussad AICHE : Examineur (D.A.Tizi-Ouzou)

Dr. Imane HARAIOUBIA : Examinatrice (D.A. Alger)

Dr. Tarek NAADIA : Examineur (EPAU - Alger)

Novembre 2018

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, H.A.A.

Laboratoire Ville Architecture et Patrimoine

Mémoire élaboré pour l'obtention du Master en Architecture

Spécialité Patrimoine



Intitulé

**Connaissance et Reconnaissance du patrimoine architectural
du mouvement moderne à Alger (1930-1962)
Cas de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Alger - un édifice à mettre en valeur**

Auteure

Louisa AOUIDEF

Sous la direction du

Dr. Sara FERHAT

Jury composé de

Pr. Youcef CHENNAOUI : Président (EPAU -Alger)

Dr. Boussad AICHE : Examineur (D.A.Tizi-Ouzou)

Dr. Imane HARAUBIA : Examinatrice (D.A. Alger)

Dr. Tarek NAADIA : Examineur (EPAU - Alger)

Novembre 2018

**Connaissance et Reconnaissance du
patrimoine architectural du mouvement
moderne à Alger (1930-1962)**

**Cas de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Alger,
un édifice à mettre en valeur**

Résumé

L'histoire est un enchaînement d'événements marquant le temps, influant ainsi sur le développement des pays et de leurs peuples. La construction des présent et avenir de ceux-ci, découle de la compréhension de leurs passés. L'Algérie est un exemple remarquable de développement à travers le temps puisque son histoire, nous la lisons dans les textes et la théorie mais l'observons également en pratique, sur les sites historiques, sur les monuments, les édifices, connus ou peu connus. Notre intérêt au sein de cette recherche se pose sur un de ces édifices participant à la chaîne événementielle formant l'histoire d'Alger, le siège de l'ex-Bibliothèque Nationale, aujourd'hui Annexe de l'actuelle BNA et siège du Centre National du Livre, plus communément appelée Bibliothèque Ouaguenouni.

Cette architecture, aujourd'hui encore présente, est témoin du développement du mouvement moderne à Alger dans la première partie du 20^e siècle. Toutefois et bien qu'il reflète des particularités, l'histoire de l'édifice semble encore méconnue des usagers, des professionnels mais aussi des chercheurs.

C'est par intérêt de révélation de l'importance de l'édifice mais également dans l'objectif de le faire valoir, que notre recherche décide de s'intéresser à la question des valeurs patrimoniales qu'abrite l'ex-Bibliothèque Nationale. Le patrimoine architectural de la période d'essor du mouvement moderne à Alger est encore aujourd'hui sujet au débat portant sur sa prise en charge et sa considération, notre cas d'étude est un exemple de patrimoine de cette même période à révéler, à étudier et à mettre en valeur.

Mots clés : Ex-Bibliothèque Nationale d'Alger, mouvement moderne, faire connaître, valeurs patrimoniales.

Abstract

History is an addition of past events that influence countries and their population's development. The impact of history is so strong, that to build the present and future, that one needs to consider the past and its understanding. Algeria is such a remarkable sample of countries that witnessed a great variety of events through its history. In fact, Algeria's history can be reached through documents, as much as it can be read on its walls, streets and through the different architectures exposed. Among these history witnesses, the previous Algeria's National Library building, which attracted our attention and led to this research work.

Well known nowadays, as an annex to the present National Library but also as a room for the « National Book Center », its style of architecture is, up to now, a witness of the worldwide « modern movement » that was developed in Algiers during the first part of the 20th century.

This building, despite the particular features of its architecture, remains unknown as regards to its history.

For these reasons, and moreover the debate set around the status of the modern architecture movement in Algeria, and as researchers, involved in the built heritage concern, we decided to highlight the previous BNA building and show up its features, in order to underline its importance as a national heritage to be looked at..

Keywords: Ex- National Library of Algiers, modern movement, highlight, heritage values.

التاريخ سلسلة من أحداث ماضية تؤثر على تنمية البلدان وشعوبها. إن بناء حاضر ومستقبل هذه البلدان، لن يتحقق إلا بفهم ماضيهم. الجزائر مثال بارز للتنمية منذ تاريخ وجودها ويمكن التعرف على هذا التاريخ عبر الوثائق التاريخية، كما يمكن التعرف عليه عن طريق مشاهدة المواقع التاريخية، الأنصاب التذكيرية والمباني معروفة كانت أم مجهولة. يتجه اهتمامنا في هذا البحث العلمي نحو أحد هذه المباني المشاركة في سلسلة الأحداث التي تشكل تاريخ الجزائر، المكتبة الوطنية القديمة، حيث يعلن عنها حالياً بإسم مكتبة واقتوني، ملحق للمكتبة الوطنية الحالية ومقر المركز الوطني للكتاب.

تمثل هذه العمارة إلى حد اليوم تطور ما يسمى حركة "العمارة الحديثة" في الجزائر العاصمة في النصف الأول من القرن العشرين. لكن، ورغم المميزات التي تظهر على العمارة، تبقى إلى حد الآن مجهولة القصة.

كل هذه الأسباب، بالإضافة إلى الاهتمام بالنقاش الذي يدور حول وضعية "حركة العمارة الحديثة" في الجزائر، أدت إلى تفكيرنا، كباحثون في ميدان التراث المعماري إلى إبراز قيمة مبنى المكتبة الوطنية القديمة وإظهار مميزاته وذلك لكشف أهميته ومكانته كتراث وطني.

الكلمات الرئيسية: المكتبة الوطنية القديمة، حركة العمارة الحديثة، إبراز، مميزات التراث.

Remerciements

La recherche est une enquête permettant d'approfondir les connaissances gravitant autour d'un sujet ou encore de découvrir des faits ignorés. Cette action ne connaît pas de limite dans le temps. En effet, elle peut s'étaler sur de très longues périodes et pourtant, souvent, ces périodes doivent être limitées afin d'observer l'état de la recherche ainsi que la pertinence des résultats obtenus. Le document ci-présent résume quelques mois de travail, pendant lesquels la recherche n'aurait pu se développer sans les encouragements de tous et la contribution de certains. En passant à un mode plus personnel, je tiens donc à remercier :

- Mes parents, mon frère, mes premiers exemples. Chacun m'a communiqué des valeurs sans lesquelles je n'aurais jamais eu ni le courage ni la force, d'entreprendre un parcours aussi enrichissant et passionnant avec tant de détermination et d'ambition.
- Ma directrice de recherche, Dr. FERHAT Sara, son accompagnement et son suivi réguliers et méthodiques ont permis à la recherche de se dérouler dans les meilleures conditions. Ses encouragements m'ont permis de faire aboutir nos réflexions quand les obstacles tendaient à freiner la recherche.
- Les membres du Jury, pour le temps qu'ils auront passé sur la lecture et l'évaluation de ma recherche.
- Mon oncle Amar, pour m'avoir aidée, encouragée et pour avoir contribué à mon avancement dans mon enquête.
- Mes meilleurs amis, sans lesquels mon quotidien ne serait pareil. Ceux qui n'assimilent pas la nuance entre le diplôme de PFE et celui du Master, mais surtout ceux qui la comprennent, Sarah, Katia et Boutheina pour leur soutien et leur présence, ou encore, en partagent les avantages et les inconvénients, Fatima, qui a non seulement partagé mon ressenti mais m'a également aidée et soutenue tout au long de cette période de labeur, malgré la distance.

Merci à toutes et à tous.

SOMMAIRE

CHAPITRE INTRODUCTIF	13
1 Introduction générale	13
2 Problématique	16
3 Hypothèses	16
4 Objectifs	17
5 Méthodologie	17
6 Structure	18
CHAPITRE I : Contextualisation de la recherche, le mouvement moderne à Alger.	20
1 Introduction.....	20
2 Naissance d’une nouvelle pensée, l’émergence du mouvement moderne	22
2.1 Aperçu historique sur les conditions d’émergence du mouvement moderne	22
2.2 Les défenseurs du mouvement moderne et leurs pensées	23
3 Avènement du mouvement moderne à Alger	25
3.1 Prémices du mouvement moderne à Alger	25
3.2 Conditions d’émergence du mouvement moderne à Alger	27
4 Réflexions urbanistiques et architecturales des acteurs du mouvement moderne à Alger	29
4.1 Vision générale d’Alger moderne selon les architectes défenseurs du mouvement..	29
4.2 Matérialisation des réflexions du mouvement moderne, Productions architecturales du mouvement moderne à Alger.....	31
4.3 Evolution du mouvement moderne à Alger : Suite des faits et conséquences	33
5 Valeur, statut patrimonial et reconnaissance	34
5.1 Usage actuel des édifices bâtis sous le mouvement moderne	34
5.2 Rapport du classement et de la protection du patrimoine culturel bâti aux réalisations architecturales du mouvement moderne à Alger (Les édifices classés)	36
6 Conclusion	40

CHAPITRE II : Cas d'étude, connaissance des valeurs et attributs par la méthode de la décomposition 42

1	Introduction : L'édifice de l'ex-BNA (Actuelle annexe de la BNA et CNL), parmi toutes les réalisations du mouvement moderne à Alger.....	42
2	Connaissance de l'ex-BNA	44
2.1	Contextualisation spatio-temporelle de l'ex-BNA	44
2.1.1	Besoin de construction d'un bâtiment officiel pour la BNA	44
2.1.2	Chronologie et évolution du projet : depuis sa demande jusqu'à sa réalisation	48
2.1.3	Mise en évidence du contexte spatio-temporel	51
2.1.4	La maîtrise d'œuvre: Qui était l'architecte de l'ex-BNA?.....	52
2.2	Conditions d'émergence de l'édifice de l'ex- Bibliothèque Nationale d'Algérie	55
2.2.1	Contexte politique	55
2.2.2	Contexte économique.....	57
2.2.3	Contexte socio-culturel	57
3	Description de l'architecture de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie.....	59
3.1	L'architecture de la bibliothèque	59
3.2	L'aspect technique et les innovations	66
3.3	Les aspects constructif et structurel	67
4	Conclusion	68

CHAPITRE III : Vérification des valeurs, Etude du rapport des valeurs théoriques patrimoniales aux valeurs du cas d'étude 70

1	Introduction à l'étude du statut de l'ex-BNA.....	70
2	Notions de patrimoine et processus de patrimonialisation	72
2.1	La notion du patrimoine et de ses classes.....	72
2.2	Processus théorique de la patrimonialisation.....	75
2.3	Rétrospective sur l'historique du patrimoine et de la patrimonialisation en Algérie	79
2.4	Valeurs de patrimonialisation d'un monument historique.....	82
3	Etude des valeurs de l'édifice de l'ex- BNA.....	86
3.1	Développement des attributs de l'ex- Bibliothèque Nationale d'Algérie.....	86
3.2	Vérification d'existence de valeurs définies par la théorie dans l'édifice	90
4	Conclusion	98

CHAPITRE IV : Discussion des résultats	101
1 Introduction : Une recherche, un questionnement, des hypothèses pour des objectifs 101	
2 Discussion des résultats : Evaluation de l'état de la recherche et lecture critique des résultats	102
2.1 Valeurs rapportées à l'histoire	103
2.2 Valeur relative à la matérialité du bâtiment	104
2.3 La valeur esthétique	105
2.4 Elément du cadre de vie	105
2.5 Valeur d'appartenance	105
2.6 Valeur relative à l'apport de l'édifice	106
2.7 Valeur relative à l'usage et à la rentabilité	106
3 Evaluation de la réponse aux objectifs de la recherche	108
4 Critique de la recherche : Limites de la recherche	110
5 Contributions à la recherche et perspectives	112
6 Conclusion : Rapport de la critique des résultats à la réponse à la problématique de recherche	113
 CONCLUSION GENERALE	 116
 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	 122
 LISTE DES FIGURES	 128
 LISTE DES TABLEAUX	 130
 LISTE DES ACRONYMES	 130
 ANNEXES	 131

CHAPITRE INTRODUCTIF

CHAPITRE INTRODUCTIF

1 Introduction générale

L'Algérie, aujourd'hui libre et indépendante, a porté pendant de nombreux siècles le statut de colonie ou de terre occupée. Terre prisée, riche de ressources naturelles, de potentialités foncières et agricoles ou encore du savoir-faire qu'elle abritait, elle n'a jamais réellement cessé d'attirer l'étranger. En effet, sa position stratégique sur le bassin méditerranéen lui valut une succession d'occupations, ayant toutes eu un impact sur l'aménagement urbain des villes et leur architecture mais également sur la culture et les habitudes sociales du pays. Pour se faire, cet étranger, venu en paix ou ayant décidé de s'emparer des terres algériennes, s'installait, s'acclimatait, infiltrait le mode de vie local ou imposait le sien.

A partir de 1830, et après le passage de différents occupants, l'étranger portait le chapeau de la nation française et il décidait d'entrer en Algérie afin de s'installer et d'imposer son mode de vie, sa politique et son image de la ville et de l'architecture. Cette occupation, qui s'étalait jusqu'en 1962, était caractérisée par l'avènement de différents mouvements architecturaux, urbanistiques et politiques faisant ainsi d'Alger, la capitale, un laboratoire d'essai en effervescence constante. En d'autres termes, la ville résultait d'un ensemble d'actions tantôt basées sur l'implantation de modèles importés de la métropole et tantôt basées sur la création de modèles résultant d'un métissage oriental-occidental. Chacun de ces mouvements donnait naissance à des projets urbains ou architecturaux répondants aux besoins de la période, tout en exprimant un langage urbain ou architectural relatif au contexte spatio-temporel. La richesse de ces opérations, ont, à l'heure actuelle, permis à la capitale de jouir d'une diversité, architecturale et urbaine, témoignant du passé d'une ville nouvelle, elle-même détachée de son propre passé¹. En effet, la France avait pour objectif de faire d'Alger la capitale nord-africaine à l'image d'une capitale de l'occident et donc à l'époque synonyme de prospérité, de grandeur et de puissance, et ce dans tous les domaines du développement de la ville (Politique, culture, éducation, divertissement, habitation, militaire etc...).

L'une des périodes les plus démonstratives de la production d'une nouvelle ère dans l'architecture et l'urbanisme algériens fut celle de l'avènement du mouvement international moderne, au lendemain de la célébration du centenaire de la colonisation en 1930.

En effet, suite à deux grandes périodes dominantes :

- L'une caractérisée par l'**architecture néo-classique** (s'étendant entre 1830 et la fin du 19^{ème} siècle) traduisant le message de colonisation et imposant ainsi le plus souvent une architecture et un urbanisme occidentaux : « *l'architecture classicisante d'appartenance*

¹ SGROÏ-DUFRESNE Maria (1986) dans « Alger 1830-1984 Stratégie et enjeux urbains ».

européenne, a été pendant 70 ans l'architecture officielle de l'empire français en Algérie où la politique d'empire survécut à l'empire »² ;

- Et l'autre **néo-mauresque éclectique** dite du « Style Jonnart³ » (s'étendant entre 1900 et l'avènement du modernisme, allant même jusqu'à l'indépendance) présentant d'aspect une France protectrice, admiratrice d'un style orientaliste et productrice d'une architecture intégrant le style local⁴.

Et en addition au développement technique de la construction, la découverte de l'usage du béton armé et de la structure métallique en métropole, mais également à l'arrivée d'architectes-ingénieurs tels que les Frères Perret en Algérie autour des années 1930, une vision nouvelle d'Alger se dessinait : LA VISION D'UNE CAPITALE MODERNE. Cette période fut caractérisée par l'instauration d'une politique d'urbanisme régie par un plan directeur d'aménagement, d'extension et d'embellissement d'Alger (PAEE). Alger connut par conséquent un changement radical alimenté par des aménagements urbains et des projets de grande envergure signés par des architectes modernistes dits *algérianistes*⁵ tels que Paul Guion, Marcel Lathuillère, les Frères Perret, Roland Simounet ainsi que le fondateur du mouvement moderne des CIAM, Le Corbusier, bien qu'il n'ait réalisé aucun des projets qu'il imaginait pour Alger.

Ce mouvement novateur, caractérisant la dernière période d'occupation de la colonie française en Algérie, a laissé derrière lui une Alger nouvelle, sectorisée, actualisée mais surtout un nombre important d'édifices appartenant au mouvement moderne. Evidemment, ces édifices répondaient à différents besoins de l'époque et demeurent jusqu'à présent utilisés, ils conviennent donc également aux besoins actuels de la ville et de la population d'Alger.

Néanmoins, ces projets, actuellement considérés comme patrimoines légués de la période française, font l'objet de nombreux questionnements autour de leurs statuts et sont au cœur d'une polémique d'identification et de reconnaissance mais aussi de prise en charge⁶. Et pour cause, ils sont le souvenir d'un passage douloureux de l'histoire du pays et restent, malgré leur forte utilisation, peu reconnus et encore moins protégés par une législation particulière.

Jusqu'à l'heure actuelle, l'architecture citée dans les textes d'histoire reste assez centrée sur celle du logement, puisqu'elle fut la principale typologie développée compte tenu du contexte politico-social de la période. Cependant, et comme cité précédemment, l'essor de la ville résultait d'une réflexion globale et d'une réponse apportée à ses différents besoins et ce dans différents domaines. Bien que l'objectif ait été d'intégrer le mouvement démarqué qu'était le modernisme en créant une Alger nouvelle, ces architectures étaient principalement

² DELUZ J. Jacques (1988) dans « L'Urbanisme et L'Architecture d'Alger : Aperçu critique ».

³ JONNART Charles Célestin Auguste (1857-1927) – Gouverneur Général d'Algérie de 1900 à 1911

⁴ DELUZ J. Jacques (1988) dans « L'Urbanisme et L'Architecture d'Alger : Aperçu critique » (P.30-32)

⁵ AICHE Boussad, CHERBI Farida, OUBOUZAR Leila. (2005) dans « Patrimoine architectural et urbain des 19^{ème} et 20^{ème} siècles en Algérie » dans la revue « Revue Campus » N° 04, année 2006.

⁶ GUERROUDJ Tewfik (2000) dans « La question du patrimoine urbain et architectural en Algérie » pour *Insaniyat* développe principalement quatre raisons ou explications à cette polémique : « l'histoire, la question identitaire, la politique de l'habitat et l'économie de bazar ».

créées pour les européens d'Algérie afin de poursuivre dans la politique de peuplement du pays, imposée par les colons.

En effet, dans les années 1950, alors que l'algérien se préparait à faire éclater la Guerre d'Indépendance, le mouvement moderne continuait de fuser. A cette même période, bien que « loger afin de calmer l'algérien » fut la politique principale des occupants, d'autres architectures novatrices ont vu le jour dans les domaines de l'administration, de la santé, et même dans la culture et ce malgré le contexte politico-social de la période.⁷

Seulement et à travers le temps, rares ont été les écrits décrivant l'apparition de ces projets et leurs conditions d'émergence. Beaucoup d'édifices affiliés au domaine culturel, actuellement existants et fréquentés, font partis de cette « ségrégation scientifique et historique » et sont oubliés par l'histoire bien qu'ils jouissent de valeurs patrimoniales et architecturales nombreuses.

L'ex Bibliothèque Nationale d'Algérie, actuellement fermée pour travaux de réhabilitation mais partiellement occupée par le Centre National du Livre⁸ est un exemple d'oubli de ces projets culturels appartenant au mouvement moderne. En effet, brefs sont les écrits citant la Bibliothèque Nationale de l'époque : Il y sera cité la position de la bibliothèque sur la colline des Tagarins, le nom de son architecte et éventuellement sa date d'édification. Seuls certains auteurs tels que Lebel G.⁹ (1958) et plus récemment Abdelhamid A.¹⁰ (2004) ou encore Boutaba M.¹¹ (2007), expliqueront les conditions d'émergences du bâtiment mais surtout ses moyens physiques et sa réponse spatiale au besoin de conservation de collections de la BNA à l'époque de son édification.

Cet édifice de l'ex-BNA Frantz Fanon fut le premier bâtiment officiel à avoir été édifié et construit à l'usage exclusif de la Bibliothèque Nationale d'Alger¹², afin d'y abriter ses collections. Ajouté à cela, cet édifice est témoin de l'essor de l'architecture moderne des années 1950 et par conséquent, des prouesses techniques et structurelles de l'époque, mais aussi témoin de l'œuvre de l'architecte Louis Tombarel, ayant également réalisé d'autres projets mais restant très peu cité dans l'histoire de la modernisation d'Alger.¹³

⁷ Ex. Le Palais du Gouvernement (1929/1934), Le Musée National des Beaux-Arts (1929/1930), Le Foyer Civique (1935/1936), Les différents pavillons (Pour les tuberculeux, les contagieux, les infantiles etc.) de l'hôpital Mustapha Pacha (1935-1940), La Bibliothèque Nationale d'Alger (1958).

⁸ Institution instaurée sous la tutelle du Ministère de la Culture pour la promotion des éditeurs algériens, sous décret présidentiel du journal officiel du 27 mai 2009.

⁹ Conservateur en chef, administrateur de la Bibliothèque Nationale d'Alger entre 1948 et 1962.

¹⁰ Maître de conférences au Département de Bibliothéconomie et des sciences documentaires, Faculté des sciences humaines et sociales (Université d'Alger).

¹¹ Auteure et diplômée d'un magistère en bibliothéconomie.

¹² Devenue Bibliothèque Nationale d'Algérie après l'indépendance de l'Algérie (1962).

¹³ Projets cités dans le développement de la recherche - Séries d'immeubles et de logements (1935-1950), BNA (1954-1958) et autres.

2 Problématique

Aujourd'hui rebaptisée « Bibliothèque Ouaguenouni », la bibliothèque est fermée pour travaux même si une partie de ses locaux est occupée par le CNL, elle suscite cependant, beaucoup de questionnements. En effet, bien qu'il soit resté relativement fréquenté par le public de proximité puisqu'il est considéré comme annexe de l'actuelle bibliothèque nationale (B.N. d'El Hamma), l'histoire de l'édifice reste peu connue. En d'autres termes, ses valeurs et ses particularités sont aujourd'hui ignorées.

Par conséquent, suite à la réflexion développée tout au long de l'introduction et en réponse à l'enchaînement des faits précédemment évoqués, un questionnement ressurgit. Ce questionnement qui alimentera la problématique de la recherche qui suit, concernera donc le sujet de la connaissance et de la reconnaissance du premier édifice à avoir officiellement abrité les collections de la Bibliothèque Nationale d'Algérie et surtout exclusivement, à savoir l'actuelle « Bibliothèque Ouaguenouni ». Cette problématique nous le formulerons comme suit :

« Le siège de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie révèle une architecture, une fonction et une situation particulières mais demeure méconnu des experts, encore moins du grand public. Les attributs de l'édifice pourraient-ils s'apparenter aux valeurs patrimoniales reconnues et l'édifice mérite-t-il donc d'être connu et reconnu à l'échelle nationale ? »

Cette réflexion nous a amenés à émettre une hypothèse et ce, dans l'objectif de trouver des réponses à la problématique.

3 Hypothèses

Le questionnement développé précédemment peut impliquer plusieurs possibilités de réponses, chacune relative à un volet particulier de la recherche dans le domaine du patrimoine. Dans la recherche qui suit, l'intérêt sera porté sur la question de la valeur patrimoniale et la reconnaissance de l'édifice de l'ex- Bibliothèque Nationale d'Algérie. Par conséquent, une hypothèse se dessine et est définie comme suit :

- i. L'ex- Bibliothèque Nationale d'Algérie répond aux valeurs patrimoniales reconnues et mérite d'être connu et reconnu à l'échelle nationale.**

4 Objectifs

La recherche est un domaine d'une vastitude presque illimitée, chaque information découverte donne naissance à de nouveaux questionnements et ouvre les portes sur de nouveaux horizons de recherches. En d'autres termes, une recherche n'est souvent limitée que par les conditions de son déroulement et le plus souvent le temps qui lui est consacré. De ce fait, afin d'aboutir à la vérification de l'hypothèse proposée en réponse au questionnement de départ, il est important de cibler des objectifs de recherche relatifs à ces mêmes éléments. Dans notre cas, la recherche cible les objectifs cités ci-dessous :

- Parvenir à une évaluation qualitative des attributs de l'architecture de l'ex-siège de la Bibliothèque Nationale d'Alger
- Identifier les valeurs reconnues de l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale
- Faire connaître l'œuvre de l'architecte Louis Tombarel ainsi que sa philosophie de penser et ses réponses aux besoins de l'époque (Appliqués à l'architecture de l'ex BNA)

Le déroulement de la recherche et l'atteinte de ces objectifs ne pourront être maîtrisés qu'à travers l'application d'une méthodologie de recherche dûment mise en place.

5 Méthodologie

Afin de fournir des preuves sur la valeur de l'édifice et de constituer le dossier comportant tous les éléments historiques appuyant la recherche et donc liés au bâtiment de l'ex- BNA, nous optons pour **une recherche qualitative**, par la **méthode de décomposition**. La finalité de cette recherche étant de démontrer la singularité de notre cas d'étude, à travers son histoire, son contexte d'émergence mais aussi à travers ses solutions architecturales et sa réponse structurelle, il est important d'assoir cette recherche sur les étapes méthodologiques suivantes :

- 1- La contextualisation spatiale et temporelle de l'édifice et de son architecte
- 2- La définition des conditions d'émergences de la bibliothèque.
- 3- La constitution d'un dossier descriptif historique et architectural.
- 4- La définition du rapport de l'ex BNA à son environnement de l'époque et actuel.

De ce fait, un croisement entre la théorie et l'existant nous permettrons d'établir les études citées ci-dessus et de répondre aux objectifs fixés par la recherche.

6 Structure

La recherche devant répondre à des objectifs précis, est retranscrite sur le mémoire ci-présent et qui se développe en quatre chapitres. Les chapitres sont précédés d'une étape introductive qui englobe la démarche employée, les arguments et justificatif du choix du sujet de la recherche et du cas d'étude choisi, l'état actuel du savoir, révélant ainsi la problématique de la recherche, les hypothèses qui nous mènent à poser des objectifs auxquels répondre.

Suite à cela, un schéma de recherche s'orientant du général au particulier illustre le développement de la recherche en vue de vérifier l'hypothèse proposée en réponse à la question de la recherche, à savoir :

Tout d'abord, la **définition du contexte d'émergence architecturale de l'ex-BNA, ou Le mouvement moderne à Alger**, dans le premier chapitre. Ce chapitre sert d'appui au questionnement posé et définit donc l'avènement du mouvement moderne **à Alger** ainsi que son impact, ses résultats et ses finalités mais également le statut actuel de ses fruits architecturaux.

Dès lors, se développe le second chapitre sur la **recherche et l'enquête autour de l'ex-BNA**. Il y est donc nécessaire de passer de la contextualisation générale de l'édifice (Le mouvement moderne) à une contextualisation plus ciblée et centrée sur l'étude des volets historique, architectural, structurel et de la bibliothèque. De ces études et suite à un croisement des sources historiques il est possible de retracer l'histoire de l'objet, de définir sa stratification à travers le temps mais aussi d'en comprendre les caractéristiques physiques et architecturales singulières. Cette démarche aboutit, finalement, à la définition d'un ou plusieurs attributs du bâtiment de la bibliothèque servant d'élément d'appui dans le murissement de la réponse à la problématique de départ.

Par conséquent, les résultats du chapitre précédant servent d'échantillons d'évaluations dans le troisième chapitre, puisqu'il s'agit d'y confronter **les valeurs** et attributs de la bibliothèque, déduites et définies au préalable, aux **valeurs développées par les théoriciens et historiens du patrimoine**, de l'architecture et de l'urbanisme. Ce chapitre permet donc la **définition des valeurs patrimoniales de notre cas d'étude**.

Le dernier chapitre étant la clé de la porte menant à la réponse à la problématique de recherche posée, est dédié à **la discussion et l'interprétation des résultats**.

Enfin, **une conclusion rétrospective** de la recherche permet de clôturer ce volet de notre étude, y citant ainsi les limites rencontrées, tout en suggérant d'éventuelles perspectives de recherche.

Chapitre I

Contextualisation de la recherche,

Le mouvement moderne à Alger

CHAPITRE I : Contextualisation de la recherche, le mouvement moderne à Alger.

1 Introduction

Depuis « Icosium » jusqu'à « Alger », la capitale de l'Algérie a connu un développement et un changement dans le temps et l'espace qui lui valent son image actuelle. Occupée à plusieurs reprises, Alger fut modelée et remodelée un grand nombre de fois et ce en réponse aux besoins de l'époque et selon différentes conditions imposées par chaque période d'occupation. Une des périodes les plus marquantes de ces mutations fut celle de la colonisation française, occupation la plus récente.

Pendant plus d'un siècle (132 années), l'occupant français a élu domicile sur les terres algériennes et y a imposé sa présence ainsi que celle de son peuple. Cependant, un fait reste à notifier : ce n'est que 10 années après la prise d'Alger que le Maréchal Bugeaud considère que l'Algérie est une terre à garder. Selon les récits de BACHA Dmoh, (2017), le Maréchal aurait affirmé en 1840 : *« Il faut conquérir l'Algérie pour que toutes les dépenses qui ont été consenties depuis dix ans n'aient pas été consenties pour rien, mais il ne servira à rien de conquérir l'Algérie, si la France ne se donne pas les moyens de la garder »*. Afin de répondre à cette volonté de conquérir l'Algérie, le régime français avait opté pour une colonisation de peuplement. En d'autres termes, l'occupation française avait pour ambition d'étendre son emprise, et de peupler l'Algérie jusqu'à en faire un territoire français et ce sur tous les plans.

Comme cité précédemment, chaque période d'occupation était caractérisée par un certain nombre de mutations et de changements. Sur les plans urbain et architectural, la France avait adopté différentes stratégies habillées par des mouvements d'architecture influant sur la forme de la ville (Urbaine et architecturale). Le dernier et plus récent mouvement de la période française étant le mouvement moderne, il est cependant précédé par deux grandes périodes accompagnant les politiques de colonisation de l'occupant français à savoir :

- **La période classique** : Entre 1830 et la fin du 19^{ème} siècle, la France tend à s'imposer et campe sur sa position de colonisateur. En effet, les schémas d'installation en Algérie étaient motivés par l'idée d'occuper des villes à l'image de l'Europe et d'offrir aux européens, venus peupler l'Algérie, un cadre de vie familier. Par conséquent, les

projets d'urbanisme et d'architecture de cette période étaient importés de Métropole et implantés sur les îlots, retracés par les ingénieurs du génie militaire, après démolition et suppression des tracés urbains et constructions antécédentes à 1830. Selon les récits de CRESTI Federico (1993), Ces changements touchaient dans les premières années les secteurs maîtrisés à savoir la basse Casbah avant de s'étendre hors des remparts d'El Djazaïr et d'agrandir la ville d'Alger.

- **La période néo-mauresque :** S'étendant à partir du début du 20^{ème} siècle, cette période caractérisée par le mouvement dit « Néo-mauresque » ou « Style Jonnart »¹⁴, est définie par les récits de Deluz J.J (1988) comme étant une stratégie politique visant à afficher une facette protectrice de l'occupant français, fasciné par la beauté et l'exotisme de l'orientalisme, et ce afin de maîtriser l'éventuelle révolte des « indigènes ». Dans les productions architecturales de la période, le principe de conception se basait sur l'intégration du style local et donc d'éléments de l'architecture orientaliste.

Suite à ces périodes, de nouveaux besoins, enjeux et facteurs voyaient le jour. En parallèle, le reste du monde et plus particulièrement l'Europe vivait de grands changements également et un nouveau mode de penser apparut, à savoir ***le mouvement moderne***.

Dans ce chapitre, le mouvement moderne et ses principes seront brièvement définis afin d'aboutir à son développement au sein d'Alger avant de discuter du statut actuel des productions de cette période.

¹⁴ Style instauré par JONNART Charles Célestin Auguste (1857-1927) – Gouverneur Général d'Algérie de 1900 à 1911.

2 Naissance d'une nouvelle pensée, l'émergence du mouvement moderne

Avant d'étudier l'avènement du mouvement moderne à Alger, il est important de définir son contexte d'émergence, ses principes ainsi que les fondements de la pensée moderniste.

2.1 Aperçu historique sur les conditions d'émergence du mouvement moderne

Depuis toujours, l'homme fait évoluer l'architecture au gré de ses besoins, de ses découvertes et de ses avancées. Chaque étape de l'histoire est caractérisée par une ou plusieurs pensées qui génèrent des principes applicables aux différents domaines scientifiques et surtout dans le cas présent, à l'architecture ou à l'urbanisme. Néanmoins, bien que l'homme avance et fasse évoluer sa pensée, il est souvent rattaché au passé comme pour un bâtiment à ses fondations. En effet, l'architecture a pendant longtemps fait référence aux éléments du passé et ce malgré les avancées techniques et les développements intellectuels.

A l'aube de l'apparition de la pensée moderniste, l'éclectisme, le baroque et autres architectures qualifiées d'ornementales furent longuement critiquées quant à l'image théâtrale que celles-ci affichaient, privilégiant ainsi la symbolique et l'esthétique à la fonctionnalité et à l'usage des édifices. Cependant, selon Foura M. (1999), les études démontrent que les fondements principaux du mouvement moderne remontent à la pensée rationaliste du 18^{ème} siècle, principalement défendue par les architectes Lequeu, Boullée et Ledoux, souvent qualifiés d'architectes utopiques à leur époque alors qu'ils pourraient être qualifiés d'architectes visionnaires aujourd'hui. (Annexe A)

Selon ces architectes, les édifices devaient jouir d'une autonomie et pouvoir renvoyer à la fonction de l'édifice seulement par leur image. Cependant, et plus précisément pour l'architecte Ledoux, cette pensée restait incomprise car trop philosophique et ses propositions d'architectures furent rapidement jugées et qualifiées de « bizarres » et par conséquent d'irréalisables. Seulement, malgré les jugements effectués sur l'architecture dite utopique, ces architectes, ayant soif de nouveauté et cherchant donc à faire correspondre les avancées techniques avec l'architecture, communiqueront plus tard leurs idéologies aux architectes du plus récent « mouvement moderne ». En effet, si Le Corbusier est aujourd'hui considéré comme le père fondateur du modernisme, Emil Kaufmann (1933), lui, attribue ce rôle à l'architecte et théoricien Claude Nicolas Ledoux.

Les récits historiques citent un certain nombre de facteurs ayant provoqué la naissance de la pensée moderniste. Le plus retenu reste probablement la volonté de reconstruire les villes d'Europe au lendemain de la première guerre mondiale (1914-1918) et donc le besoin d'une reconstruction rapide et en masse.

A côté de cela au courant du 19^{ème} siècle, quelques décennies auparavant, surgissait la révolution industrielle caractérisée par ses avancées techniques dans l'industrie et par le développement de la métallurgie mais aussi du matériau béton et peu plus tard du béton armé, faits développés dans les chapitres qui suivront pour notre cas d'étude.

C'est donc à la suite de ces différents faits et en réponse à ces conditions, qu'au début du 20^{ème} siècle, en Europe, mûrit la pensée moderniste initiée alors à cette période par Le Corbusier, architecte, à l'époque, qualifié de progressiste. Accompagné de protagonistes de la pensée moderne, il exposera officiellement leurs premières réflexions autour de l'urbanisme fonctionnel lors du Congrès International d'Architecture Moderne (CIAM), tenu pour la première fois en Suisse en 1928 (Annexe B). Puis, s'en suivront d'autres congrès jusqu'à aboutir à la publication de la « Chartes d'Athènes »¹⁵ (Annexe C).

2.2 Les défenseurs du mouvement moderne et leurs pensées

La pensée moderniste n'a pas cessé de mûrir depuis son développement, en début du 20^{ème} siècle avant de s'étendre à l'échelle internationale. En effet, à travers toute la période caractérisée par le mouvement moderne, nombreux congrès ont été tenus et chacun d'eux traitait d'une ou plusieurs problématiques précises rapportées à l'urbanisme ou à l'architecture fonctionnelle. De tous les protagonistes du mouvement moderniste nous retiendrons les noms de Le Corbusier, considéré fondateur de cette pensée, mais aussi celui de Walter Gropius, Mies Van Der Rohe ou encore les Frères Perret et plus précisément Auguste Perret.¹⁶

Selon Wacław Ostrowski (1968) dans son ouvrage « *L'urbanisme contemporain- Des origines à la Charte d'Athènes* », les problématiques traitées au sein des congrès se développaient autour des sujets suivants :

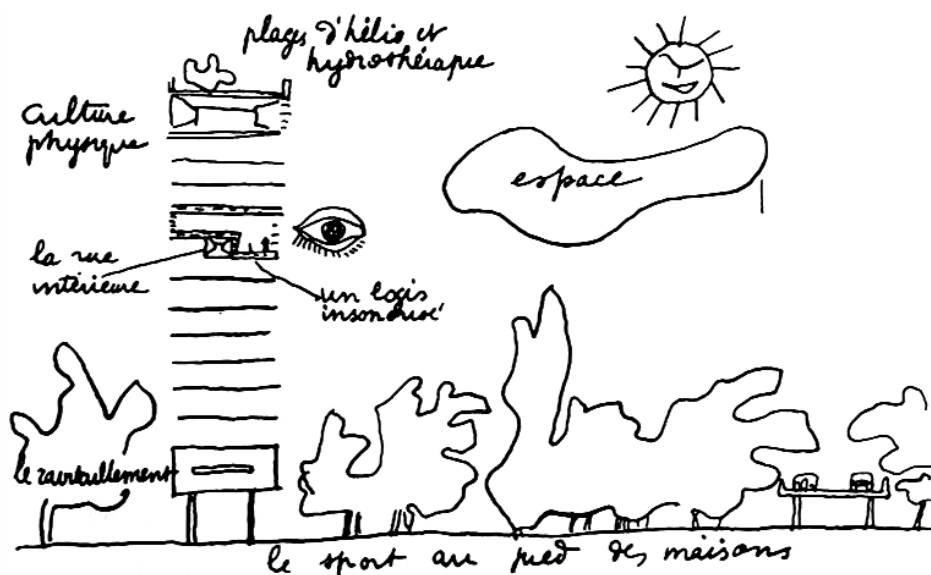
¹⁵ Charte résultant d'un congrès s'étant déroulé en 1933 portant entre autre sur la planification urbaine, la construction des villes ou encore la protection du patrimoine.

¹⁶ Les frères Perret (Auguste, Gustave et Claude), fils d'un entrepreneur, tailleur de pierre, ouvrent en 1905 une entreprise de réalisation spécialisée dans la construction en béton armé, qui leur permettra de réaliser des projets en France mais également au Maroc et en Algérie et notamment à Alger puisque le palais du gouvernement général de l'architecte Guiauchain est une réalisation de « Perret frères ».

- L'urbanisme fonctionnel et son lotissement.
- L'habitation minimum.
- La méthode rationnelle d'implantation des constructions.
- La ville fonctionnelle et ses fonctions principales.

Ainsi, des publications suivaient les congrès et un grand nombre de réponses était offert aux problématiques posées :

- La gestion collective des terrains afin de réorganiser le tracé urbain chaotique préexistant.
- La production de plans d'habitations aux surfaces restreintes mais fonctionnelles et au niveau sanitaire satisfaisant.
- La construction en hauteur mais non comme solution unique.
- La production d'habitations jouissant de services collectifs.
- La production d'une ville répondant aux exigences : Habiter, travailler, se recréer, circuler.
- L'étude analytique profonde de toute ville avant une éventuelle intervention.
- La protection du patrimoine légué par l'histoire, ce point interpelle notre recherche puisqu'il se lie au domaine d'appartenance de notre sujet qui est la connaissance et la reconnaissance d'un patrimoine bâti.



1.4
La Ville radieuse du Corbusier, 1935.

Figure 1 : La ville radieuse de LeCorbusier

Source : <https://siteetcite.com/2017/02/18/une-affaire-de-representation/>

3 Avènement du mouvement moderne à Alger

Comme cité précédemment, l'étendue spatiale du mouvement moderne ne s'arrêtait pas aux pays d'Europe. En effet, la pensée a rapidement dépassé ses frontières et a atteint l'échelle internationale. Alger compte parmi les régions concernées par l'avènement du mouvement moderne puisqu'elle est colonie française à la même période.

3.1 Prémices du mouvement moderne à Alger

La politique des premières décennies de la colonisation française était caractérisée par une architecture dite « **néo-classique** »¹⁷ qui avait, vers la fin du 19^{ème} siècle, changé de positionnement et d'orientation. En effet, attiré par l'exotisme de l'architecture « orientaliste » et des formes « arabisantes », l'occupant français avait opté pour une stratégie de « **style protecteur** » et le Gouverneur Général d'Algérie Célestin Jonnart décidait donc d'imposer un nouveau mode de conception, consistant à intégrer les éléments de l'architecture mauresque dans les édifices produits à cette même période, et ce afin de promouvoir la culture locale et d'éclaircir l'image de colonisateur donnée à l'Algérie mais aussi au monde.

Seulement, au début du 20^{ème} siècle, cette réflexion, ainsi que les édifices qui en résultaient, commençaient à être critiqués par les architectes visionnaires et ambitieux d'évolution de l'architecture. Ces productions **néo-mauresques**¹⁸ étaient jugées superficielles et qualifiées de « **pastiche** »¹⁹, un scénario rappelant fortement la contestation des architectes « **utopistes** » Boullée et Ledoux, au 18^{ème} siècle, des architectures historicistes et éclectiques jugées révolues et déclassées.

En parallèle, de nouvelles formes d'architecture commençaient à se dessiner entre 1900 et 1930, afin de servir de nouveaux besoins. L'industrie étant en court de développement et les prouesses techniques du béton armé et de la structure métallique commençant à être intégrées dans les conceptions, Alger inaugurerait à cette même période un grand nombre d'usines et de constructions, nous compterons :

¹⁷ L'architecture néo-classique d'Alger compte entre autre l'Opéra d'Alger (Actuel TNA) (1851-Chasseriau et Ponsard), Le Lycée d'Alger (1862 - Guiauchain) ou encore Le Palais de la Justice (1875 - Gion).

¹⁸ L'architecture néo-mauresque d'Alger compte parmi ses œuvres La Grande Poste d'Alger (1910 - Voinot et Toudoire), Les Galeries de France (Actuelles MAMA) ou encore le siège de la Dépêche Algérienne et la Medersa El Thaalibiya d'Alger, tous trois œuvres de l'architecte Henri Petit (1901-1905-1904).

¹⁹ Un pastiche est, selon le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi), un ouvrage d'imitation ou l'imitation du style d'une époque ou d'un genre.

L'usine des brasseries « La Gauloise » - en 1908 ; La grande poste - 1910 ; L'usine de ciments Lafarge - en 1914 ; Le pont de Hydra - en 1927 ; La minoterie Narbonne - en 1927 ou encore Les abattoirs d'Alger inaugurés en 1929.



Figure 2 : Carte postale du Grand Pont de Hydra

Source : http://alger-roi.fr/Alger/hydra/pages_liees/44_d_colonne_voirol_pont_hydra_3.htm



Figure 3 : Carte postale de la Minoterie Narbonne de l'Hussein Dey

Source : https://www.vitamedz.com/algerie-hussein-dey-le-moulin/Photos_20155_170882_16_1.html

Ces faits, antérieurs aux années 1930, n'étaient finalement que les prémices du mouvement moderne. Ils annonçaient ainsi le besoin de la ville d'Alger d'évoluer avec le monde, de profiter des prouesses des avancées techniques et d'adopter le nouveau changement que l'architecture s'apprêtait à vivre « La modernité ».

3.2 Conditions d'émergence du mouvement moderne à Alger

A partir des années 1930, alors qu'en métropole le climat est au solutionnement des conséquences de l'industrialisation et de la dé-densification des villes, Alger entre dans une phase de son histoire pendant laquelle différents événements et différentes crises se chevauchent, bousculant ainsi son devenir ainsi que celui de ses occupants, algériens et européens :

- Tout d'abord, l'année 1930 marque **les 100 années d'occupation française**. Les occupants français ne se voyaient ignorer cette occasion et fêtaient donc le centenaire de la colonisation. Pour se faire, des manifestations et des festivités sont organisées à Alger, Oran ou encore à Constantine puisque Mr Doumergue, président de l'Algérie à cette époque, s'y rendait afin de rencontrer le peuple. De l'autre côté de la méditerranée, à Paris plus précisément, une exposition est organisée afin de célébrer cet anniversaire et d'exposer à l'Europe et au monde les accomplissements de la France sur la terre des « Indigènes ».
- Alors qu'Alger entame un nouveau chapitre de l'occupation française, le monde entre dans une **crise économique** et plonge l'Algérie dans la même atmosphère. En 1934, la crise provoque l'arrêt de projets en cours de construction, gèle les chantiers et suspend les aides financières des caisses de la municipalité. Jean Louis Planche (2002) explique dans son intervention à un colloque, portant sur la réalité urbaine d'Alger à travers le temps²⁰, que la situation se poursuivra jusqu'en 1948. Cette crise économique qui avait touché le domaine de la construction, avait notamment empiété sur le projet d'édification d'un bâtiment officiel pour la Bibliothèque Nationale d'Alger, longtemps relégué au second plan sous justification que la priorité était au

²⁰ Actes du Colloque international tenu à EPAU (Alger) le 4, 5 et 6 Mai 2001, 46 communications d'auteurs portant sur le thème de l'évolution de la ville d'Alger à travers le temps, sous le nom de: ALGER. Lumières sur la ville.

logement et aux établissements scolaires. La situation prendra fin avec l'accalmie de la crise économique et c'est donc en 1948 que les responsables envisageaient la construction d'un édifice pour la BNA.

- La crise économique pousse la population locale contrainte à « l'indigénat » dans les campagnes, à quitter celle-ci afin rejoindre la grande ville, la démographie atteint donc des niveaux élevés tandis que la surface d'Alger ne s'étale pas proportionnellement à ce nombre. En 1931, la population municipale est au nombre de 881 584 dont trois quarts sont européens.²¹
- Ajouté à cette démographie grimpe, l'urbanisation d'Alger ne cesse d'accélérer et d'accroître. La capitale devient dense et les « gourbis », plus tard appelés « bidonvilles », commencent à apparaître. Ces constructions de tôle représentaient une menace pour l'occupant français puisqu'ils pouvaient abriter des foyers de maladies, favorisaient les maux sociaux et le développement de la pollution mais représentaient surtout une menace pour la colonie, puisque ces derniers craignaient un mouvement de révolte en réponse aux conditions de vie dans lesquelles les algériens musulmans vivaient et surtout à la ségrégation ethnique qu'ils subissaient depuis l'arrivée des français.

C'est alors dans ces conditions, et différents contextes économiques, socio-politiques et démographiques que le mouvement moderne tente d'émerger apportant une nouvelle manière de penser la ville, l'habitation et le confort. A partir de 1930 et en réponse à ces problèmes, les actions se multiplient et les initiatives deviennent ambitieuses afin de sortir Alger d'une situation de crise et de retarder la révolte de la population algérienne quant à la présence française.

²¹ Selon Jean-Louis Planche, dans sa communication « Alger, Urbanisation et contrôle ethnique, 1930-1962 » lors du colloque international tenu à Alger le 4, 5 et 6 Mai 2001 « ALGER. Lumières sur la ville. »

4 Réflexions urbanistiques et architecturales des acteurs du mouvement moderne à Alger

A l'avènement du mouvement moderne, Alger connaît de nouveaux changements, de nouvelles programmations. Ces modifications, tant urbaines qu'architecturale sont attribuées aux réflexions de divers architectes dont les pensées se croisent mais se démarquent.

4.1 Vision générale d'Alger moderne selon les architectes défenseurs du mouvement

Bien que les réflexions du mouvement moderne soient assimilées à la nouveauté, les plans proposés pour l'aménagement d'Alger se devaient d'entrer dans la stratégie développée dans le plan d'aménagement, d'embellissement, d'extension de la ville (PAEE), proposé par René Danger et approuvé par Charles Brunel, maire d'Alger à l'époque, en 1929. Les architectes devaient donc respecter les directives d'extension proposées dans ce plan.

Les architectes protagonistes du mouvement moderne partageaient les mêmes idéologies, la même vision de la ville moderne et la même pensée recentrée sur le fonctionnalisme de la ville. Malgré cela, la pureté des édifices ou encore le rationalisme en architecture, les images de l'Alger moderne différait d'un architecte à l'autre.

En effet, plusieurs architectes proposaient leur propre vision d'Alger à travers laquelle ils intégraient la nouveauté dictée par la pensée moderne. Seulement, dans les récits et rapports d'histoire, pas plus de quatre noms reviennent. Et pour cause, le dossier PAEE est complexe, la proposition se devait d'être techniquement et financièrement réalisable.

- Henri Prost (Architecte-urbaniste) se voit confier le projet de plan régional par les autorités et s'associe à Maurice Rotival (Ingénieur-urbaniste) afin de travailler sa réflexion à partir de 1933. Il avait pour principal objectif d'ordonner les constructions mais aussi d'offrir à la population « indigène » un confort satisfaisant, supprimant ainsi les problèmes de ségrégation ethnique. Ajouté à cela, Henri Prost semblait s'intéresser à la préservation des sites naturels et voulait exploiter les avantages de la baie d'Alger (vues, perspectives). (Annexe D).

- Tony Socard, jeune architecte diplômé de l'école des beaux-arts de Paris, a été appelé par Prost afin de compléter la vision de ce dernier quant à l'aménagement du quartier de la Marine.
- Le Corbusier et son Plan-Obus. Le Plan-Obus est sans doute une des propositions qui aura le plus fait parlé du passage de l'architecte à Alger. En effet, en continuité avec ses pensées modernistes, Le Corbusier, après avoir visité et admiré la Casbah, considérait que seule la destruction partielle du noyau historique permettrait l'aération du tissu urbain et la mise en valeur *des vestiges d'architecture dignes d'être conservés*. Par conséquent, il proposait un viaduc habitable traversant le site d'Alger du plus haut point jusqu'à la baie libérant ainsi la basse Casbah. Bien que l'architecte ait fait évoluer son projet avec le temps, sa proposition était à chaque fois refusée car jugée utopique, irréalisable et peu économique. (Annexe E).

L'objectif de l'heure étant « Loger et répondre aux besoins imminents de l'heure », les initiatives du PAEE s'intéressaient plus aux conditions de l'habité et à la quantité de sa production plutôt qu'à la qualité du résultat et encore moins à la production d'équipements d'un autre domaine, notamment culturel dans lequel s'inscrivait le projet de la BNA.

4.2 Matérialisation des réflexions du mouvement moderne, Productions architecturales du mouvement moderne à Alger

Le mouvement moderne a été considéré comme solution à la crise que connaît Alger au lendemain du centenaire. Les architectes l'avaient compris, le problème majeur à solutionner était celui de la construction du logement en masse.

La période de 1930 à 1962 sera par conséquent caractérisée par le développement de la théorie comme de la pratique de cette production de logements en masse, puisqu'Alger sera considérée comme laboratoire d'architecture où les essais fusaient. Avec l'apparition des notions de logement sociaux ou « HBM », le nombre de logements ne cesse d'augmenter. Les noms les plus récurrents dans l'histoire de l'alimentation d'Alger en logement à cette période restent sans doute ceux de Fernand Pouillon²², Roland Simounet (Djnane el Hassane-1956/57) et enfin Louis Miquel, Pierre Bourlier et José Ferrer-Laloë ou les représentants de la pensée corbuséenne (Projet d'Aéro-habitat au Telemly, 1955).

À côté de cette effervescence du logement, les principes du mouvement moderne ont également servi la conception d'autres catégories d'édifices. En effet, l'année 1954 marque la date de la création de la première agence d'urbanisme française à Alger, c'est l'agence du plan, fondée par P. Dalloz et G. Hanning qui tentent tant bien que mal d'intégrer une réflexion globale de la ville, considérant tous ses domaines d'action. Seulement, la demande de logement prime encore sur les projets de l'agence, leurs réflexions paysagistes et complètes restent donc reléguées au second plan.

Cependant, tout au long de la période 1930-1962, un certain nombre d'édifices culturels et éducatifs ont vu le jour. Les inventaires citent la construction d'un grand nombre de groupes scolaires, de maisons estudiantines, d'instituts et écoles, d'un cinéma.

En 1954, année de départ de la Guerre de Libération, deux édifices se voient monter, l'Ecole Nationale des Beaux-Arts d'Alger et surtout, la Bibliothèque Nationale d'Algérie – Frantz Fanon.

²² L'œuvre algérienne de Fernand Pouillon a été défendue et révélée par MAACHI MAÏZA M. (2008) à travers un article pour la revue *Insaniyat* mais également en 2002 à travers un travail de magistère sous l'intitulé « La composition architecturale dans l'œuvre algérienne de Fernand Pouillon, cas du Sud-ouest algérien ».

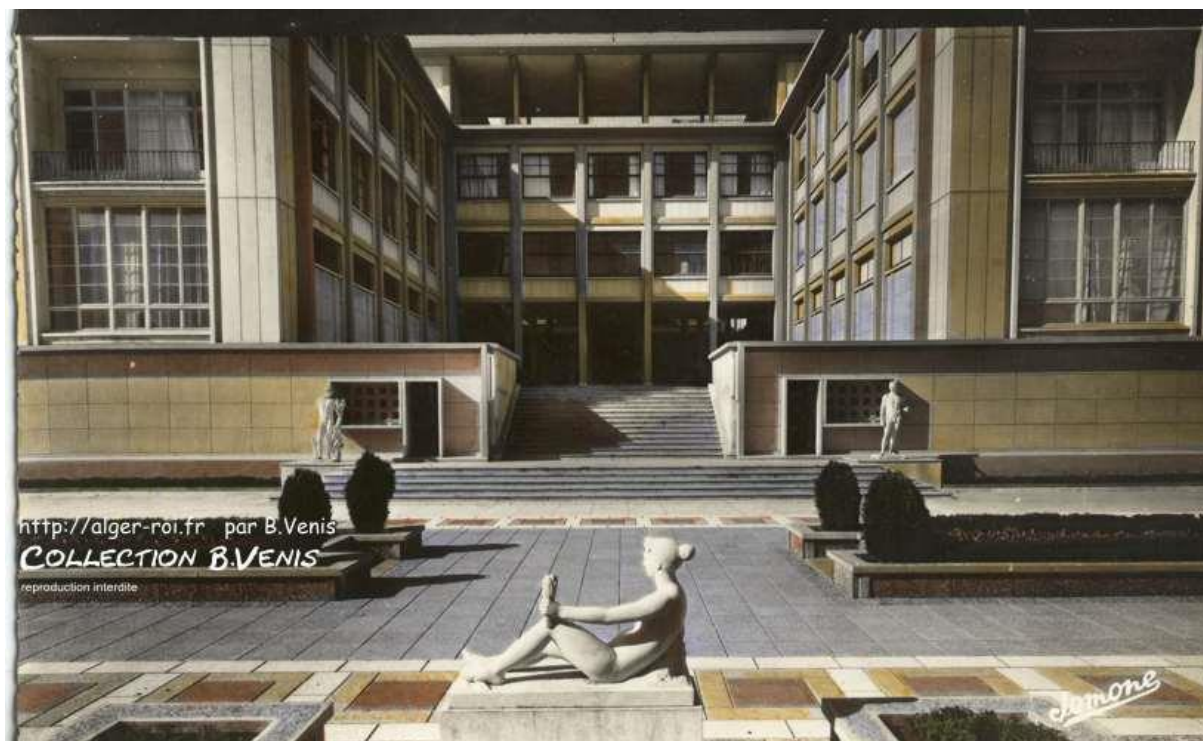


Figure 4 : Photo de la cour de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts d'Alger et vue frontale du bâtiment

Source : http://alger-roi.fr/Alger/telemly/pages_liees/5_ecole_beaux_arts485_venis.htm



Figure 5 : Photo de la façade principale de l'ex Bibliothèque Nationale d'Algérie

Source : Site web Alger-roi

4.3 Evolution du mouvement moderne à Alger : Suite des faits et conséquences

Semblablement à toute découverte, réflexion ou production, **le mouvement moderne a connu des limites** et a finalement été sujet aux critiques autour des années 1950 à 1960. Bien que solutionnant le problème de dé-densification de la ville, de production de logement en masse et gestion de l'urbain, il était entre autre reproché à l'architecture du mouvement moderne :

- La production de paysages urbains homogènes et uniformes et par conséquent standardisés et répétitifs.
- L'abus de l'usage de la mécanisation et de la production à la chaîne mais aussi de la préfabrication des éléments de structures.
- La rupture brutale avec les éléments du passé et la culture de l'utilisateur.
- La séparation entre le développement du sol et le développement du bâtiment : Rupture totale de l'utilisateur avec le tracé urbain de son espace de vie puisque les bâtiments étaient surélevés sur pilotis.

Certains architectes protagonistes du mouvement finissaient par s'éloigner des idéologies de la pensée moderne pour revenir vers une contextualisation plus réaliste de l'architecture en tenant compte de la culture, de la société et des traditions.

Ces éléments reprochés à l'architecture de la pensée moderniste seront finalement les prémices du déclin de l'architecture du mouvement moderne et ouvriront donc les portes sur de nouvelles perspectives de pensées et de recherches faisant évoluer l'architecture dans le temps.

5 Valeur, statut patrimonial et reconnaissance

Alger jouit aujourd'hui d'une richesse inouïe matérialisée par un patrimoine architectural et urbain légué. Ce patrimoine, la capitale le doit à son histoire et à son passé. Bien que la notion de patrimoine soit encore à approfondir, il est important de définir le rapport des temps actuels à ces édifices, aménagements ou éléments et de définir les actions à mener sur ces derniers à travers les recherches, les lectures critiques et autres outils scientifiques.

5.1 Usage actuel des édifices bâtis sous le mouvement moderne

Le cadre de vie actuel en est témoin, Alger est aujourd'hui riche d'un patrimoine bâti et urbain d'une diversité incomparable. L'histoire et les passages ont su laisser leurs traces à travers les bâtiments publics ou privés jusqu'à présent vécus et occupés. Cependant, la situation de crise que subit le patrimoine algérien actuellement empiète sur la protection de ces édifices historiques. Le patrimoine de la période française est, comme cité précédemment, au cœur de cette crise du patrimoine et notamment celui de la période 1930-1962 caractérisée par l'avènement du mouvement moderne, puisqu'il est majoritairement délaissé. Pour cause citée, la douleur et la haine postcoloniales du peuple priment généralement sur la reconnaissance des réalisations culturelles de cette même période et de leurs valeurs.

En effet, pour J. J. Deluz (1988), architecte et urbaniste suisse longtemps installé en Algérie, l'analyse objective de la construction à cette période attire peu d'intérêt. Cela se justifie, selon lui, par la mauvaise conscience ou hargne des français ou encore, comme dit précédemment, par la volonté algérienne d'oublier un passé douloureux. Par conséquent, une politique se dessine avec le temps: **Démolir ou laisser le patrimoine s'éteindre par lui-même** et ce malgré l'usage quotidien de ces édifices, **situation actuellement vécue par notre cas d'étude.**

La polémique autour du sujet de la reconnaissance de ce patrimoine urbain et bâti occupe les esprits de beaucoup de chercheurs et de militants pour la protection du patrimoine retraçant l'histoire complète du pays et incluant donc la période française.

Tewfik Guerroudj (2000), architecte et urbaniste algérien, est l'un de ces défenseurs et il décide d'aborder **la problématique** dans un de ses écrits²³. Il y cite **trois positions** :

- Celle des autorités affirmant que les problèmes relatifs au moment présent priment sur la prise en charge du patrimoine ;
- Celle des défenseurs du patrimoine qui prônent sa protection par la parole mais qui se joignent à la première par l'action ;
- Et une troisième position qu'il qualifiera de marginalisée - celle qui englobe l'ensemble des citoyens militants pour la considération du patrimoine, de manière généralisée, et ce par des mouvements associatifs souvent actifs.

Ces différentes positions, l'architecte les rapporte également à la crise identitaire du peuple algérien. Puisque démunie de ses traditions et de ses habitudes pendant plus d'un siècle, une partie de l'algérien garde les séquelles de cette occupation jusqu'à présent.

En l'an 2000, les responsables négligeaient la prise en charge du patrimoine, de la période française notamment. Seulement, il semblait en 2012 et à l'occasion d'une interview sur le déroulement du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme d'Alger (PDAU) de 2007, que le Wali d'Alger de l'époque, Mr. ADDOU M.K., avançait des propos très prometteurs pour l'avenir du patrimoine, à savoir :

- La considération de la question de l'inventaire du patrimoine à protéger ;
- La protection des tissus urbains d'Alger comptant des réalisations exemplaires du mouvement moderne.

Cependant, après cinq années de paroles prometteuses, le constat reste pratiquement inchangé. En effet, très peu de bâtiments de cette période de l'architecture moderniste n'ont connu de réelles prises en charge et beaucoup d'entre eux n'apparaissent que très peu dans l'histoire de l'évolution de la ville d'Alger et encore moins dans les listes d'inventaire du patrimoine, classé ou en instance de classement. A rappeler que pendant l'occupation française, de nombreuses explorations scientifiques furent menées sur le territoire algérien. Ainsi, le patrimoine antique mais aussi local « arabisant » fut recensé, essentiellement par l'architecte français Edmond Duthoit depuis 1887, inscrivant finalement **27 monuments**

²³ « Nos préoccupations ne concernent qu'une partie du patrimoine culturel : le patrimoine urbain et architectural. **Des lois sont censées assurer sa protection**, il y a une sensibilité à ce sujet. **Malgré tout cela, le constat est celui de la dégradation de la situation.** Notre objectif est d'éclairer le processus de dévalorisation du patrimoine urbain et architectural en Algérie » Dans « La question du patrimoine urbain et architectural en Algérie » de GUERROUDJ Tewfik, Insaniyat. N°12. 2000

historiques à Alger en 1967, incluant des mosquées, des marabouts, le bastion 23 et d'autres architectures locales²⁴ (Annexe F). Sur ce modèle d'action, plus d'investigations devraient être menées sur l'architecture moderne du 20ème siècle et ce afin de retracer l'histoire vraie de l'évolution de la capitale mais aussi celle du pays.

5.2 Rapport du classement et de la protection du patrimoine culturel bâti aux réalisations architecturales du mouvement moderne à Alger (Les édifices classés)

Le ministère de la culture a jusqu'aujourd'hui à son actif, le classement de 41 biens culturels immobiliers et sites à Alger. Dans le tableau suivant²⁵, effectué sur la base des informations publiées officiellement par le Ministère de la Culture sur son site officiel :

Monument	Classe/ Période (Selon le ministère de la culture)/ (Région d'Alger)
Dolmens Bologhine Ibnou Ziri	Mon.Fun/Pré-.Hist (Bologhine)
Inscription Romaine gravé sur une pierre encastrée dans la façade d'un immeuble situé rue Bab Azzoun à l'angle de la rue caftan	Epigraphe/Ant (Casbah)
Vestiges des Fortifications dites Bastion XI	Fortif./Med. (Casbah)
Mosquée Ketchaoua	Mon de Culte/Islam. (Casbah)
Mosquée Ali Bitchin	Mon de Culte/Islam (Casbah)
Djamâa El Kebir	Mon de Culte/Islam (Casbah)
Mosquée Abderrahmane El-Tâalbi	Mon de Culte/Islam (Casbah)
Mosquée Sidi Ramdane	Mon. de Culte/Islam (Casbah)
Casbah d'Alger	Centre.Urb.Vivant/ Med. (Casbah)
Djamâa Safir	Mon. de Culte/Islam (Casbah Oued – Koriche)
Mosquée Mohamed Cherif	Mon. de Culte/Islam(Casb. Oued Koriche)

²⁴ Selon « L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE LA PÉRIODE OTTOMANE EN ALGÉRIE: DU RECENSEMENT À L'ÉTUDE. » de Nabila Chérif, Maitre de conférences, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger (EPAU).

²⁵ « Liste des sites et monuments classés », publiée par le Ministère de la Culture sur internet : <https://www.m-culture.gov.dz/mc2/fr/sitesetmonuments.php#16> Consulté le 07-02-2018 à 01h20

Marabout du « Jardin Marengo » connu sous le nom du Tombeau de la Reine	Mon.Fun/ Islam (Casbah Oued Koriche)
Marabout a coupole Hassen Pacha dit Ben Ali situé rue du même nom	Mon.Fun/ Islam (Casbah Oued Koriche)
Dar Hassen Pacha	Demeure/Mod (Casbah Oued Koriche)
Groupe de maisons mauresques (Bastion 23) ex. rue du 14 juin	Demeures/Mod. (Casbah Oued Koriche)
Dar Es Souf (ex. cour d'assises)	Demeure/Mod (Casbah Oued Koriche)
Dar Khaznadji (ex Archevêché)	Demeure/Mod (Casbah Oued Koriche)
Dar Mustapha Pacha (ex Bibliothèque Nationale)	Demeure/Mod Casbah (Oued Koriche Casbah)
Djamâa El Djedid	Mon.de Culte/Islam. (Casbah Oued Koriche)
Vertiges de l'enceinte de la Madina d'Alger qui comprend les Fronts (Bab Azzoun) et Nord-Ouest (Bab El Oued)	Elément de Fortif./Med (Casbah Oued Koriche)
Porte turque de l'Arsenal	Mon.d'Acée /Med. (Casbah Oued Koriche)
Porte du penon	Mon.d'Acée/Med (Oued Koriche Casbah)
Fontaine de la cale aux vins	Ouv.Hyd./Med (Oued Koriche)
Fontaine de l'Amirauté	Œuvre d'art/Mod (Oued Koriche Casbah)
(Forteresse)	Fortif./Mod. (Casbah Oued Koriche)
Bible d'autel dans le temple protestant de la rue Chartes	Elém.de Mon.DeCulte/Med (Oued Koriche Casbah)
Divers Objets de culte dans les synagogues de l'impasse Boutin N°2 et la rue Médée	Objets de Culte/ Med (Oued Koriche Casbah)
Rouleaux de la loi et divers objets de culte en argent appartenant à synagogue de la place Randon au 2^{eme} et 3^{eme} étage de l'immeuble du consistoire, 1 rue Volland	Objets de Culte/ Med (Oued Koriche Casbah)
Parchemins dits séraphines et garnitures de la synagogue de la rue Scipion Manus.Et	Objets de Culte/Med (Oued Koriche Casbah)

Jardin Marengo	Site Naturel (Oued Koriche Casbah)
Forêt domaniale dit Bois de Boulogne	Site Naturel (Birmandreis)
Belvédère du chemin des crêtes	Site Naturel (Birmandreis)
Bois entourant le Fort l'empereur	Site Naturel (El Biar)
Citadelle du Fort l'empereur	Fortif./Mod (El Biar)
Partie nord de la falaise saint Raphaël comprenant les parcelles ou parties des parcelles n°12225, 1296, 1300, 1309, 1313,1315 à (El Biar)	Site Naturel (El Biar)
Villa « second weber » et le bois de pins qui l'entoure sur l'éperon de la falaise saint Raphaël.	Demeure et SN/Mod (El Biar)
Bordj Polignac Fortif.	Et SN/Mod (Bouzaréah)
Abords du Bordj Polignac	Site Naturel (Bouzaréah)
Mosquée et marabouts dits de Sidi Madjouba	Mon.Fun.et de Culte/Islam (Bouzaréah)
Cimetière de sidi Madjouba	Mon.Fun./ Islam (Bouzaréah)
Tombeaux mégalithiques sur le plateau de Beni Messous	Mon.Fun./Pré-.Hist. (Beni messous)
Villa Hussein-Dey	Demeure./Mod (Hussein-Dey)
Abords de la Villa Louvet	Site Naturel (Hussein-Dey)
Villa des Arcades	Demeure./Mod (El – Madania)
Abords de la Villa des Arcades	Site Naturel (El Madania)
Fontaines arabe et marabout ou Hamma lieu dit « les Platanes au jardin d'Essai	Ouv.Hyd.Mon.Fun/Mod (Sidi-M'hamed)
Villa Abdelatif	Demeure/Mod (Sidi-M'hamed)
Villa Mahieddine	Demeure/Mod (Sidi-M'hamed)
Place publique	Site Naturel (Bouzaréah)
Villa Mahieddine	Site Naturel (Sidi-M'hamed)
Jardin d'Essai du Hamma	Site Naturel El Hamma-Annassers.
Parc de la liberté Site Naturel	(Sidi-M'hamed).
Prison de Barbarousse	Mon.Pénitencier /Mod (Casbah Oued

	Koriche).
Mosaïque de la mosquée de Tadfina à Tlemcen déposée au Musée National des Antiquités.	/
Fort Turc de Bordj El Kiffane	Fortif./Med (Bordj El bahri).
Fôret de Bainem	/
Fôret de Sidi Feruch	/
Extrémité nord-ouest de la presqu'île sidi feruch contenant des ruines romaines	/
Phare de cap Caxine Signal.	Maritime/ Mod. (Sidi-M'hamed)

Tableau 1 : Monuments classés patrimoine national sur le territoire de la wilaya d'Alger

Source : <https://www.m-culture.gov.dz/mc2/fr/sitesetmonuments.php#16>

L'inventaire ci-dessus, recense tous les monuments et sites classés jusqu'à présent à la liste du patrimoine culturel national dans la wilaya d'Alger. Même si certains d'entre eux ont été édifiés pendant la période de l'occupation française, **aucun de ces édifices ou sites n'appartiennent à la période 1930-1962**. Par conséquent, la liste du classement du patrimoine culturel immobilier national ne compte aucun édifice ou site de la période régie par le mouvement moderne, **ce qui confirme la problématique de reconnaissance, de prise de conscience et d'acceptation du patrimoine de cette période française et notamment de celui de la période caractérisée par le mouvement moderne (1930-1962)**, puisque tout édifice relevant du mouvement moderne édifié à Alger reste jusqu'à présent ignoré.

6 Conclusion

Pendant l'occupation française, Alger a connu une période s'étalant de 1930 à 1962, caractérisée par une architecture issue du mouvement moderne. Les pensées véhiculées par ce mouvement étaient, à l'époque, révolutionnaires et apportaient bien des solutions aux différentes crises qu'a connues la capitale. De ces actions et pensées naissaient des édifices qui étaient symboles et témoins d'une capitale moderne, exploitant la technologie développée dans le temps et produisant une architecture fonctionnelle répondant aux besoins.

L'étude développée dans les parties précédentes révèle que malgré l'histoire et les événements particuliers rattachés à la période du mouvement moderne, l'usage actuel de ces édifices, produits par les architectes ingénieux de l'époque, s'effectue régulièrement et parfois même au quotidien. Seulement, ce patrimoine se retrouve aujourd'hui face à une problématique de reconnaissance et d'acceptation.

L'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie, encore récemment annexe de l'actuelle Bibliothèque Nationale, actuellement fermée pour travaux mais offrant une partie de ses espaces pour les services du Centre National du Livre (CNL), est un de ces édifices du mouvement moderne qui sombre dans cet oubli et il fait l'objet de cette étude.

Le développement des chapitres qui suivent permet de comprendre les composantes de cet édifice afin d'en découvrir les valeurs, de le faire valoir afin de faire connaître l'édifice, voire de pouvoir statuer dessus.

Chapitre II

Cas d'étude, connaissance des valeurs et attributs par la méthode de la décomposition

CHAPITRE II : Cas d'étude, connaissance des valeurs et attributs par la méthode de la décomposition

1 Introduction : L'édifice de l'ex-BNA (Actuelle annexe de la BNA et CNL), parmi toutes les réalisations du mouvement moderne à Alger

Comme défini précédemment, à travers son histoire et ses aventures, Alger s'est imprégnée de différentes cultures et de différentes formes architecturales. La capitale a vu son paysage urbain s'étoffer d'édifices tous aussi riches et porteurs de valeurs les uns que les autres. Ainsi, elle bénéficie actuellement de structures et d'établissements au service des besoins de la ville et de ses usagers. Cependant, cette histoire et ces passages, qui ont permis l'enrichissement culturel et la pluridisciplinarité d'Alger ainsi que sa diversité culturelle, présentent certains délaissements et une négligence, matérielle comme immatérielle. Ce phénomène touche particulièrement les institutions culturelles algériennes et l'ex siège de la BNA est une de ces **structures** qui sombrent dans l'oubli et l'ignorance, tant dans la recherche que dans la prise en charge du bâti qui les maintiennent en vie.

Sur le plat inférieur de l'ouvrage²⁶ entièrement dédié à l'histoire de la Bibliothèque Nationale d'Algérie rédigé par l'auteur Abdelhamid Arab (2004), Amine Zaoui, à l'époque Directeur Général de la BNA, mais d'abord connu pour son statut d'intellectuel et d'écrivain, affirme que « *La Bibliothèque Nationale est la mémoire de la nation. L'hymne de la trace. Elle est la boussole de la culture nationale dans tous ses états..* », il ajoute « *Une nation sans bibliothèques est une nation sans ombre et sans avenir* » et insiste « *L'Algérie a besoin et en urgence d'écrire l'histoire de ses grandes institutions culturelles.* ». Dans ces écrits, nous lisons la problématique des établissements culturels, le regard du passant, celui du chercheur ou encore ceux des responsables et bien d'autres **qui** ne se posent pas assez sur ces institutions. C'est là le cas actuel de l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie.

A moins d'emprunter l'avenue du Dr. Frantz Fanon aux Tagarins, d'être usager ou employer de l'édifice, la bibliothèque reste difficilement remarquable et surtout peu connue. En effet, l'édifice, rebaptisé Bibliothèque Frantz Fanon dans un premier lieu puis

²⁶ Ouvrage produit par Abdelhamid ARAB en 2004 sous l'intitulé « *Bibliothèque Nationale d'Algérie, création et développement des origines à la veille de l'indépendance* » retraçant l'historique de l'édification de la Bibliothèque Nationale d'Algérie depuis les premières réflexions en 1832 à l'édification de la plus récente Bibliothèque Nationale à El Hamma, Alger.

Bibliothèque Ouaguenouni²⁷, avant d'être fermé pour travaux et ce depuis l'année 2017, **bien qu'il prête abri au Centre National du Livre qui occupe certains de ses espaces depuis l'année 2010²⁸**, affiche donc un statut quelque peu indéfini mais a été dans un passé récent - Bibliothèque Nationale d'Algérie. Suite au croisement de ces premières informations et observations, l'étude entreprise dans cette recherche prend en compte les affirmations de l'écrivain Amin Zaoui (2004) citées ci-dessus. En effet, l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie mérite d'être connue et reconnue, de raconter son histoire et d'exposer ses valeurs et caractéristiques particulières et significatives, au grand jour.

²⁷ Appellation donnée tout d'abord relativement au Boulevard Frantz Fanon puis plus récemment relativement au Stade des Tagarins rebaptisé également lui-même Stade Ouaguenouni.

²⁸ Sur décision du Ministère de la Culture, le décret présidentiel n° 09-202 a dicté en 2009 l'instauration d'un CNL (Centre National du Livre).

2 Connaissance de l'ex-BNA

L'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie abrite depuis bien des années les fonds et collections de l'Algérie et plus, puisqu'a elle été décrite par Germaine Lebel en 1958 comme ayant : « ...le double aspect d'une bibliothèque nord-africaine, embrassant tout ce qui concerne l'Afrique du Nord et l'Islam, et d'une bibliothèque de documentation générale, à caractère encyclopédique, représentative de la pensée française... ». A travers cette expression, la conservatrice souhaitait mettre en avant la richesse des fonds de la bibliothèque mais également l'instauration de la lecture publique par les occupants français. Seulement, et malgré cette richesse, son histoire reste encore peu racontée et sa valeur encore moins révélée. Afin de déterminer cette valeur et d'envisager l'avenir de l'édifice, il est important de le décomposer et d'en connaître l'histoire complète, sa naissance, son évolution et son état actuel.

2.1 Contextualisation spatio-temporelle de l'ex-BNA

Une histoire n'a de sens que si l'on connaît son commencement. Afin d'entamer la compréhension des différentes composantes de l'ex-BNA, par la méthode de décomposition ; il est important de contextualiser sa projection et de revenir aux conditions de leurs émergences directes.

2.1.1 Besoin de construction d'un bâtiment officiel pour la BNA

L'Afrique avait longtemps été assimilée à une mine d'or de la culture et des arts par ses convoiteurs. Malgré cela, les pièces qui revenaient d'expédition entre les mains des scientifiques et chercheurs, trouvaient difficilement domicile. En effet, la science de la conservation ne commençait à se faire connaître à Alger qu'à partir de l'année 1832-1833. Cette année-là, les premières nouvelles de construction d'une bibliothèque publique apparaissent dans le journal officiel de la colonie « Le Moniteur Algérien »²⁹.

Ajouté aux inconvénients de conservation, les textes d'Adrien Berbrugger en 1861 attestent du besoin d'offrir l'activité de lecture publique aux européens venus peupler l'Algérie. Seulement, si la discussion de **l'édification d'une bibliothèque publique avait enchanté les esprits, sa projection fut quelque peu problématique et mis du temps à**

²⁹ BERBRUGGER Adrien (1861) dans « Bibliothèque-Musée d'Alger – Livret explicatif des collections diverses de ces deux établissements »

aboutir. En effet, suite à l'annonce effectuée dans le journal officiel, des promesses d'envoi d'ouvrages à P.G. de Bussy³⁰, servant à alimenter la future bibliothèque, furent rompues. Cependant, De Bussy, appuyé par le Maréchal Clauzel, demandaient officiellement entre 1833 et 1835 l'envoi d'un bibliothécaire qui se chargerait des collections de la bibliothèque – Mr. Louis Adrien Berbrugger³¹.

A partir de 1835, les collections commençaient à se former, l'apparence d'une réelle conservation voyait le jour mais ces collections ne connaissaient pas réellement la stabilité et l'immobilité que l'on pourrait associer aux ouvrages d'une bibliothèque. Bien que le besoin se fasse sentir, les ressources financières de l'époque et le statut économique du pays ne permettaient pas l'engagement dans la construction d'une structure exclusivement réservée à l'activité de conservation des ouvrages, c'est donc pour cela que la bibliothèque élit domicile dans différents foyers :

- Le premier foyer des collections de la Bibliothèque publique à Alger fut une maison domaniale, située sur l'ancienne rue Philippe à l'impasse du Soleil, actuelle Ain el Hamra. La maison ne répondait pas aux critères de bonne conservation mais a occupé son rôle de foyer pendant trois années puisque le budget de l'institution était faible. Dès l'élection de l'Intendant Civil Bresson, le budget de la bibliothèque devient régulier.

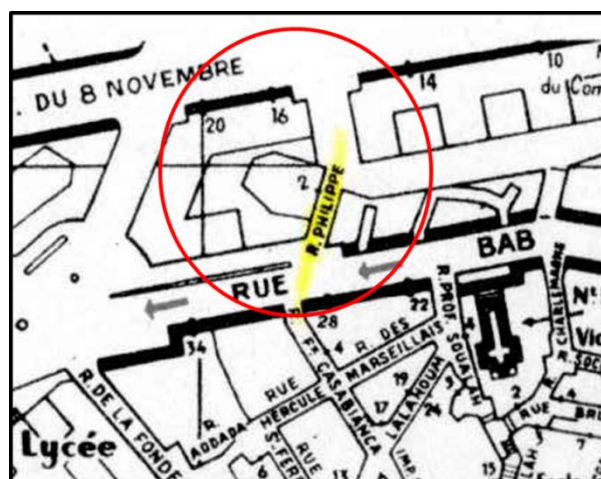


Figure 6 : Plan de situation localisant le positionnement du premier abri de la BNA

Source : http://alger-roi.fr/Alger/vieil_alger/pages/16_deux_plaques_commemoratives_echo_1912_francis.htm

³⁰ Pierre Genty de Bussy, Intendant Civil en 1832.

³¹ Érudit, littérateur, philologue, archéologue, historien et grand voyageur, Adrien Berbrugger (1801-1869) – Premier conservateur de la Bibliothèque d'Alger.

- Trois années plus tard, les fonds de la bibliothèque sont abrités dans une partie du corps de logis³² de la caserne des Janissaires³³ - Bab Azzoun. La bibliothèque occupait une salle, tandis qu'une structure s'ajoute : le musée d'archéologie. Les deux institutions partagèrent espace et gestion – Cette caserne, qui avait abrité le collège puis le lycée d'Alger, avait été vouée à la démolition après l'inauguration du Grand Lycée d'Alger actuel Lycée Bugeaud en 1868. Cependant, les fonds de la bibliothèque avaient quitté ce foyer bien avant (1845).
- En 1845, les collections s'agrandissent et l'espace devient insuffisant pour le stockage des ouvrages. Par conséquent, dix chambres des Palais de la Jénina³⁴ sont mises à disposition de la Bibliothèque-Musée en guise de dépôt³⁵.
- Trois années s'écouleront avant que la bibliothèque ne s'installe dans un des plus beaux joyaux de l'architecture mauresque, n° 18 de la rue des Lotophages. La lecture des cartes et d'Alger à l'époque laissent supposer que la maison en question serait le palais n°18 du Palais des Raïs, plus communément appelé « Bastion 23 ».

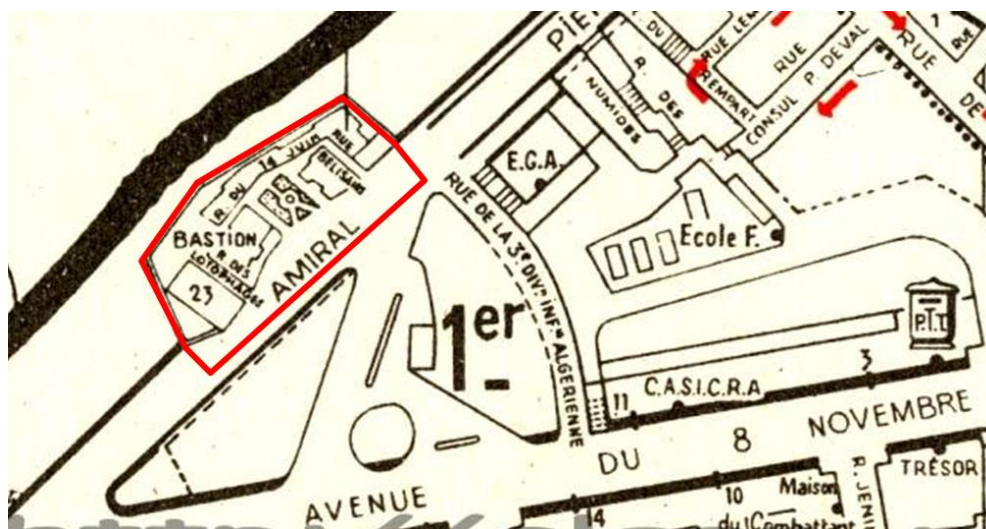


Figure 7 : Plan de situation localisant le positionnement du siège de la BNA en 1848

Source : http://alger-roi.fr/Alger/quartier_marine/images/0_plan.jpg

³² « ... La belle salle à double colonnade en marbre, bâtie en 1828 par Ibrahim Aga, gendre d'Hussein Dey ... » Selon les écrits d'Adrien Berbrugger (1861).

³³ Les casernes des janissaires d'Alger étaient au nombre de sept (07) en 1830, elles avaient été recensées par Devoulx Albert en 1858 dans un ouvrage expliquant la chronologie des différentes casernes.

³⁴ Ce complexe de palais, également appelé complexe politico-administratif, fut démoli autour des années 1857 par les occupants français souhaitant y édifier la Place du Gouvernement, actuelle Place de Martyrs. Seule la propriété du la fille du Dey « Dar Aziza », a pu être sauvagée.

³⁵ Les textes historiques ne précisent pas encore, les pièces ou les palais qui avaient prêté abri aux collections de la BNA.

- En 1862, un mur rempart se fait construire, interdisant toute entrée de lumière et créant une atmosphère sombre et humide de cave. Devant l'obligation, les fonds sont transférés vers l'ancienne résidence du Dey – 12 rue Emile Maupas, plus connue sous le nom de « Dar Mustapha Pacha » et convertie pour les besoins de la BNA qui y élit domicile jusqu'aux années 1950³⁶. La résidence, qui a été classée en 1887, abrite aujourd'hui le musée de la miniature, de l'enluminure et de la calligraphie. (Annexe G)



Figure 9 : Plan de situation localisant le positionnement du siège de la BNA – Dar Mustapha Pacha

Source : <http://www.jeanyvesthorrignac.fr/Album%20cartes%20d%20Algerie%20et%20plans%20de%20villes/Alger/slides/Alger%20ville%20haute.html>



Figure 8 : Photo d'époque de l'entrée de la Bibliothèque Nationale

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Biblioth%C3%A8que_nationale_d%27Alg%C3%A9rie#/media/File:Alger_bib_et_Ecole_et_rue_l%27Etat-Major.JPG

- En 1890, un changement de statut important touche la bibliothèque puisqu'elle se sépare du musée et devient « Bibliothèque Nationale d'Alger » et ce sous l'administrateur et conservateur Emile Maupas³⁷.

La construction d'une bibliothèque continuera d'être un sujet d'actualité puisque tous les foyers ayant abrités les fonds de collections jusque-là, étaient majoritairement insuffisants et inadéquats. C'est entre 1947 et 1949, après la visite effectuée par M. l'Inspecteur général Lelievre, que le projet de construction d'une Bibliothèque Nationale vit le jour et se vit se concrétiser puisque le projet fut achevé 1958.

³⁶ Les récits expliquent que l'occupation de Dar Mustapha Pacha s'étalait entre 1862 et 1848. Seulement, la nouvelle Bibliothèque Nationale d'Alger n'allait être inaugurée qu'en 1958, année que nous supposons comme réelle fin de l'occupation de Dar Mustapha Pacha.

³⁷ Emile Maupas (1842-1916) était archiviste paléographe de profession depuis 1867 avant d'être appelé à être conservateur et administrateur de la Bibliothèque Nationale d'Alger à partir de 1890.

2.1.2 Chronologie et évolution du projet : depuis sa demande jusqu'à sa réalisation

Alors que les fonds de la bibliothèque s'abritaient depuis 1862 dans les pièces de l'ancien palais du Dey, Mustapha Pacha, **le besoin de conserver les collections en lieu adéquat ressurgissait**. En effet, à partir de 1914-1918 (1^{ère} G.M.), l'inconvenance des locaux de la demeure du Dey poussait à la réflexion d'un nouveau déplacement des fonds de la bibliothèque.

Dès lors, et jusqu'en 1949, une longue période de tractations autour du sujet de la « Bibliothèque Nationale d'Alger » fut entamée. Différentes solutions venaient à l'esprit des concernés, gouverneurs comme administrateurs de la bibliothèque :

- **L'agrandissement de la bibliothèque**, par la construction d'une salle accolée à l'est de la demeure du Dey sur un terrain encore libre à cette époque, ou encore, quelques années plus tard, par l'expropriation des constructions mitoyennes à la maison. Seulement, ces propositions présentaient des failles quant à l'impact qu'auraient ces modifications sur l'ancienne demeure de Mustapha Pacha, ajouté au fait qu'elles ne représentaient pas de solutions à long terme puisque d'éventuels agrandissements pourraient se révéler dans le temps.
- **L'installation de la bibliothèque dans un immeuble existant** – Solution rapidement écartée par l'administrateur de l'époque Gabriel Esquer en 1932, puisqu'il attestait que les conditions des foyers proposés (Immeubles de l'ex- Rue Bruce)³⁸ ne correspondaient pas aux besoins des collections de la bibliothèque, à moins d'œuvrer à la réhabilitation des lieux, solution qui paraissait financièrement inintéressante.
- **La construction d'un bâtiment exclusivement réservé à l'activité de conservation ou une Bibliothèque Nationale aux conditions de conservations normalisées**. Son administrateur et conservateur de l'époque, Gabriel Esquer ne cessa de défendre la solution de « la construction à neuf » en l'argumentant par tous les moyens. Selon lui, le développement de la bibliothèque restait lent quant tenu de l'espace manquant et des mauvaises conditions de conservations mais il affirmera également que le ralentissement de l'activité de la bibliothèque représentait une menace pour les

³⁸ Actuelle Zenkate Djidida, Bab-El-Souk.

niveaux culturel et intellectuel du pays, il est pour lui « *impossible de faire disparaître le plus ancien établissement supérieur de l'Afrique du Nord française* ». Il ira même jusqu'à proposer le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque comme solution au chômage qui régnait à cette période-ci.

Alors qu'en 1943, le Général Charles De Gaulle, émettait un discours dans lequel il reconnaissait les valeurs culturelle et intellectuelle de la Bibliothèque Nationale, les solutions aux besoins des collections restaient à l'état d'idées et de débats. En 1944, l'installation dans un immeuble existant est écartée laissant place au choix entre la construction à neuf d'une structure pour la Bibliothèque Nationale ou l'agrandissement de l'ancienne demeure de Mustapha Pacha. En 1945, suite à de nombreuses réflexions c'est la solution de l'agrandissement qui est enfin retenue, justifiée par l'absence de terrains, d'enveloppe financière mais également par la priorité cédée aux établissements scolaires. Seulement, ce projet d'agrandissement allait subir l'ajournement puisque la priorité restait aux établissements scolaires.

Il aura fallu attendre **1948/1949**, année de visite de l'inspecteur général des bibliothèques, M. Lelièvre, de nomination de Germaine Lebel comme administratrice de la bibliothèque, et d'appui des propos de l'inspecteur Lelièvre par le recteur de l'Académie d'Alger au gouverneur général de l'Algérie, afin de retourner vers **la solution de la construction d'un bâtiment officiel pour la Bibliothèque Nationale d'Alger**.

Dès lors, et **117 années**³⁹ après l'initiation de la première institution culturelle française d'Afrique, qualifiée par Abdelhamid Arab en 2004⁴⁰ de « plus ancienne bibliothèque de la période française en Algérie » mais aussi « plus ancienne Bibliothèque Nationale du Monde arabo-musulman », Julien Caïn⁴¹, chargé par le Gouverneur Général d'Algérie de l'époque Naegelen, envoyait ses recommandations quant à l'aménagement de la Bibliothèque Nationale d'Alger, précisant les fonds qu'elle devrait conserver et le double aspect d'une bibliothèque de conservation et de consultation.

C'est à l'**architecte Louis Tombarel** que l'on confie **le projet de la Bibliothèque Nationale**, qui se fait aider par l'ingénieur Schulz, concluant le marché du projet le 31 Mars 1953. Une année s'écoule avant le commencement des travaux de construction de la

³⁹ De 1832 à 1949.

⁴⁰ Dans l'avant-propos de son ouvrage « Bibliothèque Nationale d'Algérie, création et développement des origines à la veille de l'indépendance. », 2004.

⁴¹ Administrateur de la Bibliothèque Nationale de Paris à la même époque (1948/1949).

bibliothèque, et c'est donc **le 20 Avril 1954 à 11h30**, que **la première pierre est posée** par le Gouverneur Général Roger Léonard, inaugurant ainsi l'ouverture du chantier. En présence de Germaine Lebel⁴², remerciée et félicitée pour son combat, le Gouverneur General ainsi que le recteur de l'Académie d'Alger mais également Julien Caïn, qui venait représenter le ministre de l'éducation nationale, émirent tous trois des discours de remerciements mais surtout de reconnaissance de l'impact de la bibliothèque et de la lecture publique sur les esprits, la culture et l'avenir d'un peuple. C'est alors quatre années de travaux que connut l'ex-Bibliothèque Nationale d'Alger, puisqu'elle ouvre ses portes le 12 mai 1958.



Figure 10 : Photo d'archive de la pose de la première pierre à l'inauguration de l'ouverture du chantier de l'édifice de la Bibliothèque Nationale - 20 avril 1954.

Source : <http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger18/alger074.html>

⁴² Germaine Lebel est nommée conservateur en chef, administrateur de la Bibliothèque Nationale d'Alger en 1948.

2.1.3 Mise en évidence du contexte spatio-temporel

C'est entre 1954 et 1958 que le chantier de la Bibliothèque Nationale d'Algérie se déroule et l'année 1954 n'est pas inconnue puisqu'elle correspond à l'année d'enclenchement de la Guerre de Libération de l'Algérie. L'édifice s'élève sur un terrain adossé à la colline des Tagarins, appartenant à la Direction Générale de l'Education Nationale, il surplombe le parc des sports des Tagarins mais surtout la baie d'Alger puisqu'il s'offre un panorama en gradin sur la côte algéroise. Germaine Lebel (1958) s'exprime sur la splendeur du site et affirme « *Ce site, qui constitue l'un des plus beaux points de vue d'Alger, est un but de promenade particulièrement apprécié des Algérois et des touristes.* ».

De manière affirmée, la Bibliothèque habillait l'ex Boulevard De Lattre de Tassigny⁴³ et occupait un emplacement stratégique puisque les plans d'aménagements prévoyaient pour le quartier, un grand nombre de projets universitaires « *la Faculté de droit, l'Institut d'études nucléaires, l'Institut d'études sahariennes, la Maison de l'ingénieur, etc.* »⁴⁴ bien qu'elle fut déjà à proximité de la Faculté d'Alger, du Lycée Delacroix et autres institutions culturelles et intellectuelles.

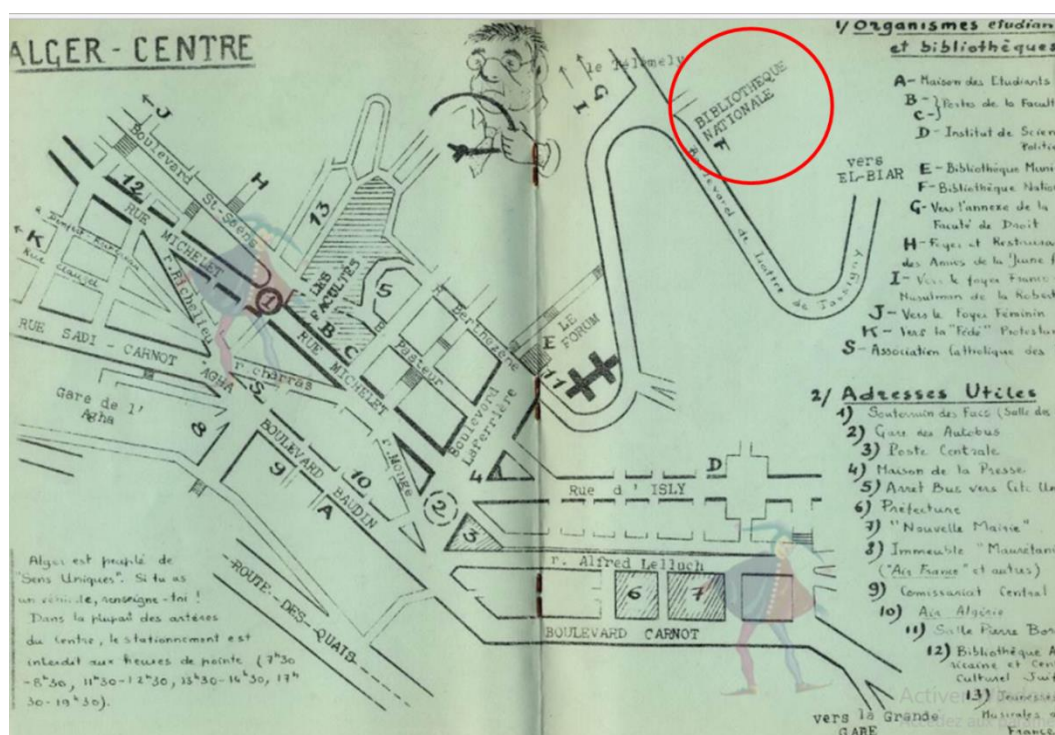


Figure 11 : Extrait du Petit guide de l'étudiant entrant en facultés, rédigé par une équipe d'étudiants pour les bizuths ou nouveaux étudiants.

Source : http://alger-roi.fr/Alger/facultes/guide_etudiant/pages/22_plan_fac.htm

⁴³ Actuelle Avenue Frantz Fanon.

⁴⁴ Descriptions de Germaine Lebel (1958).

2.1.4 La maîtrise d'œuvre: Qui était l'architecte de l'ex-BNA?

Louis Jules Tombarel, Fils du constructeur mécanicien Louis Prosper Tombarel, est né à Nice le 07 janvier 1901. Quand il tente de s'inscrire à maintes reprises à l'Ecole des Beaux-Arts en 1919, 1920 et enfin en 1921, année de son admission, il ne se doutait pas qu'il remporterait plusieurs récompenses durant son cursus universitaire – Seconde puis Première Médaille en projet rendu, Prix Cavel le 05 octobre 1926 et 6^{ème} logiste au Concours de Rome le 12 Mars 1927- qu'il clôturera par l'obtention de son diplôme d'architecte, en présentant une église paroissiale, le 21 février 1928. (Annexe H)

La carrière de l'architecte ne fut pas moins riche que son cursus puisqu'il occupa différents postes à différents endroits :

- Architecte à Hai Phong, Tonkin en Indochine, au Vietnam.
- Architecte du Crédit Foncier de l'Indochine.
- Architecte associé à Marcel Pourcher à Alger.
- Architecte à Alger entre 1936 et 1962.

S'il se voit attribuer le projet de la Bibliothèque Nationale d'Alger en 1953, il travailla également en association avec d'autres architectes et notamment, Marcel Pourcher pour ces projets :

- Etage - 15 rue de Lyon - 1935
- Etage - 15 rue Horace Vernet - 1935
- Maison à transformer - chemin Fontaine Bleue - 1935
- Immeuble - 1 étage - Terrain Scala - 1935
- Extension maison - chemin de l'Oasis Kouba – 1935
- Maison - 20 pièces - rue des écoles - quartier Bd Bru – 1936
- 8 Immeubles - rue Léon Roches - Régie Foncière de la Ville d'Alger – 1936

Ou qu'il concevra en association avec d'autres architectes, à titre d'exemple, nous citons :

- La série de logements HBM au Champ de Manœuvre - Immeuble B1 / rue Alphonse Raffi / par l'Office Public / 1000 logements - Lathuillière - Luyckx - Emery -1950
- Le parc des Sports des Tagarins - Raymond Coquerel - Pierre Renaud – 1941

Ou encore ceux qu'il concevra lui-même, à savoir :

- Aménagement du Stade Leclerc – 1950

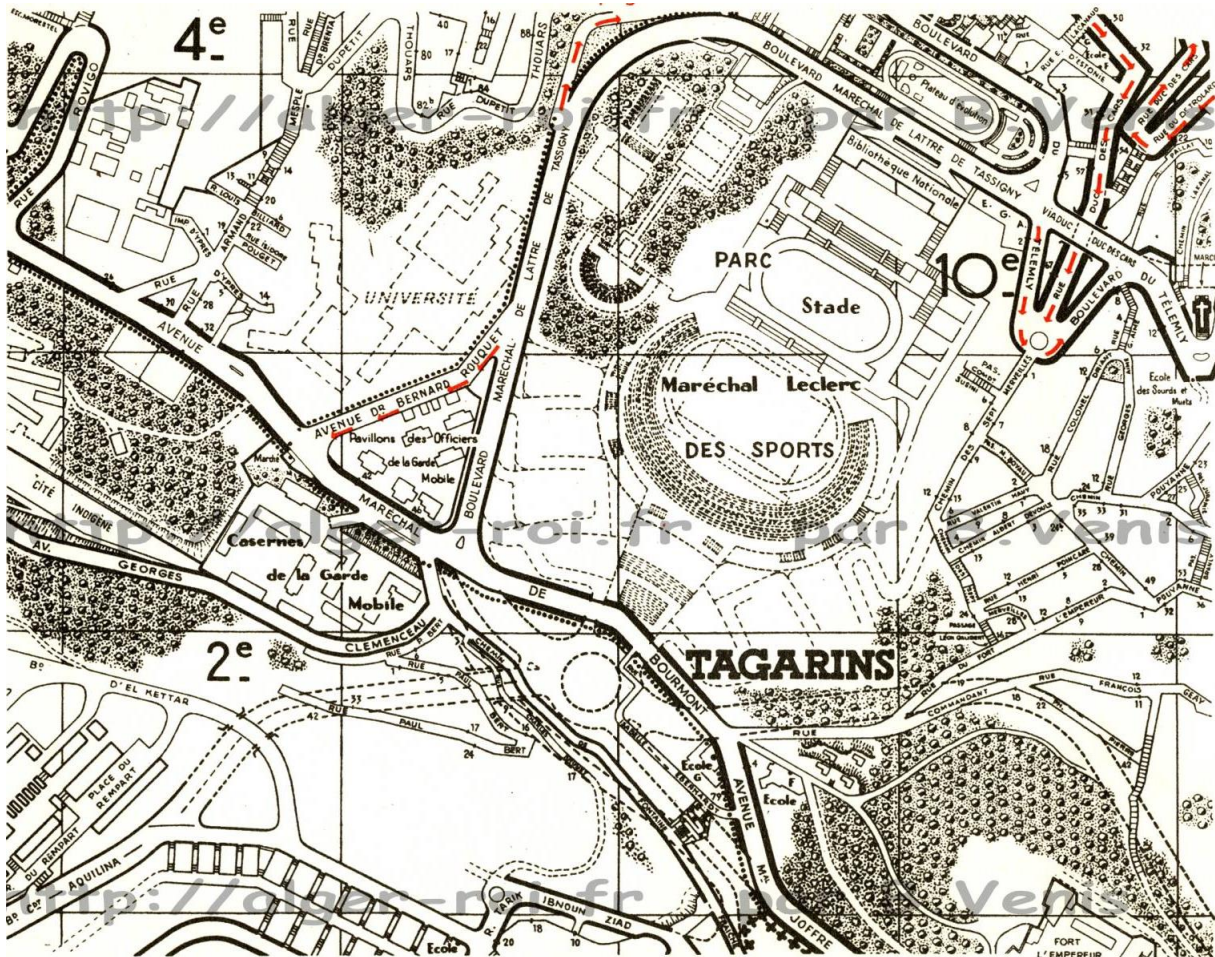


Figure 12 : Plan de situation des Tagarins, zone de développement du stade Leclerc et de l'ex- BNA

Source : http://alger-roi.fr/Alger/plans/vrillon/pages/20_page20_tagarins_stade_leclerc_vrillon.htm

- Centre d'accueil Clarté dans l'enceinte des Groupes Laïques- 1950
- Le pont-garage du Telemly.

L'architecte qui se voit attribuer les projets cités ci-dessus, ainsi que celui de la Bibliothèque Nationale d'Alger est qualifié par J.J. Deluz (1988) comme étant d'un « *Talent original et hors des modes ; marqué par la passion de l'Extrême-Orient- et par Perret...* ». En effet, sa date d'obtention du diplôme correspond à la période d'émergence du mouvement moderne, il est donc rapidement baigné dans l'esprit de la pensée moderniste, ses œuvres révèlent assez vite ses principes en architecture : l'usage du béton armé, les formes pures et rationnelles. Suite à sa carrière, Louis Tombarel décède en 1971 à Paris.

Bien que son profil affiche une richesse et une diversité d’actions, pauvres sont les écrits sur l’architecte de l’ex BNA et rares sont les ouvrages citant son œuvre. Selon l’accès global et organisé aux ressources en histoire de l’art (AGORHA)⁴⁵, plus de fonds seraient sauvegardés aux Archives Nationales de France et à la Cité de l’Architecture et du Patrimoine.

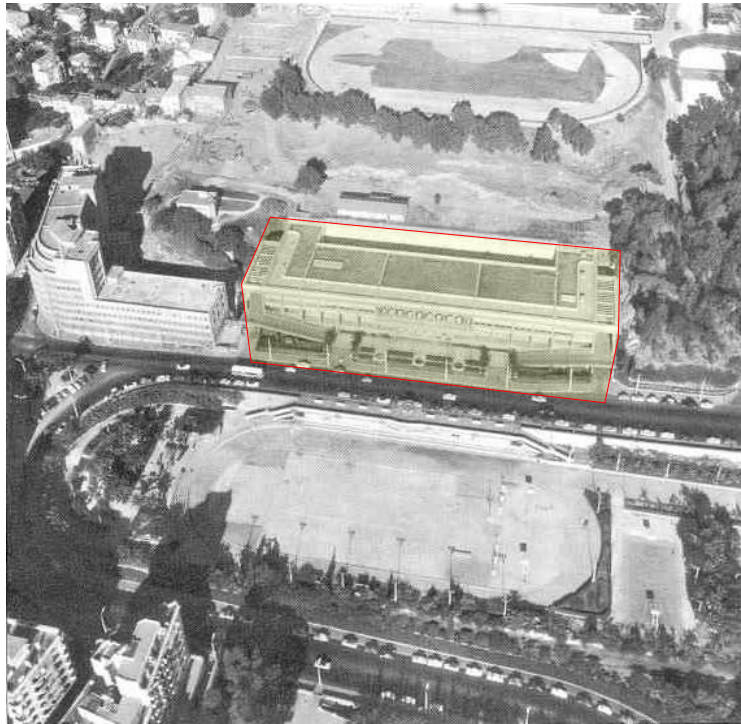


Figure 13 : Vue aérienne du site des Tagarins, le stade Leclerc et l’ex-BNA, projets de Tombarel dans les années 50.

Source : <http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger18/alger074.html>

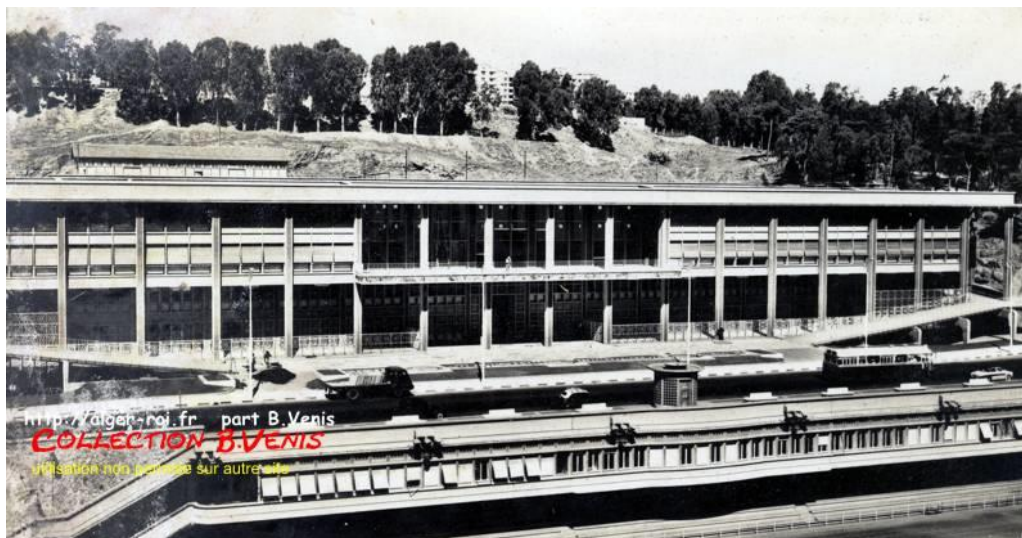


Figure 14 : Photo d’époque de l’édifice de l’ex-BNA vu de face

Source : Site web Alger-roi

⁴⁵ Plateforme numérique de l’Institut National de l’Histoire de l’Art : <http://agorha.inha.fr/inhaprod/servlet/LoginServlet>

2.2 Conditions d'émergence de l'édifice de l'ex- Bibliothèque Nationale d'Algérie

La compréhension des contextes politique, économique et socio-culturel servent à mettre en exergue les situations faces auxquelles la Bibliothèque Nationale avaient été confrontée depuis la signature du contrat de sa conception jusqu'à sa réalisation et pendant sa mise en service. Ces situations nous permettent par conséquent, d'identifier les valeurs que l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale véhicule.

2.2.1 Contexte politique

Suite à la Première Guerre Mondiale, les mouvements politiques algériens se réveillaient et tentaient d'exprimer la déception des algériens quant au comportement politique du gouvernement français. Ces mouvements s'intensifiaient entre les années 1940 et 1950 et leur objectif premier était d'arriver à améliorer les conditions de vie des algériens. En effet, après la Seconde Guerre Mondiale, les mouvements politiques algériens affichaient selon les écrits de Melasuo Tuomo (1983), deux demandes rattachées aux domaines culturel et intellectuel⁴⁶ :

- L'extension du système scolaire français aux enfants algériens ainsi que l'égalité des admissions des élèves et étudiants aux branches et écoles de leurs choix.
- Le développement d'un système éducatif parallèle relié aux traditions musulmanes et à la culture orientale.

L'organisation de la Bibliothèque Nationale d'Alger se voulait plus vaste et demandait une capacité d'accueil correspondant à l'évolution démographique que connaissaient les populations algérienne et européenne. Ajouté à cela, la construction de la bibliothèque entamée en 1954 correspondait, comme cité précédemment, à l'année d'enclenchement de la Guerre d'Indépendance. Le chantier se poursuivait donc malgré l'atmosphère tendue et violente de la Guerre.

Une date en particulier est retenue, **le 07 Janvier 1957**, date d'enclenchement de la Bataille d'Alger, **précédant l'inauguration de la Bibliothèque Nationale d'Alger d'une année (Mai 1958)**. Cet évènement historique est associé à l'histoire de l'édification de cette œuvre puisque l'étude et l'analyse de la chronologie des faits nous permet de retenir que les deux

⁴⁶ Melasuo Tuomo est Docteur en sciences politiques et Maitre de conférences à l'université de Turku en Finlande.

événements, Bataille d'Alger et travaux pour l'édification de la Bibliothèque, se déroulaient sur un même territoire et pendant une même période. Cependant, aucune information n'est, jusqu'à présent, mise à jour concernant les conditions d'édification de l'édifice de l'ex-BNA.

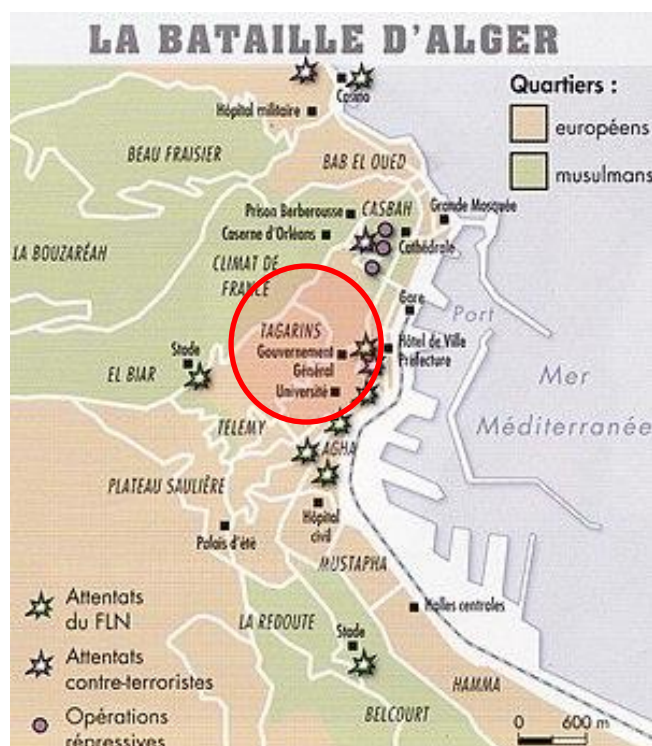


Figure 15 : Carte représentative des Principaux attentats du FLN, attentats contre-terroristes des ultras de l'Algérie française et opérations répressives par l'armée française avant et pendant la bataille d'Alger.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_d%27Alger#/media/File:Bataille_d%27Alger.jpg

Ajouté à cela, le 13 mai 1958 les algérois d'origine européenne décident de se révolter et demandent aux gouverneurs de maintenir leur occupation en Algérie (Annexe I), Alger se déchire mais l'inauguration de la Bibliothèque Nationale d'Alger se tenait la veille en la date du 12 mai 1958. Un fait reste également retenu, l'incendie perpétré par l'Organisation de l'Armée Secrète dont la bibliothèque de la Faculté d'Alger a été victime en 1962 faisant ainsi brûler d'innombrables ouvrages mais dont une partie est sauvegardée et rapidement transférée vers la Bibliothèque Nationale d'Alger.

Il est donc important de souligner que la Bibliothèque Nationale poursuivait sa construction pendant la Guerre de Libération et qu'elle se développait dans un milieu politique de guerre et d'affrontements. Ce capital événementiel, n'est autre que la valeur historique que conserve cet édifice.

2.2.2 Contexte économique

Bien qu'il ait été mentionné dans les études de la situation économique algérienne que la production industrielle ait connu une forte croissance dans les années 1950 et donc un progrès, l'aspect économique lui, différait d'un domaine à l'autre. En effet, le domaine de la construction ne connaît pas grand développement à cette période puisque la croissance démographique appuyée par la pression des mouvements politiques algériens laisse croire que la priorité est à la construction des logements et des établissements scolaires. (Annexe J)

Selon Verrière L., Olivier Roland (1957),⁴⁷ le simple fait de réserver une enveloppe budgétaire pour la construction d'un équipement public implique des dépenses futures réservées à l'entretien, les salariés et autres.

Il était donc difficile de projeter la construction d'un établissement public dans la situation économique vécue par le pays à cette période, la Bibliothèque Nationale fut témoin de ces difficultés et restrictions financières puisque sa construction fut sujette à l'ajournement maintes fois. Encore une fois, l'édifice témoigne de sa résistance aux aléas contextuels, un fait que nous considérons comme valeur ajoutée à cette réalisation, qu'est le siège de l'ex-BNA.

2.2.3 Contexte socio-culturel

Bien que les recensements ne soient pas très précis, la croissance démographique des années 1950 reste indéniable. En effet, la population connut un très fort accroissement, la population algérienne notamment, puisqu'elle dépassait largement la population européenne à cette période. Les chiffres des recensements avancés par nous montrent que « *L'année 1954 se caractérise par un relèvement de la nuptialité et de la natalité, une nouvelle baisse des taux de mortalité.* »⁴⁸, cette information conforte les faits de constructions de logements et d'établissements scolaires en priorité.

Ajouté à cela, la diversité culturelle de la population d'Algérie à cette époque, entre français attachés à leurs culture, algériens défendant l'Algérie française, français défendant la liberté

⁴⁷ Dans « L'économie algérienne - Sa structure, son évolution de 1950 à 1955. » pour la revue *Etudes et conjoncture* - Institut national de la statistique et des études économiques pp. 204-280

⁴⁸ SERVICE DE LA STATISTIQUE GENERALE - Extrait du Bulletin N°1 | 1955. Société Nationale des Entreprises de Presse, 6, avenue Pasteur – ALGER.

des algériens et algériens affirmant leur culture orientale, le choc des cultures se faisait fortement sentir.

L'édification de la **Bibliothèque Nationale** pour Alger, pouvait être **assimilée à une force de connexion** puisque selon les administrateurs, l'édifice devait abriter les aspects des deux cultures - **africaine et européenne** – et que *la lecture publique et le savoir étaient une arme d'union*. Un autre fait que nous estimons, dans cette recherche, révélateur dans la gestion de la question culturelle et dont la BNA fut le catalyseur.

3 Description de l'architecture de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie

Au sein de cette recherche, la prise de conscience de la nuance existant entre l'architecture et la construction, a dicté le choix de l'édifice lui-même. En d'autres termes, l'ex-BNA attire **l'œil et l'esprit** par son aspect externe, son enveloppe et sa façade, mais surtout par son cachet et l'âme qui en rayonne.

Notre cas d'étude fut conçu pendant la période d'essor de l'architecture du mouvement moderne et à l'avènement des matériaux et nouvelles techniques de construction en Algérie. Ces deux avancées, architecturale et structurelle, ont permis à l'architecte Louis Tombarel, à l'aide de l'ingénieur Schulz, de produire l'architecture de cet édifice.

3.1 L'architecture de la bibliothèque

Lorsque l'on est de passage sur l'avenue Frantz Fanon, ou que l'on parcourt une iconographie de l'ex- Bibliothèque Nationale d'Alger, le premier aspect qui capte l'œil et l'esprit de l'observateur est le langage architectural exprimé par la façade. En effet, c'est par l'assiduité de la répétition des poteaux animant la façade que l'œil est attiré, une série de poteaux qui s'élève de la base jusqu'à la toiture de l'édifice s'opposant ainsi à l'horizontalité du volume de base. La succession de poteaux est animée en arrière-plan par de grandes baies vitrées qui permettent l'éclairage des salles de lecture mais dont l'intensité reste modulable grâce à l'installation de stores protecteurs.



Figure 16 : Décomposition des éléments de façade horizontaux et verticaux de l'édifice, marquant la pureté du volume par des lignes définies par la structure et l'ossature de celui-ci

Source : http://diaressaada.alger.free.fr/i2-mes_voyages_05_07/03-st_saens_telemly/saint-saens-telemly.html

C'est un volume parallélépipédique qui est rapidement imaginé par l'esprit, sauf que le réel volume de l'édifice est en forme de « U » cachant ainsi une cour anglaise à l'arrière du bâtiment. L'accès à l'édifice est aussi dûment réfléchi que sa façade puisque le piéton comme la voiture sont pris en charge et une pente est aménagée en réponse aux besoins des personnes à mobilités réduites à cette période déjà, caractère avant-gardiste de cette architecture.

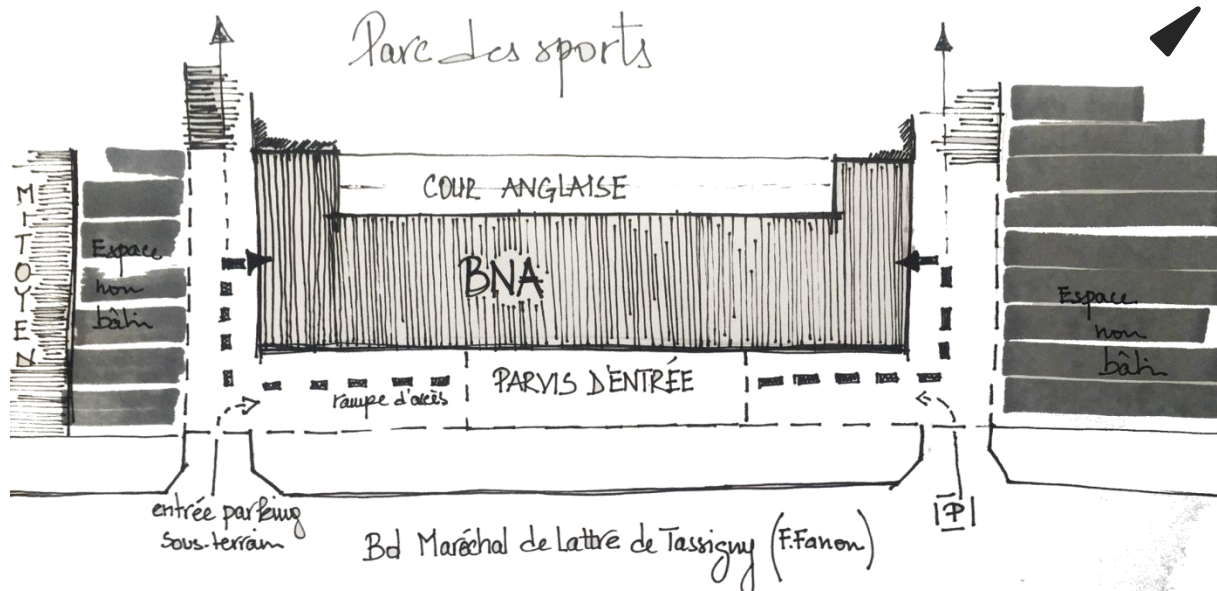


Figure 17 : Schéma explicatif de l'organisation des masses de l'édifice de l'ex-BNA et des accès

Source : Auteure, Septembre 2018

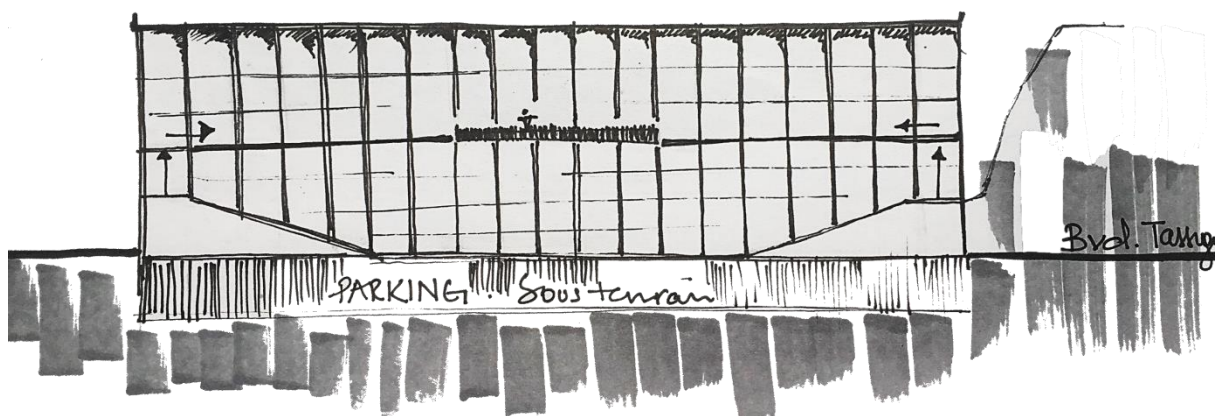


Figure 18 : Façade schématique de l'ex-BNA, mise en valeur du rapport horizontal/vertical des lignes du volume

Source : Auteure, Septembre 2018

Bien que le terrain soit pentu, l'édifice s'intègre et respecte le développement de la pente, l'architecte arrive même à tirer profit de cette déclivité, non seulement par la création de la **cour anglaise intérieure**, et donc calme et intime, mais surtout **par l'ouverture de la façade de l'entrée principale sur la baie d'Alger**. (Figure n° 19)

Louis Tombarel décide donc d'offrir des **galeries couvertes et des terrasses** afin de faire profiter aux usagers de la vue panoramique, il va jusqu'à penser **l'aménagement de la toiture terrasse en terrasse-jardin**, cet aspect pourrait être assimilé aux principes de la **durabilité** développés à l'heure actuelle (Figure n°20)

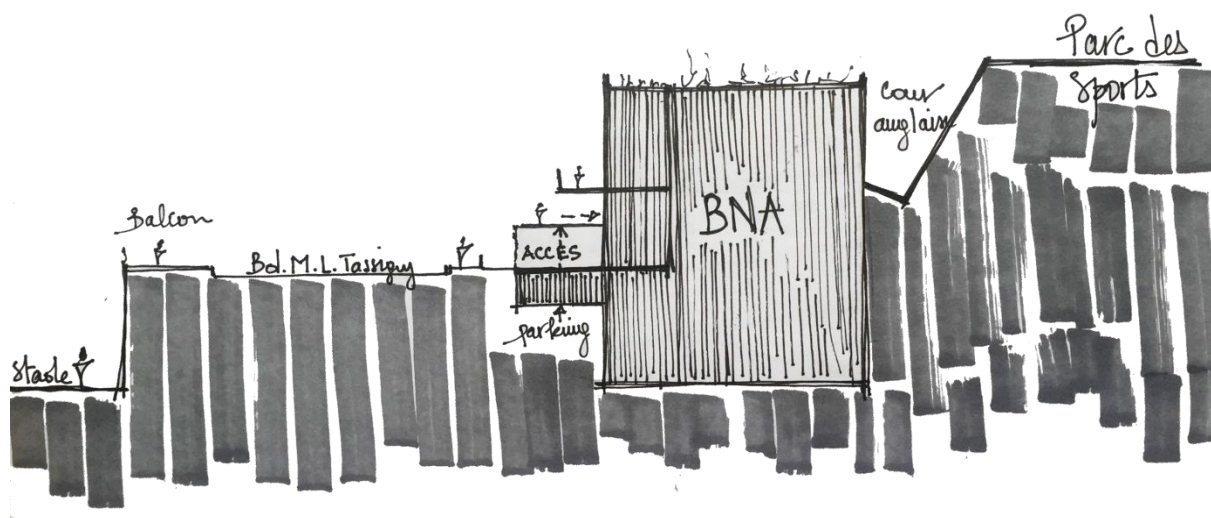
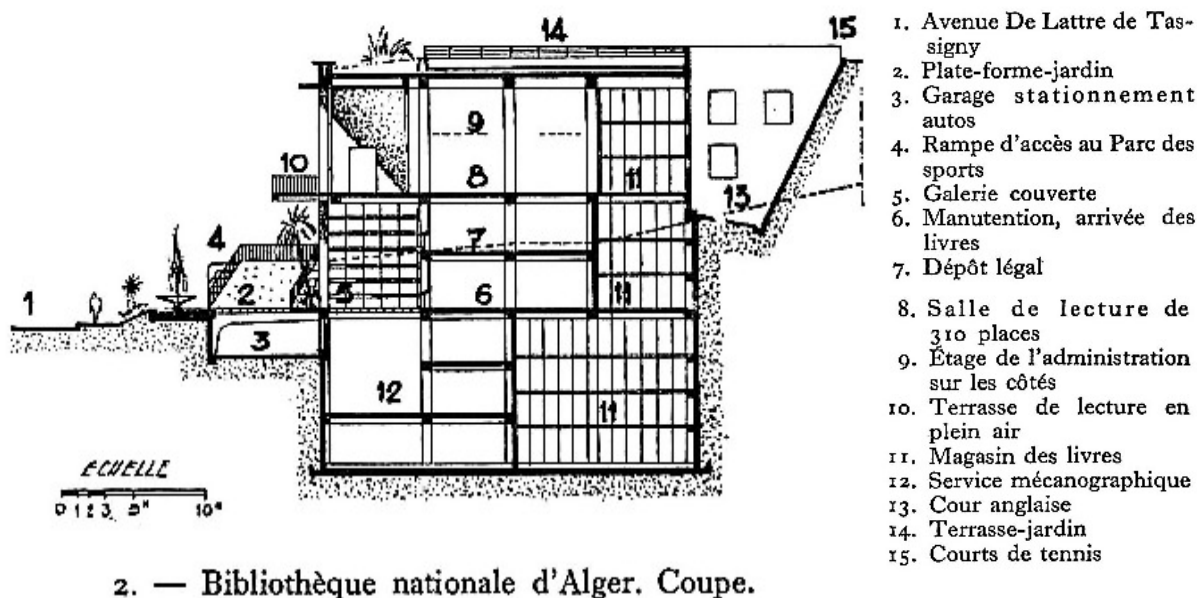


Figure 19 : Profil schématique de l'environnement de l'ex-BNA et coupe démontrant l'implantation de l'édifice

Source : Auteure, Septembre 2018



2. — Bibliothèque nationale d'Alger. Coupe.

Figure 20 : Composante spatiale de l'ex-BNA en coupe

Source : LEBEL Germaine « La nouvelle Bibliothèque nationale d'Alger »

<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-10-0691-001>

L'ex-BNA existe aujourd'hui car son besoin s'est fait ressentir dans le passé, tout d'abord pour la conservation des collections de l'institution de la BNA dans des conditions respectant les normes, mais aussi pour offrir l'espace adéquat au lecteur, chercheur, étudiant afin d'effectuer leurs lectures ou recherches. En effet, l'architecte réfléchit dument les espaces et tente de répondre aux besoins de l'époque puis de satisfaire autant les conservateurs que les lecteurs.

A travers les lectures, nous observons la richesse et la pluralité d'espaces servant différents besoins et matérialisant différentes fonctions, nous comprenons donc la modernité apportée par l'architecte dans la conception de la bibliothèque afin de répondre à ces besoins :

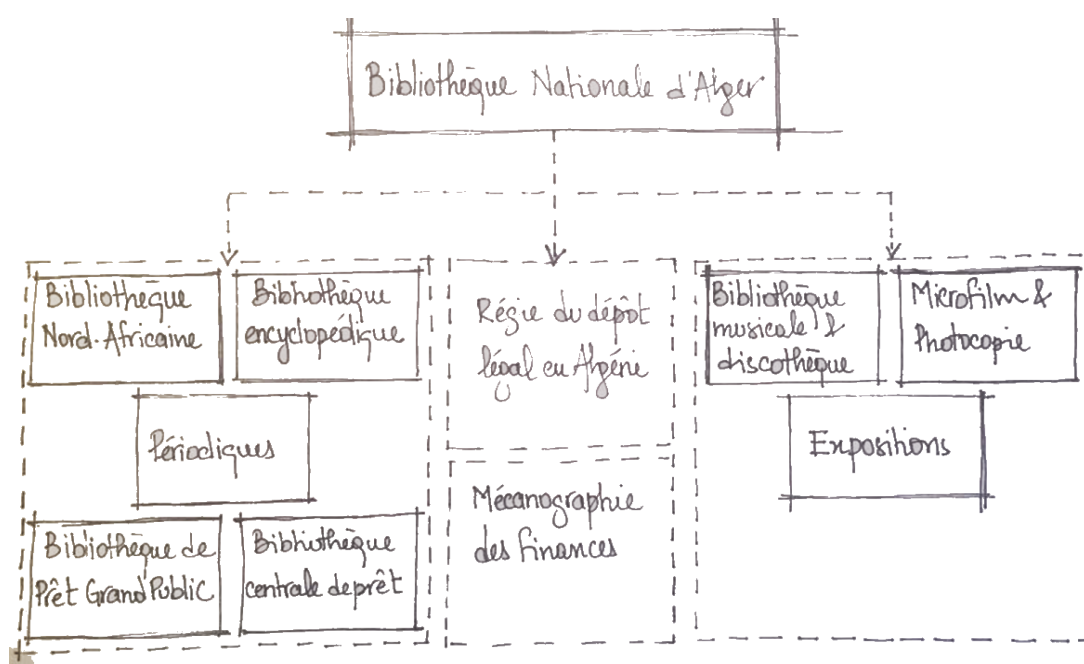


Figure 21 : Schéma démonstratif des différentes destinations de l'édifice de l'ex-BNA à son édification

Source : Auteure, Septembre 2018

Les pièces graphiques ouvertes à la consultation étant pauvres, et la visite de l'édifice étant proscrite depuis sa fermeture pour travaux en 2017, nous proposons, au service de cette recherche, de représenter graphiquement, et schématiquement dans un premier temps, les plans d'étages de l'ex-BNA et/ou leurs organigrammes spatiaux, à l'exception du plan du 1^{er} étage qui est lui consultable. Cette opération se fait sur la base du croisement entre les informations proposées par la coupe transversale, le plan du premier étage et les récits descriptifs développés par la conservatrice Germaine Lebel en 1958. (Annexe K)

Cette production graphique va nous permettre d'analyser la conception de l'ex-BNA et d'en conclure par conséquent, les particularités, les singularités, les nouveautés mais également d'alimenter le dossier graphique de l'édifice. Cependant, pas tous les étages ne jouissent d'un aperçu de leur organisation spatiale puisque les explications restent parfois vagues et incomplètes.

- Le Rez-De-Chaussée ou Service de la lecture publique :

C'est un étage de l'édifice dont l'accès se fait par la façade principale selon les écrits de Germaine Lebel. D'après la conception de Tombarel, les espaces dédiés à la gestion administrative de la lecture publique se développent comme suit :

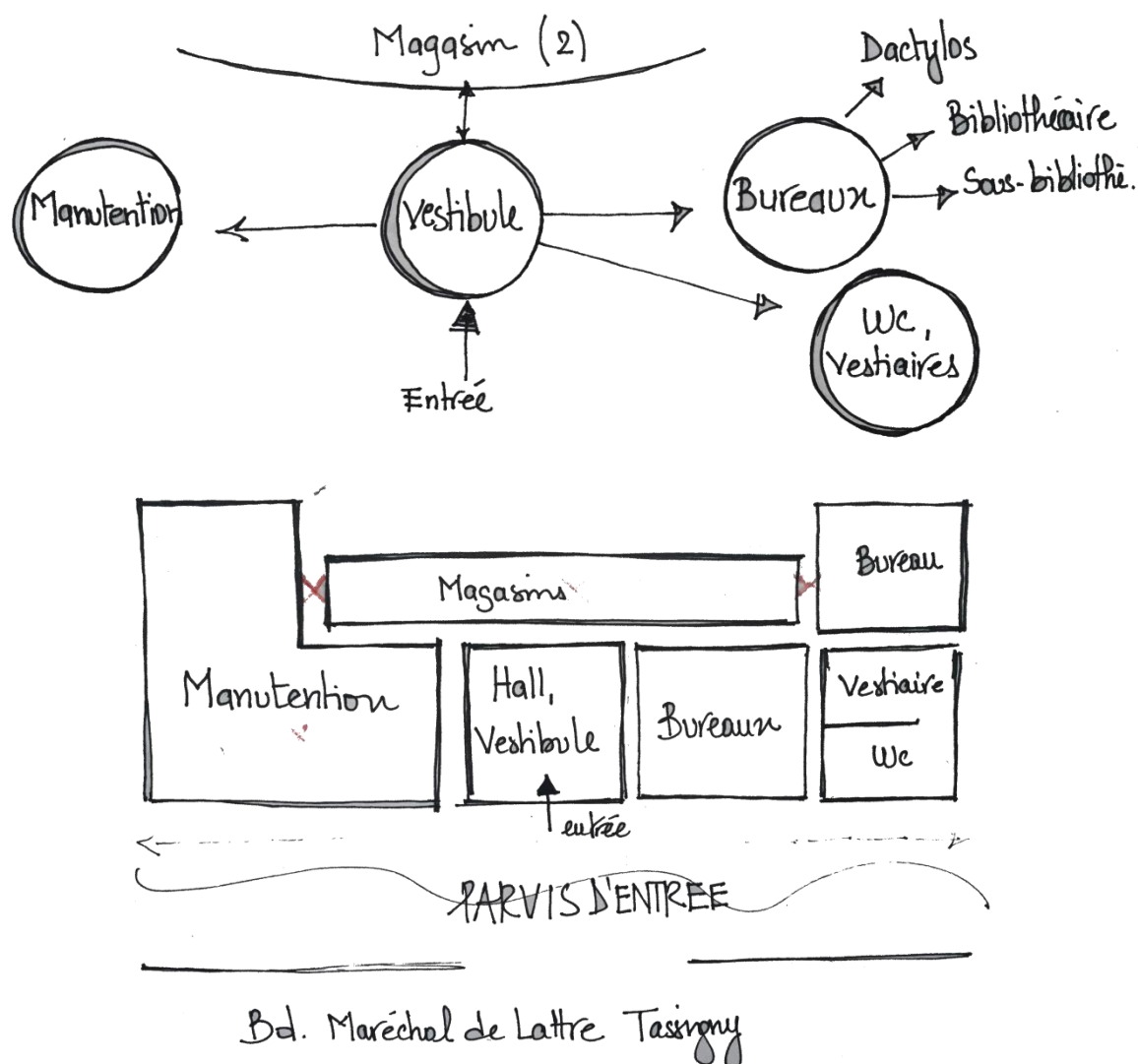


Figure 22 : Schémas démonstratifs de l'organisation spatiale des espaces du rez-de-chaussée de l'ex-BNA à sa conception entre 1954 et 1958. (Système d'ascenseurs et de monte charges démontrés par une croix)

Source : Auteure, Septembre 2018

- L'Entresol ou le Service du dépôt légal:

Egalement une partie de l'édifice consacrée à la gestion et aux services, elle se présente comme suit :

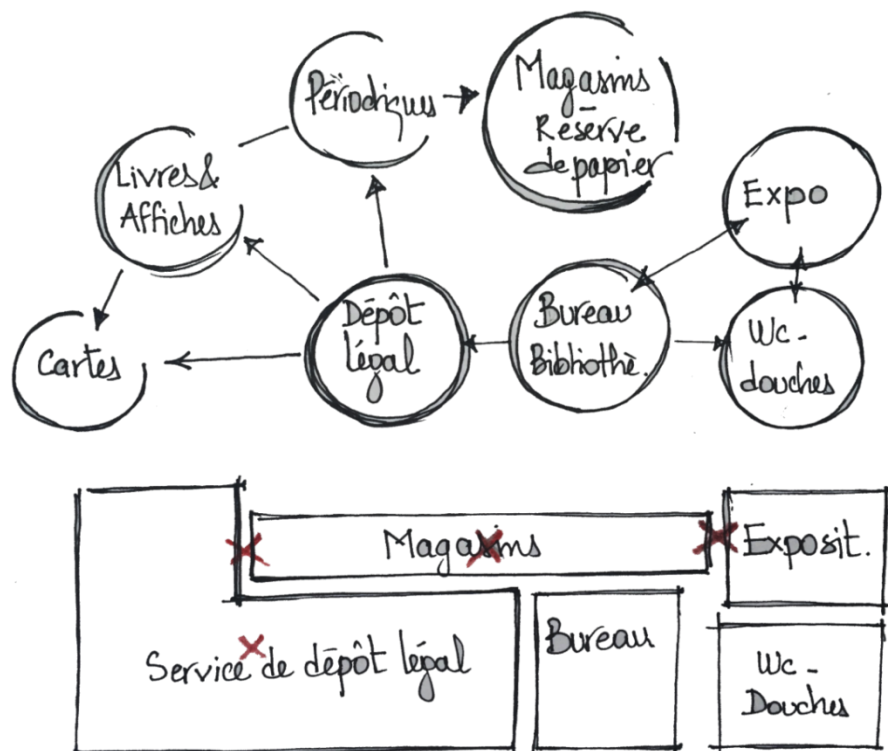


Figure 23 : Schémas démonstratifs de l'organisation spatiale des espaces de l'entresol de l'ex-BNA à sa conception entre 1954 et 1958. (Système d'ascenseurs et de monte charges démontrés par une croix)

Source : Auteure, Septembre 2018

- Les sous-sols de l'ex-BNA:

Selon la conception de Tombarel, les sous-sols, dont nous ne représentons que le premier, sont essentiellement dédiés aux ateliers de mécanographie des finances (Un service ne concernant pas la fonction de la BNA) et aux magasins de la bibliothèque. Seul le premier sous-sol jouit d'un parking, permettant d'abriter trois bibliobus et deux voitures particulières.

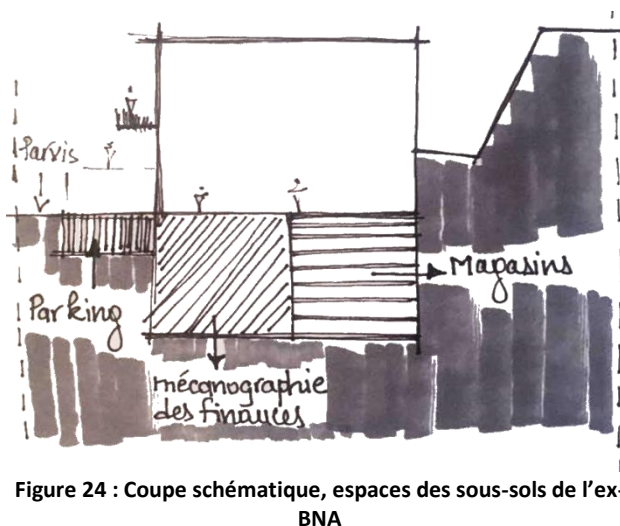


Figure 24 : Coupe schématique, espaces des sous-sols de l'ex-BNA

Source : Auteure, Octobre 2018

- Le premier étage de l'ex-BNA:

L'édifice de l'ex-BNA abrite ses salles de lectures à cet étage, dont l'accès du public se fait latéralement, comme schématisé précédemment. Germaine Lebel (1958) écrit « *Les différentes salles de lecture couvrent une superficie de 1.000 m² et renferment 312 places : grande salle de lecture du fonds général, salle de lecture sur la terrasse-loggia, salle réservée, salle du fonds arabe.* ». Ajouté à la lecture, d'autres arts sont mis à l'honneur par des espaces dédiés au cinéma ou encore à la musique. Afin de promouvoir le cachet culturel de l'édifice, une salle d'exposition est également conçue. (Annexe L)

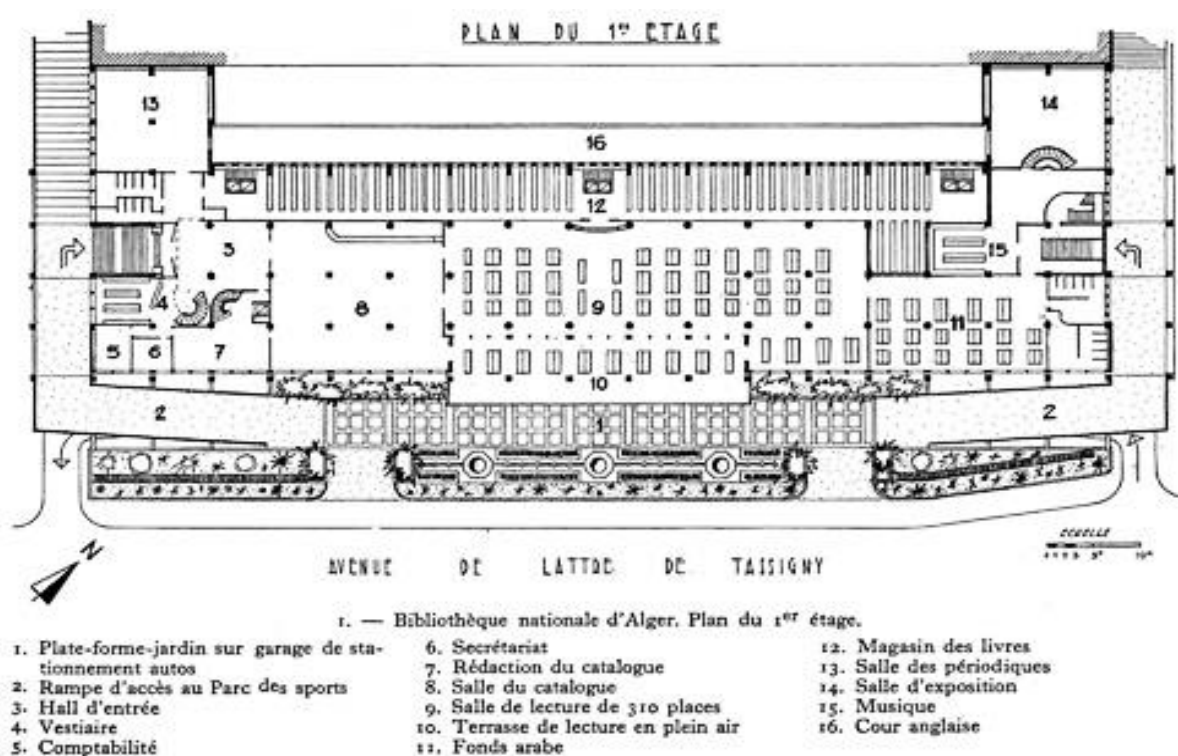


Figure 25 : Répartition spatiale de l'étage 1 de l'ex- BNA

Source : LEBEL Germaine. « La nouvelle Bibliothèque nationale d'Alger ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF). 1958.

- Le deuxième étage de l'ex-BNA:

La salle de lecture se développant en double hauteur afin de jouir de l'éclairage adéquat et d'un espace plus libre, les espaces du deuxième étage, qui se développe techniquement à partir de 14m environ au-dessus du sol, sont encore une fois dédiés à la gestion de l'ex-BNA et se développent sur les « côtés » comme défini sur la coupe transversale du projet :

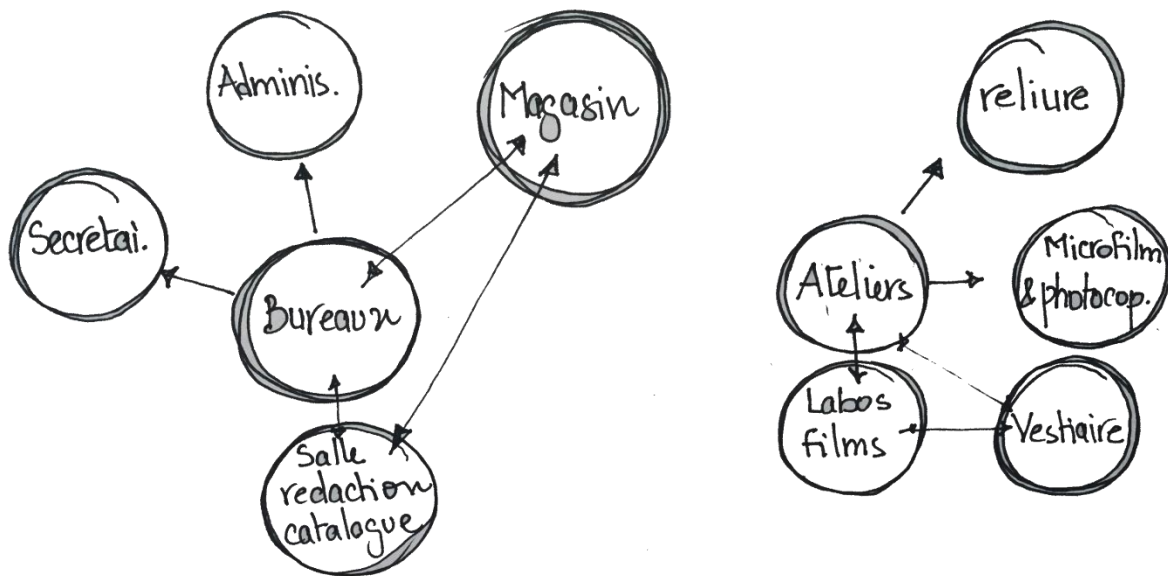


Figure 26 : Organigramme des espaces du deuxième étage l'ex-BNA

Source : Auteure, Septembre 2018

3.2 L'aspect technique et les innovations

L'architecte Tombarel aidé de l'ingénieur Schulz, avaient pris conscience de l'impact qu'allait avoir la conception de l'édifice de l'ex-BNA sur la fonction abritée, sur ses usagers, sur les ouvrages sauvegardés et cela sur le long terme. Pour se faire, un grand nombre de technologies ont été mises en œuvre au sein du projet :

- La mise à disposition de trois ascenseurs et de trois grands monte-charges (500kg) ainsi que d'un petit monte-charge (150 kg).
- Pour la conservation des ouvrages et le confort des usagers, la climatisation et le chauffage sont assurés par des systèmes de climatisation à air pulsé. Cependant, les fenêtres sont conçues en guillotine et donc étanche.
- La toiture-terrasse est aménagée en terrasse-jardin, considérée aujourd'hui comme dispositif écologique environnemental optimisant l'étanchéité des toitures.

3.3 Les aspects constructif et structurel

L'usage du béton n'échappe pas à l'observation, c'est le matériau qui s'est révélé à la même période que le mouvement moderne et il révolutionne l'architecture de ce mouvement. En effet, l'architecte conçoit le volume de l'édifice, en accord avec l'ingénieur Schulz, sur une longueur de 122m par une largeur d'ailes latérales de 35m, pour une hauteur de 17m matérialisée par les poteaux présents en façades, dont la rythmique correspond à une répétition dictée par un module de 6m environ.

Le béton lui profite d'un revêtement fait d'un enduit de marbre mélangé à de la pierre, coloré en vert clair avec incrustation de marbre vert de Vérone. Ajouté à cela, les préoccupations quant à la conservation des collections de la BNA ont été prises en charge puisque les magasins sont partiellement éclairés par la cour anglaise à travers des fenêtres étanches à verre traité qui absorbe les rayons du soleil, l'éclairage se fait également par les vitres qui longent la salle de lecture, faisant guise de paroi transparente. (Annexe K)

Ce qui reste particulier dans le système constructif de la bibliothèque est la structure des planchers puisque, seule « *la salle de lecture jouit d'une dalle en béton pendant que les autres niveaux sont des planchers métalliques autoporteurs, recouverts de dalles ciment enduites de plastolithe beige clair* ». Ces descriptions sont données par Germaine Lebel après l'inauguration de l'édifice en 1958.

C'est par l'ingéniosité de l'assemblage de ces éléments et de la réflexion de leurs usages que se sont exprimées les prouesses techniques développées par l'architecte et l'ingénieur de cet édifice.

4 Conclusion

Cette décomposition de l'histoire et de l'architecture de l'ex- Bibliothèque Nationale d'Alger nous a permis de connaître l'édifice, son milieu et ses conditions d'émergences mais surtout les situations rencontrées lors de sa réflexion et de sa réalisation.

Elle nous a permis de lire le projet, de comprendre les objectifs de l'architecte et d'en conclure ses principes. Bien que le parcours de l'édifice ait été jonché par les ajournements, les restrictions budgétaires, les obstacles dans l'acquisition foncière et autres soucis, le projet a vu le jour, a ouvert ses portes au public et a présenté les premières notions de modernité dont une bibliothèque de l'époque devait jouir.

Abdelhamid Arabe (2004), affirme l'importance de l'institution culturelle de la BNA : « *Son ancienneté, sa création et son développement dans les circonstances hors du commun, son rôle culturel et sa mission politique lui ont conféré un rang particulier d'une institution qui a fortement marqué l'histoire culturelle et politique tant de l'Algérie que de la France.* »

L'étude développée dans ce chapitre nous a permis de définir les attributs et se caractéristiques significatives de l'édifice de l'ex- Bibliothèque Nationale d'Algérie, notamment :

- C'est le témoin d'une série d'évènements marquant l'histoire de l'Algérie
- C'est le premier bâtiment officiel à avoir été édifié et construit à l'usage exclusif de la bibliothèque nationale d'Algérie, afin d'y abriter ses collections et d'offrir la lecture publique aux intéressés.
- Le témoin de l'œuvre de l'architecte Louis Tombarel
- Le témoin de l'essor de l'architecture du mouvement moderne des années 1930-1962.
- La matérialisation de l'ingéniosité de la réflexion autour d'une architecture de bibliothèque moderne mais aussi singulière et adaptée à son environnement.
- Le témoin des prouesses techniques et structurelles de la période caractérisée par l'architecture moderne, à savoir le béton et les planchers métalliques.

Chapitre III

Vérification des valeurs,

Etude du rapport des valeurs théoriques patrimoniales aux valeurs du cas d'étude

CHAPITRE III : Vérification des valeurs, Etude du rapport des valeurs théoriques patrimoniales aux valeurs du cas d'étude

1 Introduction à l'étude du statut de l'ex-BNA

Aujourd'hui, et depuis peu, l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie abrite le CNL dans quelques-uns de ses espaces et a pris le statut d'Annexe de la Bibliothèque Nationale d'El Hamma. L'étude des contextes spatio-temporels effectuée sur la période de développement du mouvement moderne à Alger mais également sur la période d'émergence de l'ex-BNA, aura fidèlement servi la mise en évidence de l'histoire de l'édifice.

Bien qu'il n'apparaisse que très peu dans les ouvrages, dans l'actualité ou encore dans les récits d'histoire, l'édifice a su révéler grâce à l'étude **qualitative, historique** ainsi qu'à la **méthode de décomposition**, ses attributs et caractéristiques significatives, relatives à son histoire, à son architecture, à son ossature ou encore à son usage.

Ces mêmes attributs peuvent s'apparenter à des valeurs qui offrent à l'ex- Bibliothèque Nationale d'Algérie, après leur mise en valeur, une remise en question de son statut actuel.

En effet, la mise en lumière de l'histoire du siège de l'ex-BNA et de ses attributs et valeurs, sont la première étape de revalorisation de l'édifice puisque seuls ses administrateurs, ses gestionnaires ou encore peu de chercheurs à l'image de Germaine Lebel (1958), Amin Zaoui (2004), Abdelhamid Arab (2004) et plus récemment, Messaouda Boutaba (2007), se sont intéressés à son histoire, à son statut ou encore à son utilisation.

Cependant, bien que des travaux de recherches fussent menés sur l'édifice, les contenus de ces mêmes recherches sont souvent ciblés et répondent à des problématiques relevant du domaine de l'histoire ou encore de la bibliothéconomie. Par conséquent, la question de la définition du statut patrimonial de l'édifice ou encore de sa valorisation n'a jamais réellement été formulée.

C'est dans l'optique de définir le statut patrimonial de l'édifice de l'ex-BNA et de le faire connaître, que notre étude s'oriente vers le processus de la valorisation et d'une patrimonialisation éventuelle. L'étude de l'ex-BNA doit permettre d'évaluer les attributs retenus, et de vérifier leur conformité aux valeurs de patrimonialisation développées par la

théorie. Cette opération, nous mènera ainsi à la contribution à la connaissance et à la reconnaissance de l'édifice avant d'identifier l'action à mener pour sa mise en valeur.

2 Notions de patrimoine et processus de patrimonialisation

L'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie ayant servi nombreux usages, présente actuellement des attributs pouvant être assimilés à des valeurs. L'identification de ses valeurs et leur évaluation a pour objectif de faire connaître l'édifice afin de considérer l'action à mener, lui donnant ainsi un statut. Pour se faire, il est important de définir les notions relatives au patrimoine et à la patrimonialisation.

2.1 La notion du patrimoine et de ses classes

Les traces sont les seuls témoins du passage du temps. Le temps étant immatériel et évolutif, le retour dans le passé reste jusqu'à présent chose utopique et impossible. Il est souvent difficile de comprendre le déroulement des faits d'histoire et de déterminer la chronologie ou encore l'aspect des civilisations et des événements historiques. Bien que le temps reste impossible à remonter, le présent bénéficie des traces du passé pour comprendre, voir connaître, le squelette du déroulement de l'histoire du monde bâti.

Ces **traces** qui témoignent des différents passages sur Terre, sont souvent **assimilés à des biens**. Ces mêmes biens sont donc issus d'un **processus d'héritage** effectué de période en période, rappelant fortement la notion de patrimoine, qui est lui, considéré comme « *...bien qu'on tient par héritage de ses ascendants, ce qui est considéré comme un bien propre, une richesse, ce qui, transmis par les ancêtres, est considéré comme bien commun d'un groupe* »⁴⁹ tel que défini par le Dictionnaire Le Larousse.

D'autres sources définissent cette notion et l'assimilent au « *...bien qui vient du père et de la mère - les biens de familles par opposition aux acquêts* »⁵⁰, ou encore « *Ce qui est transmis à une personne, une collectivité, par les ancêtres, les générations précédentes, et qui est considéré comme un héritage commun* »⁵¹. Toutes ces définitions nous mènent finalement à définir cette notion de **patrimoine** comme étant un **bien commun ou privé, hérité de nos ancêtres**.

Le patrimoine est associé au bien légué dans les définitions littéraires. Toutefois, cette notion reste différemment abordée par les institutions impliquées dans le domaine. En effet, c'est en 1972 que l'UNESCO définit le patrimoine comme étant : « *Héritage du passé, dont*

⁴⁹ Le Larousse.

⁵⁰ Second tome de la sixième édition du Dictionnaire de l'Académie Française, 1835.

⁵¹ Trésor de la langue française informatisé (TLFi).

*nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir »*⁵². Seulement, ce patrimoine cité par l'organisation culturelle mondiale est, à l'encontre du patrimoine décrit dans un aspect global par la littérature, non seulement défini mais également décomposé en classes de patrimoines à travers les différentes **chartes** portant sur le sujet. Nous citons quelques-unes des chartes adoptées par l'assemblée générale de l'ICOMOS⁵³:

- **La Charte de Venise de 1964 ou charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites**
- La Charte de Florence de 1981 portant sur les jardins historiques
- La Charte de Washington de 1987 ou Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques
- La Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique de 1990
- La Charte internationale du tourisme culturel de 1999 portant sur la gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif
- La Charte du patrimoine bâti vernaculaire de 1999
- La Charte ICOMOS de 2003 portant sur les principes pour l'analyse, la conservation et la restauration des structures du patrimoine architectural
- La Charte ICOMOS de 2008 portant sur l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux

Ces chartes établies à l'échelle mondiale, ont pour finalité de servir le patrimoine puisqu'elles sont, actuellement, les référents principaux de l'élaboration des textes juridiques relatifs aux biens culturels.

Dans les inventaires des patrimoines mondiaux, trois catégories sont nommées :

- **Patrimoine culturel**⁵⁴
- Patrimoine naturel
- Patrimoine mixte

⁵² UNESCO, Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (1972).

⁵³ L'ICOMOS ou Conseil International des monuments et des sites est une organisation internationale non-gouvernementale créée en 1965, qui œuvre pour la conservation des monuments et des sites, la protection du patrimoine dans le monde et la promotion des méthodologies de protection de ces biens. C'est donc, l'organe consultatif officiel de l'UNESCO pour le patrimoine mondial

⁵⁴ Défini par l'UNESCO en deux catégories, le patrimoine culturel est scindé en matériel et immatériel. Le premier regroupe le patrimoine mobilier, immobilier et subaquatique, quand le second regroupe les mœurs, traditions et rituels.

Cependant, la charte la plus célèbre reste tout de même la **Charte de Venise de 1964**, puisqu'elle introduit et définit la notion **de monuments historiques, classe dans laquelle s'inscrit notre objet d'étude.**

Cette définition est, selon G. H. Bailly⁵⁵ (1975), le point de départ de la définition de la notion « ensembles historiques », autre classe de patrimoine « *délicate à saisir* » et tout de même définie plus clairement en 1976 à Nairobi lors d'une conférence générale tenu par l'UNESCO. Dans son ouvrage « Le patrimoine architectural », les deux classes de patrimoines sont définies comme :

- Les monuments historiques : « ***Toute création architecturale isolée, aussi bien que le site urbain ou rural, qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle.*** ». (Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et sites - Charte de Venise, 1964.)

- Les ensembles historiques ou traditionnels : « ***Tout groupement de constructions et d'espaces y compris les sites archéologiques et paléontologiques constituant un établissement humain en milieu urbain comme en milieu rural, dont la cohésion et la valeur sont reconnues du point de vue archéologique, architectural, historique, préhistorique, esthétique ou socioculturel. Parmi ces « ensembles » qui sont d'une très grande variété, on peut distinguer notamment les sites préhistoriques, les villes historiques, les quartiers urbains anciens, les villages et hameaux ainsi que les ensembles monumentaux homogènes, étant entendu que ces derniers devront le plus souvent être conservés dans leur intégrité.*** » (Conférence générale de l'UNESCO – Nairobi, 1976)

Dans la précédente définition, nous notons que les sites archéologiques sont cités, et donc considérés comme ensembles historiques. C'est seulement en 1990 et à Lausanne, que l'ICOMOS adopte la charte internationale de la gestion du patrimoine archéologique, où il est définit comme :

⁵⁵ Architecte D.E.S.A, urbaniste S.F.U (Société française des urbanistes). - Responsable du secteur sauvegardé d'Amboise (en 1992)

- Le patrimoine archéologique : *« c'est la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé »* (Charte internationale de la gestion du patrimoine archéologique - Lausanne, 1990)

Afin de cibler la recherche, un retour sur la définition des monuments historiques s'impose. Cette définition cite des aspects qui s'apparentent aux valeurs de définition d'un patrimoine architectural et nous retenons donc les notions de **-témoin d'une évolution significative ou d'un événement historique-** pour les besoins de la présente recherche.

Si le contenu de la charte définit la notion de « monument historique », G.H. Bailly, quant à lui, cite **une classification typologique des monuments européens** :

- L'architecture religieuse, hospitalière, funéraire : Basiliques, cathédrales, chapelles, hôpitaux, hospices, monuments funéraires etc.
- L'architecture militaire : Forteresses, casernes, remparts etc.
- L'architecture civile privée : Maisons d'habitations, hôtels et châteaux privés etc.
- L'architecture civile publique : Châteaux, hôtels de ville, maisons communales etc.
- L'architecture industrielle et agricole : Moulins, fermes, usines etc.

C'est, par conséquent, dans la typologie **d'architecture civile publique** que doit s'inscrire **notre objet de recherche**, à savoir l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie, puisqu'il a servi le citoyen, la nation et la capitale et continue de servir à présent le Centre National du Livre et la Bibliothèque Nationale puisqu'il en est l'annexe.

2.2 Processus théorique de la patrimonialisation

Le patrimoine est, de manière générale, souvent associé à un bien légué. Seulement, cette notion est différemment abordée juridiquement, puisque tous les biens ne sont pas patrimoines et que tous les patrimoines ne sont pas perçus pareillement.

En effet, si tous les biens étaient considérés comme patrimoines, les milieux urbains et ruraux ne connaîtraient ni évolution ni renouvellement, et tendrait même à s'étaler consommant ainsi des surfaces inutilement. En d'autres termes, la notion de « patrimoine » sous-entendrait le passage d'un bien par une évaluation, jugeant la nécessité de sa conservation au profit de l'histoire d'une ville ou d'une civilisation, à titre d'exemple.

Cette opération est définie par le terme « patrimonialisation ».

« **La patrimonialisation** est un processus par lequel un objet est reconnu comme faisant partie de l'héritage d'une société. Faire reconnaître un patrimoine consiste en effet à réinjecter du sens dans un édifice qui a généralement perdu ses fonctions d'origine, et dont la désaffectation remet en cause la pérennité. » (M. Bouchemal, S. Chaouche, 2015) - En effet, en retournant vers la définition de l'UNESCO de la notion de patrimoine « *Héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir* », nous retenons deux expressions à savoir, « **profiter au présent** » et « **transmettre au futur** ». La réinjection de sens dans un édifice sert son utilisation dans le temps présent et la pérennité de l'édifice sert sa transmission aux générations futures et empêche par conséquent la falsification du déroulement de l'histoire.

Bien que les notions relatives au patrimoine n'aient été concrètement développées qu'à l'avènement des actions menées par l'UNESCO, à travers les chartes publiées par ICOMOS, la notion de conservation du patrimoine avait auparavant occupé les esprits. A titre d'exemple, nous citerons la conservation des noyaux d'architectures classiques de France, longtemps protégés au 19^{ème} siècle jusqu'au passage à l'action des activités du Baron Haussmann pour la purification de la ville et sa réflexion hygiéniste, malgré lesquelles il conservait des noyaux historiques, en rappel de l'histoire de la ville.

Quelques années plus tard, c'est le mouvement moderne, fondé sur la pensée rationaliste et en principe réfutant toute forme de retour vers le passé, mais qui considère tout de même le volet patrimonial de la ville à travers les différentes conventions nées des programmes des CIAM.

Cependant, bien que l'ex- Bibliothèque Nationale d'Algérie soit témoin de l'essor du mouvement moderne, mouvement ayant défendu le patrimoine et sa conservation, elle ne subsiste aujourd'hui qu'à travers sa structure et son enveloppe. **Son histoire, par contre, reste méconnue.**

En résumé, l'action de **la patrimonialisation sert à plusieurs échelles** puisqu'elle peut être considérée comme **un investissement** ou un réinvestissement mais également comme une **nouvelle façon de penser un bien**, qui aurait alors perdu de sa valeur originelle, afin de **le revaloriser et de le faire connaître**.

Cette notion d'investissement pourra, plus tard, être assimilée à une valeur économique que devrait présenter le bien à évaluer en vue d'une patrimonialisation.

La notion de patrimonialisation d'un bien est aisée à définir, la difficulté, elle, réside plutôt dans la description du processus de cette patrimonialisation. En effet, il n'est pas sans conséquence de décider de l'action à mener sur un bien et surtout du choix de ce même bien.

Dans un colloque se déroulant à Paris en 2007 et portant sur le processus de patrimonialisation et la gestion des territoires, Guy Di Méo cite H. Francois, N. Sénil et M. Hirczak qui définissaient, en 2006, le processus de la patrimonialisation en six étapes successives. Ces étapes répondent à deux besoins majeurs dans l'opération de la patrimonialisation, la connaissance et la reconnaissance. Par conséquent, ces besoins s'apparentent à la définition du processus qui se déroule comme suit :

i. La phase de connaissance :

- **La prise de conscience patrimoniale** : Première étape du processus, elle est souvent signe de **l'acceptation d'un bien** comme étant bien commun à la société et donc signe de l'acceptation de l'histoire. C'est également l'instant de compréhension du potentiel culturel, social et économique d'un bien et de l'impact positif qu'il pourrait avoir, tout autant que la prise de conscience du danger que l'histoire encourt si disparition du bien relatif au déroulement de faits d'histoire se fait.
- **La sélection** : La patrimonialisation étant un jeu d'acteurs différents tous inclus dans la réflexion du processus de cette action, la sélection d'un objet ne peut donc pas obéir totalement à des critères de sélection prédéfinis, bien qu'un grand nombre de valeurs aient été définies par les théoriciens tels qu'Alois Riegl⁵⁶, G.H. Bailly ou encore Françoise Choay⁵⁷. Chaque édifice développe ses propres valeurs patrimoniales et

⁵⁶ Aloïs Riegl (1858-1905) est un historien de l'art autrichien, et directeur de la Commission centrale des monuments historiques lorsqu'il rédige son célèbre essai « Le culte moderne des monuments » en 1903.

⁵⁷ Françoise Choay (1925) est une historienne des théories et des formes urbaines et architecturales, elle est également écrivain et critique d'art et a été Professeur émérite des universités Paris.

chaque monument est évalué selon les acteurs qui l'entourent et les conditions sociales ou économiques de l'instant.

- **La justification** : Cette étape est la **justification du choix effectué pour une patrimonialisation**. Souvent, cette justification se base sur la défense d'une cause, le rappel d'un pan de l'histoire, la mise en évidence de la prospérité des générations de prédécesseurs ou encore la reconnaissance d'un événement ou d'un fait de l'histoire dont l'édifice aurait été témoin.

ii. La phase de reconnaissance :

- **La conservation** : Considérée comme fondement de la patrimonialisation, l'action de conserver est tout de suite reliée au processus. En effet, si dans la définition du patrimoine, la transmission aux générations futures est mentionnée, il convient qu'une trace de ce patrimoine doive perdurer dans le temps et que le patrimoine doive être protégé. Seulement, la conservation peut s'habiller de différentes manières et cela selon le contexte de l'action de patrimonialisation et ses objectifs mais aussi selon l'état de l'objet à considérer comme patrimoine. Cette action sert par conséquent à choisir une action à mener sur l'objet en répondant aux conditions de la situation.
- **L'exposition** : Cette étape est assimilée à la mise en scène du patrimoine, elle est l'un des objectifs de sa conservation. Si le patrimoine n'était pas exposé ou accessible à la société, le fondement même de la transmission aux futures générations et de l'utilisation au présent serait alors erroné. Encore une fois, le mode d'exposition est choisi selon le contexte, à titre d'exemple, un édifice pourrait être muséifié alors qu'un autre se verrait changer de fonction mais réintégrer dans son milieu.
- **La valorisation** : Etape finale de la patrimonialisation, elle est assimilée à l'exploitation du patrimoine. Récemment, la prise de conscience de la valeur du patrimoine et de l'apport qu'il pourrait avoir envers le développement des territoires ont permis d'investir dans ces édifices classés patrimoines. En effet, sa valorisation pourrait jouer un rôle économique très promoteur pour son milieu d'insertion et beaucoup de société voient maintenant naître cette exploitation du patrimoine pour servir le tourisme et créer l'afflux vers ces entités.

2.3 Rétrospective sur l'historique du patrimoine et de la patrimonialisation en Algérie

Comme cité précédemment, la problématique de la prise en charge du patrimoine est au cœur des discussions et suscite beaucoup de questionnements. En effet, si les paroles des responsables et gouverneurs promettent parfois la considération de la question de la prise en charge du patrimoine, les actions ne suivent pas souvent les mots. Selon Tewfik Guerroudj (2012), les dirigeants considèrent que la priorité n'est pas à la réflexion de la question du patrimoine.

Aborder le sujet de la patrimonialisation en Algérie, nécessite un retour sur le riche passé de l'histoire du patrimoine et du processus lui-même. En effet, leurs parcours ont connus plusieurs étapes d'évolution mais également plusieurs aspects et ces notions ne datent certainement pas d'aujourd'hui.

Afin de comprendre l'émergence du concept de « patrimoine » en Algérie, il faut retourner aux premières préoccupations occidentales sur le sujet. Les premières pensées autour du sujet du patrimoine remontent comme cité précédemment au 17^e siècle en Angleterre et au 19^e siècle en France, période où l'on considère la relation au passé puisque les nouveaux modes de vie commencent à voir le jour.

De ce fait, c'est en 1830 que le premier poste d'**Inspecteur des monuments historiques** est créé en France par François Guizot. Quatre années plus tard (1934), une nouvelle institution voit le jour « *Le comité des arts* »⁵⁸. Ce comité est d'abord dirigé par des **archéologues** mais ces derniers sont très rapidement relégués au second-plan par l'arrivée d'**architectes** tout aussi actifs et **consciencieux de la question du patrimoine**.⁵⁹

Sur l'autre rive de la méditerranée, l'heure est à la conquête de l'Algérie et c'est parallèlement à l'évolution de la notion de patrimoine en occident, que verra naître la notion de patrimoine en Algérie, jusque-là terre méconnue des français. En effet, c'est à travers les quelques ouvrages, peintures, poésies ou encore récits de géographes ayant visité le territoire, que les français réalisent le potentiel culturel algérien, qui n'est pas réellement mis en valeur par ces productions. C'est donc à partir de ces réflexions que la France décide d'entamer son processus d'explorations du territoire algérien, en premier lieu, scientifiques et donc pour

⁵⁸ Il sera 3 ans plus tard – Commission des monuments historiques

⁵⁹ En août 1846, Prosper Mérimée remarquait au sujet de cette prééminence professionnelle : « Il faut diviser la France entre Questel, Viollet-le-Duc et Boeswillwald. » - Nabila Oulebsir, 1994

enrichir les découvertes archéologiques, artistiques et architecturales mais ensuite et de manière plus urgente, afin de contrôler le territoire militairement et d'en connaître par conséquent tous les détails.

Deux noms d'architectes reviennent, **Bonaventure-Amable Ravoisié**, pour une première étape d'explorations effectuées entre 1840 et 1842, et **Edmond-Clément-Marie-Louis Duthoit** envoyé en 1872 en mission pour une seconde étape d'explorations scientifiques. Ce qui avait distingué les deux phases d'explorations furent le sujet des explorations ou les monuments et sites eux-mêmes.

En effet, le premier architecte se penchait plutôt sur la question de l'étendue de la civilisation antique en bassin méditerranéen, ayant auparavant effectué des explorations en Egypte et en Morée, et s'intéressait donc aux architectures antiques et ses planches représentaient des « *temples, arcs de triomphe, portes, théâtres, amphithéâtres, thermes, cirques, hippodromes, ponts, aqueducs.* » (N. Oulebsir, 1994). Ajouté à cela, l'architecte aidé de son équipe s'attela à redessiner le territoire (routes, impasses etc.) à des fins militaires, puisque la période coïncidait avec les premières années de la conquête de l'Algérie.

L'intérêt porté aux éléments locaux, était donc amoindri et le nombre de planches, redessinant des monuments d'architecture local, très pauvre, compte tenu du budget réduit qui leur avait été alloué mais aussi car l'architecte avait jugé l'architecture locale moins attirante que leurs descriptions littéraires.

C'est avec l'arrivée du second architecte **Edmond Duthoit en 1872**, que **l'intérêt porté à l'architecture locale grandit**. Il se verra confier la ville de Tlemcen en particulier où il s'attela à redessiner l'architecture mauresque et orientaliste à laquelle il portait grand intérêt.

Parmi ses travaux nous citons des mosquées à Tlemcen, el Mansourah ou encore le complexe de Sidi Boumediene, il produisit donc un très grand nombre de planches représentant des architectures locales aux détails ornementaux particuliers qui attirèrent rapidement l'attention de l'architecte puisqu'il y voyait de la géométrie et une analogie avec l'architecture gothique dont il était fervent défenseur.

Edmond Duthoit devient avec le temps premier architecte des monuments et sites en Algérie et l'activité relative au patrimoine se poursuivit puisqu'en 1875, E. Duthoit produit un manuscrit de 257 pages sur les monuments musulmans de l'ancienne province d'Oran (à Tlemcen).

A partir de l'année 1900, un budget spécial pour l'Algérie est créé et réparti par édifice en parallèle de l'organisation administrative du service de la conservation des monuments historiques auquel viennent s'ajouter les monuments archéologiques (1910) suite à la création du service des antiquités algériennes. En parallèle, une longue période d'évènements marque l'élaboration de listes de monuments en vue de classement, et le début de travaux de fouilles ou encore de restauration effectuée sur les monuments classés, débutent en 1924.

Les années 1930, marquent l'avènement du mouvement moderne à Alger, qui considère la question du patrimoine en occident et qui tend à s'adapter sur le nouveau territoire qu'est Alger à cette époque-là.

Suite à cela, c'est en **1967** que **27 monuments** sont alors classés suite à l'élaboration, sur la base des textes légués par les occupants français, d'un texte de loi indiquant une réglementation relative aux fouilles et aux procédures de classement.

Ce n'est qu'en 1998, que la législation algérienne, indépendante depuis 1962, promulgue la loi relative à la protection du patrimoine culturel.

Ainsi, la liste des monuments et sites classés à l'échelle nationale s'étend aujourd'hui au nombre de 41 à Alger, selon le site du ministère de la culture, et c'est à partir des années 1980 que l'UNESCO commençait à porter intérêt au patrimoine algérien, classant jusqu'à maintenant 07 sites :

- La Qalaa de Beni Hammad ;
- La vallée du M'zab ;
- Le Tassili n'Ajjer ;
- Les ruines romaines de Tipaza ;
- Les ruines de la ville de Djémila ;
- Les ruines de la ville de Timgad ;
- La Casbah d'Alger.

La liste des monuments et sites classés à Alger ne compte jusqu'à présent **aucun bâtiment de la période caractérisée par l'architecture et l'urbanisme du mouvement moderne**. Bien qu'utilisée au quotidien, la grande majorité des productions de la période française demeure encore refusée par le peuple et léguée au dernier plan par les autorités.

Le patrimoine connaît aujourd'hui une situation de crise et l'impact qu'il pourrait avoir sur la situation sociale, historique et économique du pays reste encore inconsideré.

L'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie est témoin de cette situation de crise puisqu'il est laissé à la merci du temps, sans protection, ni prise en charge ni même reconnaissance historique.

2.4 Valeurs de patrimonialisation d'un monument historique

Il est difficile de définir des valeurs normatives d'évaluation d'un patrimoine ou des critères de sélection puisque ces valeurs sont relatives à l'édifice lui-même, à son histoire, à sa signification ou encore à ses caractéristiques architecturales ou structurelles. Ajouté à cela, la spécification des valeurs en rapport avec les périodes d'édification ou les mouvements architecturaux n'ont encore jamais réellement été déterminées. C'est pour cette raison, que la **définition des valeurs** en vue d'une proposition à la patrimonialisation **se fait au cas par cas**, chaque édifice jouit de ses propres valeurs en addition à des valeurs généralisées. Ces valeurs, certains théoriciens et historiens de l'art ont su les définir selon leurs doctrines, leurs idéologies et leurs visions du patrimoine.

Pour cette recherche, trois références sont citées :

- i. Gilles Henri Bailly
- ii. Aloïs Riegl
- iii. Françoise Choay et Alain Bourdin⁶⁰

i. Gilles Henri Bailly :

Selon G.H. Bailly dans son ouvrage « Le patrimoine architectural » publié en 1975, le monument ne peut être un élément isolé, il formerait un tout avec son cadre bâti et est en relation directe avec son environnement. A ces monuments, il associe trois valeurs :

- *La valeur culturelle et artistique* : Selon l'auteur, l'intérêt porté par le public se dirige souvent vers des monuments de grandes envergures, témoins de grands faits

⁶⁰ Alain Bourdin (1945) est chercheur, docteur en sociologie et en lettres et sciences humaines et est professeur à l'institut français d'urbanisme de Paris.

historiques puisqu'ils **témoignent d'une civilisation ou d'une culture**. Cependant, les monuments plus simples, peuvent être aussi riches de valeurs et communiquer autant d'informations et de détails sur l'histoire.

- *La valeur économique* : L'auteur la décrit comme attrait touristique puisque le patrimoine constitue de manière progressive un réel apport économique lorsqu'il est inclus dans les stratégies touristiques. Seulement, ce qu'il trouve dommage est que souvent, les monuments au cœur de ces stratégies sont les monuments spectaculaires témoins d'événements particuliers pendant que les petits monuments eux, pourraient témoigner du vécu quotidien d'un peuple.
- *Éléments du cadre de vie* : Cette valeur exprime la présence du monument dans le quotidien et son imposition dans le cadre de vie. Quand ils ne sont pas considérés par les autorités ou acteurs responsables du patrimoine, les monuments font partie du paysage urbain et des habitudes de la vision des citoyens.

ii. Aloïs Riegl :

Dès les premières réflexions portant sur le patrimoine, des questionnements sont venus occuper les esprits quant aux valeurs qui suggèreraient la sélection d'un monument à considérer comme patrimoine, et dans ce cas, il se posait également la question du choix d'action, de l'idéologie dans laquelle s'inscrire. Il est donc évident que les valeurs de patrimoine sont multiples.

En 1903, Alois Riegl, historien de l'art autrichien, dans son ouvrage « Le culte moderne des monuments », vient définir sa notion du monument (Monument intentionnel (voulu), monument historique (non voulu), monument ancien (non voulu)) et définit par la même occasion sa vision des valeurs d'un patrimoine :

- *La valeur de remémoration* : L'une des premières valeurs que Riegl réfléchira dessus est « La valeur historique » - Il cite dans son ouvrage « *Nous appelons historique tout ce qui a été, et n'est plus aujourd'hui. À l'heure actuelle, nous ajoutons encore à ce terme l'idée que ce qui a été ne pourra plus jamais se reproduire, et que tout ce qui a été, constitue un maillon irremplaçable et indéplaçable* » - Cette valeur, l'historien décide de l'inclure sous la valeur de remémoration qui est définie elle comme étant

expression du passé et à laquelle il vient ajouter la valeur de remémoration intentionnelle et la valeur d'ancienneté :

- *La valeur historique* : Non seulement perçue comme témoin du passé, cette valeur prouve que le monument est témoin d'une sorte de développement unique pour la période pendant laquelle il est édifié.
 - *La valeur de remémoration intentionnelle* : Cette valeur signifie que l'édification même du monument signifie que la pérennité de la mémoire de celui-ci est inévitable, elle empêche donc que sa mémoire ne sombre dans le passé.
 - *La valeur d'ancienneté* : Cette valeur signifie l'apparition des signes de passage du temps sur le monument, qu'ils soient représentés par une dégradation ou par une différence de style causé par le passage de ce temps.
- *La valeur de contemporanéité* : A l'époque déjà, la valeur artistique faisait partie des premières réflexions. Seulement, Alois Riegl décide de l'englober sous la valeur de contemporanéité, qui selon lui, différemment de la valeur de remémoration, n'accorde aucun rôle à l'ancienneté et résulte plutôt de la satisfaction des sens et de l'esprit. Il définit cette valeur à travers deux valeurs, celle de la valeur de l'art (subdivisée elle-même en valeur de nouveauté et valeur d'art relative) et celle de la valeur d'usage :
- *La valeur d'art* : Il propose cette valeur puisqu'elle découle de la relation de l'art aux sens et à l'esprit et la subdivise en deux valeurs :
 - *La valeur de nouveauté* : L'auteur considère toute nouvelle œuvre comme jouissant d'une valeur élémentaire artistique grâce à la nouveauté qu'elle apporte.
 - *La valeur d'art relative* : Riegl suggère que cette valeur est synonyme de rupture artistique du style du monument édifié avec un style antérieur, ce qui ferait la spécificité de celui-ci.
 - *La valeur d'usage* : Cette valeur définit l'aptitude d'un édifice à accueillir de nouvelles fonctions ou activités et à évoluer dans et avec le temps.

iii. Françoise Choay, Alain Bourdin

Selon F. Choay (1996) et A. Bourdin (1985), l'évaluation du statut d'un édifice et sa revendication au titre de patrimoine se matérialise à travers l'étude de quatre valeurs :

- *La valeur d'historicité* : Le monument ou le site est témoin de l'histoire, il traverse le temps et cette valeur révèle donc l'impact que pourrait avoir le bâtiment sur le déroulement des événements et ce à travers différents temps.
- *La valeur d'exemplarité* : l'exemplarité renvoie à tout élément qui pourrait être un exemple de référence.
- *La valeur d'identité* : Cette valeur renvoie à l'appartenance du monument ou site à une culture, une société, une ethnie, un mouvement etc.
- *La valeur de beauté* : C'est une valeur qui exprime « le beau » à travers une signification que l'édifice dégage.

Ces différentes valeurs résultent d'un ensemble d'études pratiques et théoriques effectuées sur des cas d'études ou des recherches préalablement établies et sont donc une somme de valeurs pouvant être retrouvées dans les édifices, en addition à des valeurs pouvant être particulières à l'édifice lui-même, faisant quelque part son unicité.

Cette unicité, quand, elle est justifiée voir vérifiée, est fortement recherchée dans les monuments historiques, puisqu'elle est assimilée à la valeur universelle exceptionnelle définie par l'UNESCO.

3 Etude des valeurs de l'édifice de l'ex- BNA

Comme indiqué dans son appellation « Connaissance du cas d'étude par décomposition pour déterminer ses valeurs et attributs », le chapitre précédent a pour finalité la définition des attributs et caractéristiques significatives de l'édifice et cela à travers l'analyse de son émergence, son évolution, son parcours, son architecture et bien d'autres aspects. A titre de rappel, voici ces premiers attributs évalués :

- C'est le témoin d'une série d'évènements marquant l'histoire de l'Algérie
- C'est le premier bâtiment officiel à avoir été édifié et construit à l'usage exclusif de la bibliothèque nationale d'Algérie, afin d'y abriter ses collections et d'offrir la lecture publique aux intéressés.
- Le témoin de l'œuvre de l'architecte Louis Tombarel
- Le témoin de l'essor de l'architecture du mouvement moderne des années 1930-1962.
- La matérialisation de l'ingéniosité de la réflexion autour d'une architecture de bibliothèque moderne mais aussi singulière et adaptée à son environnement.
- Le témoin des prouesses techniques et structurelles de la période, caractérisée par l'architecture moderne, à savoir le béton et les planchers métalliques.

Ces caractéristiques et attributs vont à présent servir à définir les valeurs de l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie, qui seront utilisées plus tard dans la recherche afin de répondre à notre questionnement de départ.

3.1 Développement des attributs de l'ex- Bibliothèque Nationale d'Algérie

Afin de répondre à la problématique posée au départ de la recherche, à savoir la proposition de l'édifice de l'ex- Bibliothèque Nationale d'Algérie à la **connaissance et reconnaissance**, il convient de transcrire les attributs en valeurs et de les associer aux valeurs précédemment définies ou de les définir comme valeurs propres à l'édifice :

- C'est le témoin d'une série d'évènements marquant l'histoire de l'Algérie puisqu'il avait, pendant son édification, été témoin de plusieurs évènements marquant de la Guerre d'Algérie, notamment l'inauguration de son chantier à la même année que l'enclenchement de la Guerre d'Indépendance d'Algérie mais aussi son inauguration en 1958, à la veille des manifestations du 13 mai 1958. Cette caractéristique significative **est une valeur événementielle.**
- C'est le premier bâtiment officiel à avoir été édifié et construit à l'usage exclusif de la bibliothèque nationale d'Algérie, après une lutte incontestable contre les obstacles du temps et des conditions de l'heure (Priorité à la construction en masse du logement, économie en crise, croissance démographique etc.), le projet de la bibliothèque avait enfin vu le jour. **Cette caractéristique significative est également une valeur événementielle.**
- Le témoin de l'essor de l'architecture du mouvement moderne des années 1930-1962 : C'est un des témoins de l'avènement du mouvement moderne en architecture à Alger, dans le domaine des équipements publics, culturels, de fonction publiques. **Cette caractéristique est une valeur de signification.**



Figure 27 : Photo de l'aspect actuel de l'ex-BNA, témoin du mouvement moderne à Alger

Source : Auteure, 11 avril 2018

- Le témoin de l'œuvre de l'architecte Louis Tombarel : L'ex- Bibliothèque Nationale d'Algérie est une des rares œuvres que l'architecte Louis Tombarel a conçu (Sans association avec d'autres architectes), les principes qu'il y développe témoignent de son adhésion à la pensée moderniste mais aussi de sa pensée visionnaire (Toiture-jardin, Structure du plancher métallique etc.). **Cette caractéristique significative une valeur de signification.**
- La matérialisation de l'ingéniosité de la réflexion autour d'une architecture de bibliothèque moderne mais aussi singulière et adaptée à son environnement : La Bibliothèque Nationale édifiée à cette période répondait aux besoins de l'époque d'une bibliothèque conventionnelle, non seulement moderne, la bibliothèque s'intégrait parfaitement au site sur lequel elle s'implantait profitant ainsi des potentialités de ce même site. Cette caractéristique **significative est une valeur esthétique.**



Figure 28 : Photo prise depuis le balcon de la terrasse de l'ex-BNA, vue sur la baie d'Alger, le forum, l'ancien Gouvernement Général

Source : Khadidja Taib, EPAU, 01 décembre 2016

- Le témoin des prouesses techniques et structurelles de la période caractérisée par l'architecture du mouvement moderne, à savoir **l'utilisation du béton et les planchers à ossatures métalliques** : Cette caractéristique significative est une valeur physique.



Figure 29 : Intérieur de l'ex-BNA, vue sur le premier étage en double hauteur

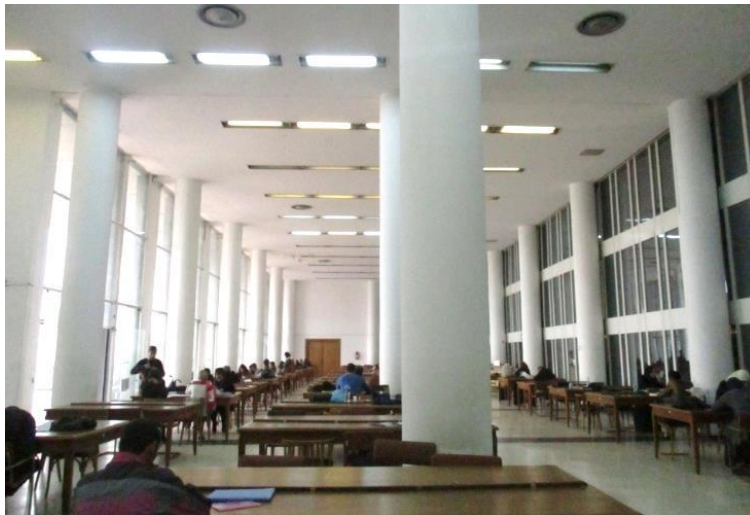


Figure 30 : Intérieur de l'ex-BNA, vue sur la salle de lecture en double hauteur

Source : Khadidja Taïb, EPAU ,01 décembre 2016

Les valeurs citées sont propres à l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie, elles résultent de ses attributs qui sont directement liés à son histoire et à ses particularités architecturales, structurelles ou encore esthétiques.

3.2 Vérification d'existence de valeurs définies par la théorie dans l'édifice

Afin d'appuyer et de justifier la réponse à la problématique de départ, il convient d'identifier l'existence ou l'inexistence des valeurs du patrimoine définies par la théorie, citée précédemment, en addition aux valeurs déduites propres à l'édifice de l'ex- Bibliothèque Nationale d'Algérie :

Valeur patrimoniale	Evaluation	Argumentaire
La valeur culturelle et artistique	✓	Témoin d'évènements historiques.
La valeur économique	✓	L'édifice abrite partiellement le Centre national du Livre - Edition d'ouvrages



Figure 31 : Plaque de l'enseigne du Centre National du Livre sur le lieu de l'ex-BNA
Source : auteure, 11 avril 2018

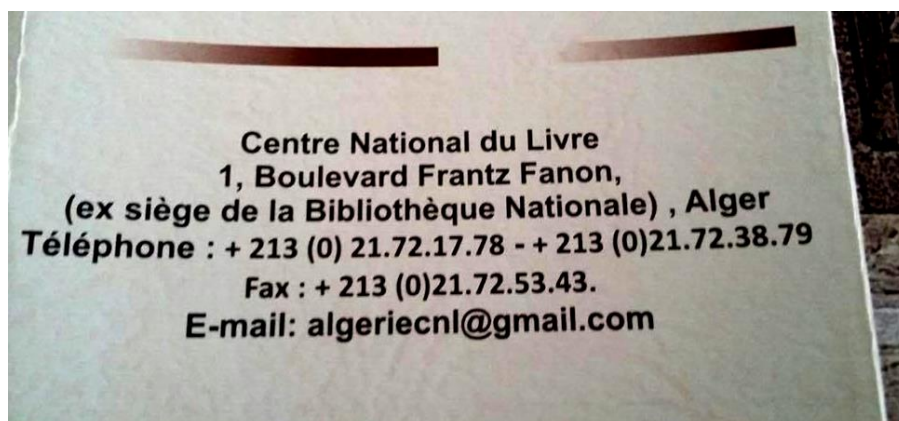
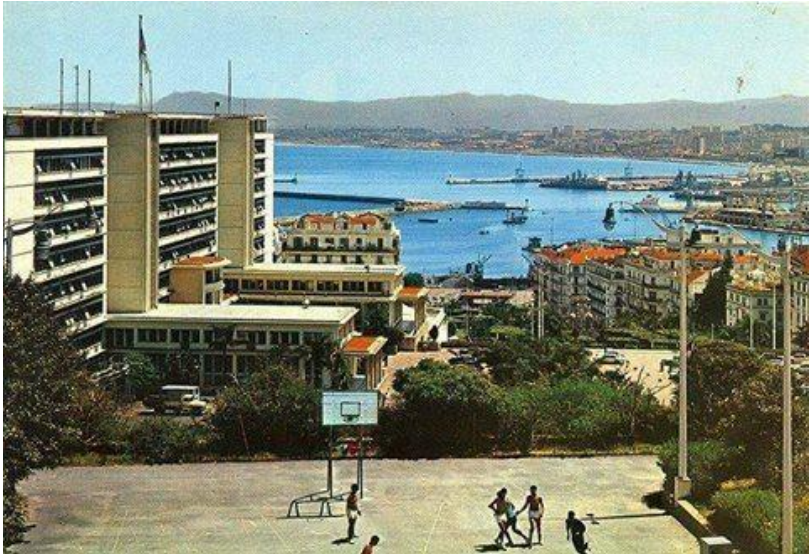


Figure 32 : Contact sur la brochure du Centre National du Livre, adresse au lieu de l'ex-BNA

Source : Dr. FERHAT Sara, 22 novembre 2017

Eléments du cadre de vie	✓	L'édifice se trouve sur un boulevard animé – Le boulevard Frantz Fanon- et sur un promontoire, donnant vue sur la baie d'Alger.
 Figure 33 : Ancienne vue sur la baie d'Alger, le forum et le stade, depuis le balcon du Boulevard F.Fanon Source : https://www.pinterest.com/pin/494762709055797874/?lp=true  Figure 34 : Vue actuelle sur la baie d'Alger, le forum et le stade, depuis le balcon de la terrasse de l'ex-BNA Source : Khadidja Taib, EPAU, 01 décembre 2016		
La valeur de remémoration intentionnelle (La valeur de remémoration)	✓	L'édifice a été édifié et ce malgré les nombreux obstacles et conditions d'émergences afin de laisser sa trace.

La valeur historique (La valeur de remémoration)	✓	L'édifice est témoin du développement des bibliothèques en Algérie et même en Afrique du Nord puisqu'il est le premier bâtiment officiel de la BNA.
--	---	---



Figure 35 : Photo archive, enseigne « Bibliothèque Nationale » en façade après l'édification de l'ex-BNA

Source : http://alger-roi.fr/Alger/bibliotheque_nationale/textes/3_biblio_algeria61.htm

La valeur de nouveauté (Valeur d'art sous la valeur de contemporanéité)	✓	L'édifice de l'ex-BNA fut le premier à abriter la fonction conventionnellement, il est synonyme de nouveauté à cette époque et dans ce domaine.
---	---	---

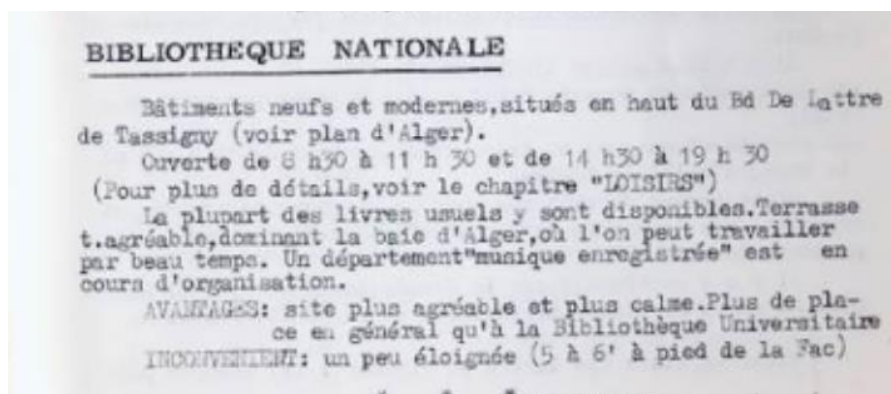


Figure 36 : Texte extrait du Petit guide de l'étudiant entrant en faculté, à propos de l'ex BNA

« Bâtiments neufs et modernes, situés en haut du Bd De Lattre de Tassigny (voir plan d'Alger). Ouverte de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 19h30 (Pour plus de détails, voir le chapitre « LOISIRS »). La plupart des livres usuels y sont disponibles. Terrasse t. agréable, dominant sur la baie d'Alger, où l'on peut travailler par beau temps. Un département « musique enregistrée » est en cours d'organisation.
 Avantages : site plus agréable et plus calme. Plus de place en générale qu'à la Bibliothèque Universitaire.
 Inconvénients : un peu éloignée (5 à 6' à pied de la Fac). »

Source : http://alger-roi.fr/Alger/facultes/guide_etudiant/pages/22_plan_fac.htm

La valeur d'ancienneté (La valeur de remémoration)	✓	L'édifice expose des dégradations qui témoignent de son ancienneté et du passage du temps.
--	---	--



Figure 37 : La cour anglaise arrière, dégradation du mur de soutènement

Source : Khadidja Taib, EPAU, 01 décembre 2016



Figure 38 : Rampe latérale de l'édifice, dégradation du mur des poutres extérieures

Source : Auteure, 11 avril 2018

La valeur d'art relative (Valeur d'art sous la valeur de contemporanéité)	✓	L'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale affichant des principes de rationalisme, il s'inscrit dans le mouvement moderne et vient donc en rupture avec les pensées classicisantes ou néo-mauresques exercées à Alger entre l'arrivée des colons et le début du 20 ^e siècle.
---	---	--



Figure 39 : Parvis d'entrée à l'ex-BNA matériaux du mouvement moderne, sol traité en pierre, marbre et verre.

Source : Auteure, 11 avril 2018

La valeur d'usage (Valeur de contemporanéité)	✓	L'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale a connu jusqu'à l'année 2010 la fonction principale de bibliothèque (D'abord nationale puis annexe de la bibliothèque nationale) puisqu'à cette année, il est annoncé que l'édifice abriterait les fonctions du Centre National du Livre (Fonction actuelle). (Figure n°30 et 31)
---	---	--

La valeur d'identité	✓	L'édifice appartient au mouvement moderne mais également à l'historique des équipements culturels nationaux algériens.
La valeur d'exemplarité	✓	La conception de l'édifice de l'ex-BNA présent des caractéristiques spatiales, architecturales et structurelles fonctionnelles et novatrices, elle constitue une référence architecturale.



Figure 41 (Haut) : Salle de lecture principale, donnant également sur la salle de lecture en terrasse et Parvis d'entrée à l'ex-BNA, espace extérieur aménagé en ambiances végétales et aquatiques.

Figure 40 (Bas) : Façade de l'ex-BNA, mise en valeur de la structure, architecture du mouvement moderne

Source : Khadidja Taib, EPAU, 01 décembre 2016 (Fig 39 et 40) - Auteure, 11 avril 2018 (Fig 41)

La valeur d'historicité	✓	L'édifice de l'ex-Bibliothèque existe jusqu'à présent pour témoigner de la matérialité de celui-ci et de sa pérennité dans le temps.
La valeur esthétique	✓	L'architecture de l'édifice et l'usage des différents éléments en façade mais également leur agencement au sein du projet définissent la valeur esthétique de l'ex-BNA



Figure 42 (Gauche) : Escalier balancé intérieur, revêtu de marbre, pièce d'art du bâtiment



Figure 43 (Droite) : Parvis d'entrée à l'ex-BNA, traitement du sol différent et jeu de volumes au sein de l'édifice permettant la création de différentes ambiances, vues et vécues

Source : étudiante de l'EPAU – Khadidja Taib, 01 décembre 2016

Tableau 2 : Vérification des valeurs patrimoniales

Sur un total de seize (16) valeurs, 16 sont argumentées et vérifiées par le support théorique mais également par l'investigation pratique.

Il reste important de préciser que certaines valeurs se chevauchent dans leurs définitions et dans la réponse de l'édifice à leurs exigences.

Un bref retour vers la définition du monument selon Riegl (année), qu'il subdivise en trois classes, à savoir :

- **Le monument intentionnel,**
- le monument ancien
- le monument historique qui s'impose afin de préciser la classe d'appartenance de notre cas d'étude :

En s'y référant, nous remarquerons que le parcours historique de l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie, fait qu'il s'inscrit dans la classe des *monuments intentionnels* puisqu'il fut longtemps voulu et demandé et finit par aboutir.

4 Conclusion

L'étude de l'objet à travers son histoire, ses caractéristiques particulières en architecture-et en structure mais également, son évolution, ont permis de définir les caractéristiques significatives et attributs spécifiques à l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie.

L'édifice a vu ces mêmes caractéristiques se faire transcrire en valeurs spécifiques à lui-même, avant d'être confronté aux valeurs développées par la théorie, afin d'affirmer ou d'infirmer l'existence de ces valeurs du patrimoine au sein de l'édifice, toujours sur la base de la connaissance de l'objet préalablement effectuée.

L'étude théorique et l'application pratique sur le cas d'étude nous a permis de déterminer les valeurs suivantes :

- Les valeurs propres à l'édifice :
 - La valeur événementielle
 - La valeur physique
 - La valeur de signification

- Les valeurs propres à l'édifice retrouvées dans la théorie :
 - La valeur esthétique

- Les valeurs relatives à la théorie :
 - Eléments du cadre de vie
 - La valeur culturelle et artistique
 - La valeur d'ancienneté (La valeur de remémoration)
 - La valeur d'art relative (Valeur d'art sous la valeur de contemporanéité)
 - La valeur d'exemplarité
 - La valeur d'historicité
 - La valeur d'identité
 - La valeur d'usage (Valeur de contemporanéité)
 - La valeur de nouveauté (Valeur d'art sous la valeur de contemporanéité)
 - La valeur de remémoration intentionnelle (La valeur de remémoration)
 - La valeur économique
 - La valeur historique (La valeur de remémoration)

Cette somme de valeurs nous permettra de répondre à la problématique posée et par conséquent d'affirmer ou d'infirmer l'hypothèse de départ, émise dans cette recherche.

Il est notamment important de rappeler que l'objectif principal de cette recherche est de faire connaître et reconnaître l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie sous ses différents aspects à travers l'identification de valeurs reconnues par l'évaluation des attributs de l'édifice.

La recherche bibliographique nous a permis de répondre partiellement à cet objectif. L'étude des valeurs de cet édifice a, par contre, fait évoluer le degré de réponse à l'objectif principal, mais la réponse finale ne sera confirmée que dans le chapitre discussion et résultats qui suivra.

Chapitre IV :

Discussion des résultats

CHAPITRE IV : Discussion des résultats

1 Introduction : Une recherche, un questionnement, des hypothèses pour des objectifs

La recherche part d'un questionnement qui émane souvent d'un intérêt porté à un sujet ou encore d'une discussion, d'un échange, d'une observation. Notre recherche est un croisement de ces sources et s'insère dans le volet de la recherche en patrimoine voulant approfondir les investigations sur le statut du patrimoine bâti d'Alger, du mouvement moderne (1930 1962). Notre intérêt s'est rapidement posé sur le cas de l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Alger, dont le statut officiel reste jusqu'aujourd'hui méconnu.

Pour répondre à la problématique de la connaissance et la reconnaissance de l'ex-Bibliothèque Nationale, nous recourront à l'hypothèse suivante :

- i. L'ex- Bibliothèque Nationale d'Algérie répond aux valeurs patrimoniales et mérite d'être connu et reconnu à l'échelle nationale.**

Le chapitre III, définit les valeurs du patrimoine selon différentes théories et nous permet de les confronter à notre cas d'étude, afin d'évaluer leur existence ainsi que le degré de réponse à ces valeurs. Par conséquent, les résultats à présent définis, nous procédons à leur lecture critique et à leur discussion afin d'en conclure les apports et surtout le rapport à notre question de recherche en terme de réponse. Ce chapitre est donc le développement de la discussion des résultats mais englobera également l'évaluation de la réponse aux objectifs de la recherche, la confirmation ou l'infirmerie de l'hypothèse de recherche et surtout la réponse à la problématique de recherche, élément de départ du développement de cette investigation.

2 Discussion des résultats : Evaluation de l'état de la recherche et lecture critique des résultats

Nous le citons dans le chapitre de la vérification des valeurs, l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Alger répond à 16 valeurs sur les 16 citées comme référent et pour rappel, les résultats se présentent comme suit :

- Les valeurs propres à l'édifice :
 - La valeur événementielle
 - La valeur physique
 - La valeur de signification

- Les valeurs propres à l'édifice retrouvées dans la théorie :
 - La valeur esthétique/de beauté

- Les valeurs relatives à la théorie :
 - Eléments du cadre de vie
 - La valeur culturelle et artistique
 - La valeur d'ancienneté (La valeur de remémoration)
 - La valeur d'art relative (Valeur d'art sous la valeur de contemporanéité)
 - La valeur d'exemplarité
 - La valeur d'historicité
 - La valeur d'identité
 - La valeur d'usage (Valeur de contemporanéité)
 - La valeur de nouveauté (Valeur d'art sous la valeur de contemporanéité)
 - La valeur de remémoration intentionnelle (La valeur de remémoration)
 - La valeur économique
 - La valeur historique (La valeur de remémoration)

Chaque résultat est jugé quant à sa validité et à sa qualité et sert, par conséquent, définitivement la réponse à la problématique de recherche. Afin d'affiner la discussion des résultats, en raison du chevauchement des argumentaires et significations de certaines valeurs, nous proposons de les classer comme suit :

- Valeur rapportée à l'histoire : La valeur évènementielle, la valeur historique, la valeur d'historicité, la valeur de signification, la valeur de remémoration intentionnelle et la valeur culturelle et artistique.
- Valeur relative à la matérialité du bâtiment : La valeur physique et la valeur d'ancienneté.
- Valeur esthétique.
- Élément du cadre de vie
- Valeur d'appartenance : La valeur d'art relative et la valeur d'identité
- Valeur relative à l'apport de l'édifice : La valeur de nouveauté et la valeur d'exemplarité
- Valeur relative à l'usage et à la rentabilité : Valeur économique et valeur d'usage

Certaines valeurs sont vérifiables par la théorie, d'autres par l'investigation sur terrain, à différents degrés, mais certaines demandent la vérification par les deux volets. En conséquent, le développement qui suit permet de filtrer les apports de ces résultats, à la vérification de l'hypothèse et par conséquent à la recherche que nous menons.

2.1 Valeurs rapportées à l'histoire

La valeur évènementielle, la valeur historique, la valeur d'historicité, la valeur de signification, la valeur de remémoration intentionnelle ainsi que la valeur culturelle et artistique sont, selon l'étude, vérifiées puisqu'il est, démontré par la théorie ainsi que par la présence de l'édifice que l'ex-BNA est **témoin d'évènements historiques**. En effet, avant, pendant et même après son édification, l'édifice a été confronté à des événements qui ont marqué le temps, à savoir :

- La difficulté à décider de sa construction
- Le déclenchement de la Guerre d'Algérie la même année que l'inauguration du chantier
- La bataille d'Alger de 1957 un an avant l'inauguration de l'édifice
- Les émeutes du 13 mai 1958 le lendemain de l'inauguration de l'édifice
- La réception des ouvrages de la bibliothèque de la faculté centrale en 1962 après l'incendie ayant ravagé les lieux
- Témoin de l'essor de mouvement moderne en architecture dans les années 1930-1962

- Témoin de l'œuvre de l'architecte Louis Tombarel

Comme cité précédemment, un grand nombre de valeurs se chevauchent dans leurs argumentaires et celles-ci en sont l'exemple puisqu'elles se rapportent toutes à l'aspect de « témoin » qu'à l'édifice de l'ex-BNA. En effet, le croisement des informations nous a permis de mettre en relation l'édification de l'ex-BNA avec les événements s'étant déroulés à l'époque pour dire que l'édifice s'est opposé aux obstacles et a vu le jour. Bien que non-officiel, le bâtiment est déjà un patrimoine pour l'histoire mais en répondant à ces valeurs, il démontre des justifications concrètes à sa présentation à la patrimonialisation.

2.2 Valeur relative à la matérialité du bâtiment

La valeur physique, relative à l'usage de matériaux particuliers à l'époque de l'édification est vérifiée par la théorie puisque ce sont les textes de Germaine Lebel (1958) qui décrivent la composition structurelle des planchers en béton puis métallique. Cependant, **la pratique ne nous permet pas encore de confirmer cette description** puisque l'opération demande un lourd **travail le terrain** mais également **une autorisation** des autorités en charge de l'édifice. Par conséquent, **cette valeur ne sera pas employée dans la vérification de l'hypothèse proposée dans cette recherche.**

La valeur d'Ancienneté, vérifiable par l'investigation, a été confirmée puisque des dégradations sont apparentes sur les structures de l'édifice, et que nous observons à l'heure actuelle la fermeture périodique de l'édifice pour travaux de réhabilitation. Cette valeur nous permet de contribuer à la proposition à la patrimonialisation puisque dans le cas où l'édifice est pris en charge par les autorités chargées de la protection du patrimoine, les travaux effectués pour sa réhabilitation seront dument réfléchis et proposés. Il est à signaler que selon les annonces médiatiques, l'édifice en est à sa troisième opération de réhabilitation bien que les études effectuées sur celui-ci restent pauvres ou peu divulguées.

2.3 La valeur esthétique

C'est une des valeurs qui revient le plus souvent dans l'évaluation de la présentation d'un édifice à la patrimonialisation. Dans notre cas, cette valeur est vérifiée puisque l'ex-BNA est encore en état et prouve donc par différents aspects sa valeur esthétique. A titre d'exemple la pureté de son volume et la rythmique définie sur la façade mais aussi la symétrie ou encore les proportions, qui sont des critères de beauté en architecture selon les théoriciens comme Vitruve et Alberti, nous permettent d'attester que la valeur esthétique est vérifiée. Ce résultat appuie fortement la proposition à la patrimonialisation de l'édifice. A rappeler également que l'ex-BNA est un des rares bâtiments d'époque installé à Alger à profiter d'un recul, offert par la largeur du Boulevard Frantz Fanon, laissant admirer sa valeur esthétique à différentes échelles. Cette remarque nous amène à discuter de la valeur suivante relative à l'implantation de l'édifice dans son site.

2.4 Élément du cadre de vie

Cette valeur, confirmée par les écrits descriptifs de l'édifice de l'ex-BNA mais également par les témoignages des usagers de l'édifice, est vérifiée par l'investigation sur terrain puisqu'en plus de s'intégrer parfaitement à la configuration du terrain de la zone des Tagarins, l'édifice profite encore aujourd'hui du balcon qui lui est offert sur la baie d'Alger et offre ce privilège à ses usagers. L'occupation de son terrain démontre également la réflexion de l'architecte du croisement équilibré entre intégration à l'urbain et intimité du projet en réponse aux besoins de la fonction abritée. La vérification de cette valeur sert fortement la proposition à la patrimonialisation de l'édifice puisque la loi instaure un périmètre de protection des monuments historiques, permettant de protéger mais aussi de mettre en valeur l'édifice, élément dont notre cas d'étude jouit d'ores et déjà.

2.5 Valeur d'appartenance

La valeur d'art relative et la valeur d'identité de l'édifice de l'ex-BNA, sont deux valeurs qui se rapportent au mouvement moderne dans lequel s'inscrit l'édifice. Dans un premier lieu, nous observons que l'édification d'un bâtiment public moderne à Alger dans les années 50 permet d'appuyer la rupture faite avec les mouvements du passé, historicistes classiques ou

mauresques. Cet édifice est non seulement témoin de l'essor de l'architecture du mouvement moderne en Algérie mais se joint également à la cause de l'évolution de l'architecture et à son détachement des principes antiques ne représentant pas d'intérêts fonctionnels à cette période. Ces valeurs sont vérifiées par l'appartenance à un mouvement dont aucun édifice n'a encore été classé ou reconnu jusqu'à présent à Alger, et auquel il serait important de contribuer afin d'affirmer la présence de ce patrimoine et de le faire connaître.

2.6 Valeur relative à l'apport de l'édifice

La valeur de nouveauté est une valeur relative à la nouveauté apportée par l'édifice à sa construction, à noter que la construction de l'édifice en lui-même fut une grande nouveauté pour la situation de l'époque puisque c'était le premier bâtiment officiel et exclusif à abriter les collections de la Bibliothèque Nationale. Ajouté à cela, la réflexion ingénieuse de l'orientation du bâtiment, de son implantation mais surtout de l'intégration d'une terrasse-jardin nous éclaire sur les pensées visionnaires environnementales de l'architecte.

La valeur d'exemplarité, est une valeur qui est vérifiée car c'est un exemple d'architecture moderniste et visionnaire mais surtout fonctionnelle. Elle est justifiable dans notre cas par comparaison à l'architecture existante et en l'occurrence celle du bâtiment abritant actuellement la fonction de Bibliothèque Nationale qui se trouve sur le site d'El Hamma, adjacent au Jardin d'Essai. Cet exemple d'architecture postcoloniale construite en 1994 ne répond pas pour autant aux besoins de sa fonction puisqu'à notre visite du lieu, nous constatons un bâtiment hermétique, qui ne communique pas avec son environnement extérieur. Ajouté à cela, les salles de lecture visitées ne semblaient pas être éclairées au besoin de la fonction. Tandis que l'ex-BNA, construite en 1954 présente comme cité précédemment toutes les conditions adéquates à l'accueil de la fonction de lecture. L'édifice se présente donc comme un patrimoine bâti mais également scientifique puisqu'il peut servir de référent en architecture.

2.7 Valeur relative à l'usage et à la rentabilité

Valeur économique et valeur d'usage sont vérifiées dans nos cas d'étude puisque la bibliothèque était fonctionnelle jusqu'à sa fermeture provisoire pour travaux mais également parce que les locaux de l'édifice abritent le Centre National du Livre. Ces activités sont

synonymes de rentabilité financière, scientifique et culturelle, l'édifice mérite donc d'être connu pour ces activités qu'il offre et pour la promotion du livre qu'il fait.

A la discussion des résultats, nous constatons qu'au croisement entre la théorie, l'investigation sur terrain et l'interprétation des faits relatifs au statut de l'ex-BNA, seule la valeur physique reste difficile à relier directement avec les objectifs de la recherche puisque non-vérifiable jusqu'à présent. Cependant, il est à signaler que sur les 16 valeurs citées, 15 sont approuvées et participent à la vérification de l'hypothèse de recherche.

A la lecture critique de nos résultats de recherche, nous constatons que l'édifice de l'ex-BNA présente un grand potentiel culturel et patrimonial et qu'il mérite par conséquent d'être connu et reconnu. Afin d'appuyer l'affirmation permettant de vérifier l'hypothèse de recherche, nous proposons un graphique démontrant le pourcentage de valeurs vérifiées et retrouvées sur notre cas d'étude :

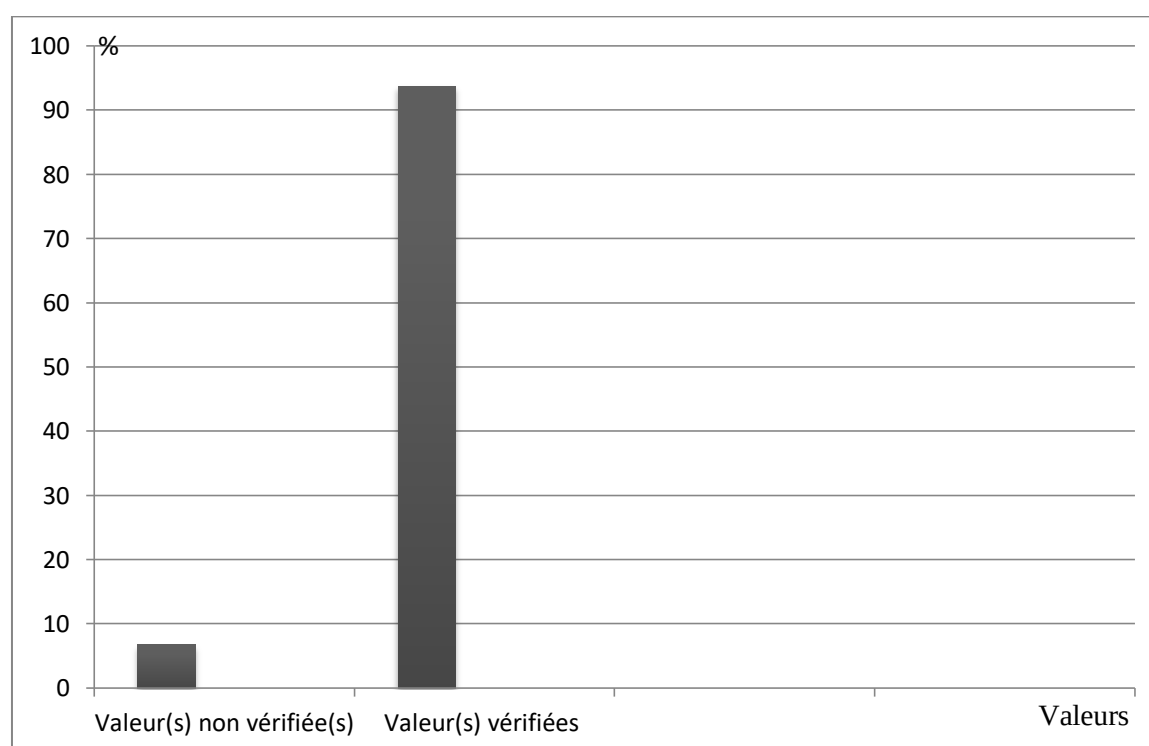


Figure 44 : Vérification du degré de réponse aux valeurs patrimoniales de notre cas d'étude

Source : Auteure, septembre 2018

3 Evaluation de la réponse aux objectifs de la recherche

La recherche que nous effectuons s'insère dans la contribution à la connaissance du patrimoine architectural d'Alger à l'avènement du mouvement moderne. Se basant sur notre cas d'étude, nous avons pour objectif de :

- Parvenir à une évaluation qualitative des attributs de l'architecture de l'ex-siège de la Bibliothèque Nationale d'Alger.
- Identifier les valeurs reconnues de l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale.
- Faire connaître l'œuvre de l'architecte Louis Tombarel ainsi que sa philosophie de penser et ses réponses aux besoins de l'époque (Appliqués à l'architecture de l'ex BNA).

Afin d'évaluer notre degré de réponse à ces objectifs, nous proposons de discuter chaque objectif et de développer un graphique :

- **Faire connaître l'édifice de l'ex- Bibliothèque Nationale d'Algérie :**

A travers la recherche, nous développons une approche pour faire connaître l'édifice de l'ex-BNA. Tout d'abord nous proposons de revenir à son contexte d'appartenance, entre autre sa période de développement et le mouvement architectural dans lequel il s'inscrit. Ensuite, nous le définissons comme objet, ayant une histoire, un vécu, des caractéristiques architecturales, structurelles. **Enfin, c'est à travers l'interprétation des informations récoltées et l'observation sur terrain que nous avons pu révéler les valeurs de l'édifice.**

Nous concluons par conséquent que cette recherche contribue à faire connaître l'édifice de l'ex-BNA et que l'objectif est atteint.

- **Evaluer qualitativement les attributs de l'ex-BNA et identifier ses valeurs reconnues :**

L'étude effectuée sur le volet historique et le volet architectural de notre édifice nous a permis de définir des caractéristiques significatives ou « attributs » propres à l'ex-BNA, affirmant l'intérêt porté à l'édifice puisque des valeurs patrimoniales ont pu y être identifiées et ce en réponse au besoin de la recherche et en réponse à la problématique de connaissance et de reconnaissance posée au départ.

- **Faire connaître l'œuvre de l'architecte Louis Tombarel ainsi que sa philosophie de penser et ses réponses aux besoins de l'époque :**

Par la proposition de cette recherche nous contribuons dans un premier temps à la connaissance de l'architecte Louis Tombarel. Afin de compléter la recherche nous proposons de faire un arrêt sur la carrière de l'architecte qui s'inscrit dans le mouvement moderne. En conséquent, dans cette recherche nous tentons de donner **un aperçu sur la vision de Tombarel et ses apports à l'architecture d'Alger et à l'ex-BNA en particulier**. L'objectif est donc atteint.

OBJECTIF	REPONSE
Identifier les valeurs reconnues de l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale.	✓
Parvenir à une évaluation qualitative des attributs de l'architecture de l'ex-siège de la Bibliothèque Nationale d'Alger.	✓
Faire connaître l'œuvre de l'architecte Louis Tombarel ainsi que sa philosophie de penser et ses réponses aux besoins de l'époque.	✓

Tableau 3 : Vérification de réponse aux objectifs

4 Critique de la recherche : Limites de la recherche

Il n'existe pas d'épreuves sans obstacles ni de recherches sans limites. Souvent, les limites se cachent derrière une période de recherche courte ou un manque de documentation. Dans notre cas, la situation actuelle de l'ex-BNA fut le principal obstacle puisque sa fermeture pour travaux mène à sa fermeture au public et que l'investigation sur terrain n'a pu être menée à bien, l'intérieur du bâtiment n'a pas pu être visité et les rares iconographies que nous utilisons remontent à une visite effectuée à la fin de l'année 2016.

Bien que fermé pour travaux, nous avons tenté de nous informer auprès des organismes reliés à l'ex-BNA, afin d'obtenir une autorisation d'accès pour les services de la recherche, à savoir tout d'abord l'actuelle direction de la Bibliothèque Nationale d'El Hamma puis le Ministère de la Culture :

- A la direction de la BN d'El Hamma, c'est au bureau du Service de la Communication que nous rédigeons notre requête (Annexe M.), demandant ainsi accès aux archives de l'ex-BNA afin de consolider nos hypothèses et accéder au bâtiment lui-même afin d'effectuer une investigation pratique complète. A cette requête, c'est par un refus avec pour motif l'insécurité des lieux que cette direction nous répond.
- Au Ministère de la Culture, c'est tout d'abord vers le service de la protection des biens culturels que nous nous dirigeons avant d'être orientés vers le Service du Livre et de la Lecture Publique. De la même manière qu'à la BN d'El Hamma, nous faisons une requête à laquelle le délai de réponse est dépassé, sans aucune suite. (Annexe N.)

Les **réactions des services compétents**, refusant l'accès à l'ex-BNA, a donc constitué pour notre recherche **le principal obstacle** à partir duquel les limites se dressent, notamment :

- Une investigation sur terrain incomplète
- Un manque de documentation graphique et de preuves iconographiques sur l'édifice
- Impossibilité de constitution d'un dossier graphique complet.
- Un manque de documentation sur l'architecte de l'édifice.
- Indisponibilité d'informations sur l'ingénieur Schulz, chargé d'accompagner l'architecte Tombarel sur le projet de l'ex-BNA.

Une limite s'est également révélée au cours de la recherche, quant à la question de la patrimonialisation. Le sujet étant constamment en évolution, il n'existe pas de grille conventionnelle permettant d'évaluer les valeurs d'un édifice et de décider de son statut patrimonial. C'est par conséquent, sur la base des textes théoriques, des recherches d'autrui et à partir de l'interprétation de ces informations récoltées que nous avons proposé une liste de valeurs à considérer pour évaluer l'édifice de l'ex-BNA.

5 Contributions à la recherche et perspectives

Une recherche n'étant jamais effectuée sans objectif de contribution à la science, il est important pour nous de cibler les apports que notre étude peut avoir pour son domaine d'appartenance, à savoir la promotion du patrimoine architectural.

En choisissant l'édifice de l'ex-BNA, nous proposons non seulement de faire connaître le premier abri officiel et exclusif des collections de la première institution de la lecture publique mais également de mettre en évidence une œuvre architecturale du mouvement moderne à Alger. A travers cela, nous démontrons donc l'usage des prouesses techniques et de nouveaux matériaux comme la charpente et le béton mais également de procédés tels que les terrasses-jardins à une période où le mouvement moderne à Alger est en expérimentation. Ajouté à cela, un mode de **conception relatif au fonctionnement d'une bibliothèque est révélé**, mais on retrouve aussi une **mise en lumière d'un architecte** dont le nom résonne peu dans les textes d'histoire mais qui a pourtant **contribué à la production d'une architecture moderne mais aussi visionnaire**.

Les différents apports de cette recherche pourraient contribuer dans un futur à l'établissement d'un dossier de présentation de l'édifice de l'ex-BNA à la patrimonialisation nationale, sujet qui nous amène à énumérer des perspectives de recherche suivantes:

- Développement d'une recherche se concentrant sur une des valeurs de l'ex-BNA, la valeur esthétique à titre d'exemple, en se basant sur la façade du bâtiment ou sur un élément en particulier.
- Développement d'une recherche sur les dispositifs environnementaux proposés par l'architecte visionnaire Tombarel dans sa conception de l'ex-BNA.
- Développement d'une étude structurelle du bâtiment de l'ex-BNA.
- Evaluation de la vulnérabilité de l'édifice et de sa pérennité dans le temps.
- Développement d'une recherche comparative entre l'édifice de l'ex-BNA et celui de l'actuel BN d'El Hamma,
- Développement d'une recherche sur l'architecte Louis Tombarel et vision de l'architecture du mouvement moderne.
- Ouverture d'un dossier de proposition de l'ex-BNA à la patrimonialisation.

6 Conclusion : Rapport de la critique des résultats à la réponse à la problématique de recherche

« La nouvelle Bibliothèque nationale est située boulevard De Lattre de Tassigny, dans un cadre d'une exceptionnelle grandeur. Dressée sur la colline des Tagarins dans l'axe de la grande perspective centrale, elle domine le bâtiment de la Délégation générale et le Forum, avec, pour fond de tableau, l'admirable baie d'Alger et la ville, qui s'étend en amphithéâtre, brillant le soir de mille feux. Ce site, qui constitue l'un des plus beaux points de vue d'Alger, est un but de promenade particulièrement apprécié des Algérois et des touristes. »⁶¹

Au commencement de la recherche, la lecture de cet extrait de l'article, rare mais détaillé, rédigé par la conservatrice Germaine Lebel, à l'honneur de l'inauguration de l'ex-BNA en 1958, nous renseigne sur le déroulement de l'étude. En effet, ce sont ces premières lectures qui nous ont permis de définir l'hypothèse à vérifier, rendant finalement justice au bâtiment en mettant en avant le besoin ultime de faire connaître l'édifice et de le mettre en valeur. C'est dans l'objectif de répondre à la problématique de recherche que nous procédons à la finalisation de la vérification de l'hypothèse, à la suite de la discussion des résultats, à savoir sa confirmation ou son infirmation.

L'hypothèse que nous avons posée nous a amenés à conclure que :

Après évaluation des valeurs de l'édifice et vérification de sa réponse à celles-ci, nous confirmons la première hypothèse suggérant que l'ex-BNA répond aux valeurs de patrimonialisation et considérons donc l'édifice comme bâtiment ayant des valeurs officielles qui devraient être plus profondément étudiées afin de constituer un dossier de présentation du bâtiment à la patrimonialisation nationale.

Cette vérification des hypothèses nous conduit à l'aboutissement de l'étude que nous effectuons puisque la première hypothèse devient la réponse à notre problématique de recherche que nous citons comme suit :

« Le siège de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Algérie révèle une architecture, une fonction et une situation particulières mais demeure méconnu des experts, encore moins du grand public. Les attributs de l'édifice pourraient-ils s'apparenter aux valeurs patrimoniales reconnues et l'édifice mérite-t-il donc d'être connu et reconnu à l'échelle nationale ? »

⁶¹ Selon Germaine Lebel dans son rapport sur la Bibliothèque Nationale d'Alger en 1958.

De ce fait, nous attestons que nos résultats de recherche confirment la valeur de l'édifice de l'ex-Bibliothèque Nationale, dévoilant ainsi ses potentialités et son poids en tant que :

- Témoin de l'histoire de l'architecture du mouvement moderne.
- Témoin de la création de la lecture publique algérienne.
- Témoin de l'œuvre d'un architecte moderniste.
- Témoin de la Guerre d'Algérie à laquelle il ne succombe pas.

A l'issu de ces discussions nous venons à conclure que l'ex-BNA mérite fortement d'être connue et reconnue à l'échelle nationale car elle constitue une richesse scientifique bâtie, une référence architecturale mais surtout un patrimoine architectural et historique.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

La richesse d'un peuple repose sur sa culture, sa civilisation, son implantation sur une terre, son appropriation de l'espace, la manière dont il procède afin de faire évoluer son mode de vie, ses habitudes. Cette évolution ne vient jamais seule, elle est souvent le fruit de l'échange entre les peuples ou encore du voyage de la science et du savoir-faire. L'Algérie est témoin de cette richesse, elle est riche de paysages, riche de traditions, riche de langues et a souvent été convoitée. Ce pays a été le terminal d'arrivée et de départ d'un grand nombre de civilisations, mais comme souvent pendant un voyage, les occupants ont toujours laissé leurs traces. Ce qui nous permet de reconstituer l'histoire du pays, ce sont les textes, les récits, les traces archéologiques mais surtout les traces bâties, qu'elles soient disparues ou encore viables.

Alger, aujourd'hui capitale de l'Algérie, est l'exemple adéquat de cette richesse, de cette pluralité et des séquelles de ces différentes occupations puisqu'elle regorge aujourd'hui de patrimoines bâtis, urbains et architecturaux. Cependant, le statut officiel de certains de ces joyaux ne fait pas encore l'unanimité et pour cause, les occupations du territoire algérien n'ont pas toujours découlé d'un consentement mutuel, et ont souvent pris l'aspect de colonisation. La plus récente, l'occupation française, est celle dont le patrimoine reste jusqu'à aujourd'hui le moins reconnu bien que présent, vécu, vu et utilisé au quotidien par le citoyen algérien.

L'occupant français s'installe en Algérie pendant 132 ans au cours desquelles cette colonie de peuplement habillera le terrain selon son besoin et selon son mode d'action. De ville ottomane, Alger passe rapidement, dès les premières années de l'installation des colons, à une ville à l'aspect métropolitain, européen. C'est en effet, une architecture néo-classique de métropole qui vient prendre place jusqu'à la fin du 19^e siècle, afin d'adapter la ville préexistante aux besoins des européens qui l'occupent ainsi que pour s'imposer en autorité colonisatrice.

Dès le début du 20^e siècle, de nouveaux changements viennent secouer Alger puisqu'elle retrouve un soupçon d'orientalisme suite à l'intégration d'éléments de l'architecture maure, arabisante dans la nouvelle construction. De cette période naîtront du bâtiment, aujourd'hui connus et reconnus comme la Grande Poste, les Galeries de France (Le

MAMA actuellement), pendant que d'autres chefs-d'œuvre d'architecture nés antérieurement restent non reconnus et souvent méconnus. A la suite de ces deux mouvements, un élan de modernisme vient envahir Alger et c'est à cette période que le mouvement moderne émerge en métropole et tente de s'installer en Algérie, terre d'expérience, laboratoire d'architecture. De ces essais, de cette architecture, est né un grand nombre d'édifices jusqu'aujourd'hui non reconnus et parfois même abandonnés à l'usure.

Dans la perspective de l'inscription dans un mouvement de lutte contre ce délaissement du patrimoine bâti d'Alger, notre étude s'insère dans la recherche en contribution à la connaissance et la reconnaissance du bâti de l'architecture du mouvement moderne de la période 1930-1962. Bien que la production architecturale de cette période soit riche et que nombreux édifices soient intéressants à étudier, notre recherche s'oriente vers un édifice précis, sur lequel nous recherchons à statuer afin de définir s'il mérite d'être connu et reconnu à l'échelle nationale. L'édifice que nous convoitons a longtemps occupé un statut particulier en Algérie puisque c'est celui de l'ex-Bibliothèque Nationale d'Alger, se trouvant sur la colline des Tagarins, au Telemly.

A travers la recherche que nous effectuons, nous faisons connaissance avec un édifice dont le capital mémoriel est élevé. Autrement dit, l'histoire de l'aboutissement mais aussi de l'édification de l'ex-BNA s'est révélée à travers les lectures et les investigations comme étant une série de péripétie. Tout d'abord, l'institution de la BNA, née de la promotion de la lecture publique peu après l'arrivée des colons, occupe différents sièges entre 1838 et 1958. Tout d'abord une maison domaniale sur la rue Philippe, ensuite une partie du corps de la Caserne des Janissaires, puis certaines chambres du Palais de la Jenina, avant de se déplacer vers un palais du Bastion 23 pour enfin s'installer dans le palais de Mustapha Pacha. Tous ces changements, la BNA les devaient aux conditions inadéquates de conservation des collections mais aussi à l'espace qui ne suffisait plus.

Nous découvrons à travers les lectures, qu'entre 1862 et 1949 un long combat se déroule pour l'approbation de la construction d'un bâtiment officiel qui abriterait la fonction de bibliothèque nationale. Jusqu'en 1949, les requêtes étaient rejetées pour motifs économiques et sociaux, mais en cette année il parut finalement obligatoire d'approuver l'édification d'une Bibliothèque Nationale afin de conserver les biens des promoteurs de la lecture publique. La difficulté ne s'arrête pas là puisque la construction de l'édifice se déroule de 1954 à 1958, témoignant ainsi du déclenchement de la Guerre d'Algérie, de la Bataille d'Alger de 1957,

des émeutes du 13 mai 1958 puis bien après de l'incendie ayant ravagé les collections de la bibliothèque de la faculté centrale de 1962.

Cependant, en 1958, c'est, bien fièrement, que l'édifice de la Nouvelle Bibliothèque Nationale se dresse affichant une allure moderne, une façade rythmée par des poteaux, faisant face à la baie d'Alger. La recherche nous permet d'observer la richesse architecturale de l'édifice, tant dans sa conception que dans sa réalisation, puisque l'architecte chargé du projet mise sur la réunion des conditions adéquates pour la production d'un espace dédié au lecteur et aux riches collections de la BNA. Cet architecte, peu connu et peu cité, n'est autre que Louis Tombarel accompagné d'un ingénieur encore moins connu, Schulz. Ce que nous apprenons à propos de l'architecte français, c'est qu'il a conçu d'autres édifices à Alger, principalement du logement collectif avec d'autres architectes, mais surtout qu'il s'insère dans le mouvement moderne qui se voit émerger à Alger.

Cette bibliothèque, Tombarel la conçoit selon un système d'étages à hauteurs normales puis d'autres à double hauteurs, principalement les salles de lectures, afin de préconiser un éclairage optimal qu'il prévoit par la proposition de grandes baies vitrées. Dans sa réflexion, il offre aux lecteurs la possibilité de lire en intérieur mais également en extérieur puisqu'il crée une terrasse de lecture en façade, avec vue sur la baie. Le système structurel n'en est pas des moindres puisque l'édifice est construit à base de procédés et de matériaux « modernes » comme le béton mais la particularité serait l'usage de plancher métallique⁶², tout en ornant les surfaces de marbre ou encore de verre. En plus d'être fonctionnel, l'édifice bénéficiait de technologies qui nous semblent visionnaires puisque l'architecte transforme la classique terrasse en terrasse-jardin et prévoit une cour anglaise à l'arrière du bâtiment afin d'aérer les magasins abritant les précieuses collections de la BNA.

L'étude des particularités de l'ex-BNA nous permet de constater la richesse et les potentialités présentes sur l'édifice et nous encourage à l'évaluer et le confronter aux valeurs d'un patrimoine afin de statuer sur sa proposition en tant que patrimoine et donc sa connaissance et sa reconnaissance. Cependant, l'évaluation des valeurs d'un édifice n'est pas chose aisée puisqu'il n'existe pas de grille conventionnelle ou de législation nationale dictant les valeurs à étudier. C'est donc à travers un travail de recherche documentaire, que nous réunissons les valeurs d'un patrimoine définies par différents théoriciens qui sont G.H. Bailly, Aloïs Riegl, Françoise Choay et Alain Bourdin.

⁶² Selon la description de Germaine Lebel en 1958.

L'étude des valeurs définies par les théoriciens nous permet de constater que la vision du patrimoine est commune quant à la valeur relative à l'histoire, puisque c'est l'essence même d'un patrimoine bâti, il doit témoigner d'un passé, d'une civilisation passée, d'un événement. D'autres valeurs sont également partagées comme celles relatives à l'esthétique de l'édifice. Cependant, les pensées se focalisent sur des aspects différents d'un théoricien à un autre puisque certains évoqueront la valeur d'usage du bâti, certains parleront de la valeur d'exemplarité et d'identité quand d'autres penseront à la valeur économique du projet.

Dans notre recherche nous proposons de vérifier l'existence ou l'inexistence des valeurs d'un patrimoine sur notre cas d'étude afin de statuer sur sa situation. Ce que nous constatons c'est la réponse des caractéristiques de l'édifice à la presque totalité des valeurs définies par la théorie. En effet, à commencer par les valeurs relatives à l'histoire, l'édifice de l'ex-BNA est le parfait témoin d'un grand nombre d'événements historiques de la Guerre d'Algérie, de sa propre édification mais aussi de l'avènement de l'architecture du mouvement moderne à Alger que son architecte défend particulièrement bien. Ensuite, les valeurs esthétique et physique s'avèrent vérifiées également puisque l'analyse extérieure comme intérieure de la conception de l'édifice révèle la beauté de l'ex-BNA, en allant du revêtement du parvis extérieur jusqu'au détail de l'escalier balancé revêtu de marbre. D'autres sont également vérifiées au cours de la recherche à savoir son intégration au cadre bâti mais aussi les valeurs d'exemplarité, d'identité, d'ancienneté, de nouveauté, d'art relative ou encore d'usage et économique. Ces dernières valeurs l'édifice les doit à son usage actuel puisqu'après création de la nouvelle BNA en 1994, notre cas d'étude devient annexe de la BNA et abrite aujourd'hui dans certains de ses locaux le Centre National du Livre.

L'investigation et l'intérêt porté à l'ex-BNA nous permet de constater que depuis l'année 2017, l'édifice est fermé pour travaux de réhabilitation. Cette situation devient rapidement un obstacle à notre recherche puisque la visite du bâtiment nous est interdite et ce malgré les nombreuses requêtes effectuées auprès des autorités concernées. Bien que cela contribue fortement aux limites de la recherche, nous avons essayé de pallier à cette investigation sur terrain incomplète par un essai de représentation d'organigrammes ou de schémas des espaces de la bibliothèque sur la base du croisement entre différentes informations (un plan, une coupe et un texte descriptif). A cette limite vient s'ajouter la difficulté d'accès à la documentation relative à l'ex-BNA, situation que nous essayons de réparer par le développement de cette recherche qui ouvre des portes et des perspectives sur

de nouvelles recherches plus approfondies et ciblées, sur un élément particulier de l'édifice ou encore sur l'œuvre de l'architecte Tombarel.

Finalement, le déroulement de cette recherche que nous jugeons presque aussi riche en événements que l'édification de notre cas d'étude, nous a finalement permis d'atteindre les objectifs de départ à savoir la connaissance de l'ex-BNA, l'identification des valeurs patrimoniales reconnues de l'ex-BNA par l'évaluation qualitative des attributs de l'édifice, mais aussi la connaissance de l'architecte Louis Tombarel.

Nos objectifs étant atteints, nos informations étant capitalisées, nos résultats étant critiqués et discutés, nous aboutissons enfin à la vérification de notre hypothèse de recherche en confirmant l'idée de base que nous avions de l'édifice de l'ex-BNA, à savoir sa richesse en attributs qui permettent l'identification des valeurs patrimoniales.

« L'aéro-habitat, l'hôtel Aletti, l'immeuble Pernod, l'hôtel Aurassi, le Palais du gouvernement, l'Assemblée Populaire d'Alger, l'immeuble Lafayette, la Bibliothèque Nationale, le Maurétania ». A la lecture des écrits sur l'architecture des 19^e et 20^e siècles à Alger, ces édifices étaient cités mais c'est la Bibliothèque Nationale qui a retenu notre attention, nous voulions comprendre ses conditions d'émergence, ses caractéristiques architecturales. Seulement, en plus de nous renseigner sur l'édifice et son concepteur, la recherche nous a révélé que l'ex-BNA regorgeait de valeurs et était un patrimoine à faire connaître et reconnaître.

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

➤ Ouvrages de référence :

1. Almi, S. (2002). *Urbanisme et colonisation: présence française en Algérie*. Bruxelles : Editions Mardaga.
2. Arab, A. (2004). *Bibliothèque Nationale d'Algérie, création et développement des origines à la veille de l'indépendance*. Alger : Bibliothèque Nationale d'Algérie.
3. Baba-Ahmed Kassab, T. et al. (2005). *Sur les traces de la modernité 50 ans d'architecture : Alger, Oran, Annaba. Ville et architecture, guide*. Bruxelles : CIVA. (P.32-33).
4. Bacha, D. (2017). *Alger Historique : Mythes et réalités*. Illinois : Illindi Publishing. (p. 108).
5. Bailly, G.H. (1975). *Le patrimoine architectural, les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée*. Vevey : Delta.
6. Berbrugger, A. (1860). *Bibliothèque-Musée d'Alger, Livret explicatif des collections diverses de ces deux établissements*. Alger : Librairie Editeur. (P.1-18)
7. Boutaba, M. (2007). *Bibliothèque Nationale d'Algérie, Histoire et Œuvres*. Chéraga : Dalimen.
8. Cohen, J.L. (2003). *Alger Paysage urbain et architectures, 1800-2000*. Editions de l'imprimeur.
9. Cresti, F. (1994). *Contributions à l'histoire d'Alger*. Italie : Centro Analisi Sociale Progetti. (p. 94-133).
10. Deluz, J.J. (1988). *L'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique*. Bruxelles : Ed Pierre Mardaga. (p. 30.)
11. Jordan, M. (1916). Émile Maupas (1842-1916). In *Bibliothèque de l'école des chartes*. Société de l'école de Chartes. tome 77. (pp. 387-388). [Online]: www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1916_num_77_1_460812 Consulté le 07-02-2018 à 15h29

12. Kaufmann, E. (2002). *De Ledoux à le Corbusier, Origine et développement de l'architecture autonome*. Editions Seuil, Paris.
13. Ostrowski, W. (1968). *L'urbanisme contemporain- Des origines à la Charte d'Athènes*. Paris : Centre de Recherche d'Urbanisme (cru). [Online] : http://www.unige.ch/cuepe/virtual_campus/module_landscape/_ville_moderne/pdf/URBANISME_CONTEMPORAIN_Le_C.I.A.M.pdf Consulté le 06-02-2018 à 12h12
14. Planche, J.L. et al. (2002). *Alger, Lumières sur la ville. Acte de colloque international*. Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, El-Harrach.
15. Riegl, A. (1903/2001) Der moderne Denkmalkultus, Le Culte moderne des monuments, son essence et sa genèse. In : Socio-anthropologie, Commémorer. Vol(9). [Online] : <https://journals.openedition.org/socio-anthropologie/5#citedby> Consulté le 21-10-2018
16. Sgroï Dufresne, M. (1986). *Alger 1830-1984 Stratégie et enjeux urbains*. Paris : Recherche sur les civilisations.

➤ **Articles scientifiques et publications :**

17. (1950) Alger. In : *L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI : Reconstruction en France 1950*. Vol (32). (pp. 8-10)
18. Aiche, B. et al. (2006). Patrimoine architectural et urbain des XIX et XX siècles en Algérie. Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés. In : *Revue Campus*. Vol (4). [Online] : http://www.ummto.dz/IMG/pdf/Patrimoine_architectural_et_urbain_des_XIX_eme_et_XX_eme_siecles_en_Algerie-.pdf consulté le 17-10-2018
19. Bonard, Y. Felli, R. (2008). Patrimoine et tourisme urbain. La valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin. In : *Journal of Urban Research : Une géographie culturelle et politique du tourisme*. Vol(4). [Online] : <http://journals.openedition.org/articulo/719>
20. Boutaba, M. *Fonds patrimonial de la Bibliothèque Nationale d'Algérie, Pour une stratégie de conservation et de développement*. [Online] : <http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.ulaval.ca%2Fafi%2Fcolloques%2Fcolloque2006%2Factes2006%2FPDF%2FII-2%2520Boutaba%2520MESSAOUDA.pdf> consulté le 29-04-2017

21. Cherif, N. (2016). L'inventaire du patrimoine architectural de la période ottomane en Algérie : Du recensement à l'étude. In : *Patrimoines du Maghreb et inventaires*. [Online] : <https://patmagh.hypotheses.org/174> consulté le 18-10-2018
22. Devoulx, A. (1858). Les casernes de Janissaires à Alger. In : *Revue africaine*. Vol (14). [Online] : http://revueafricaine.mmmsh.univ-aix.fr/n/Pages/1858_014_005.aspx [ISSN 10153551]. Consulté le 07-02-2018 à 14h24
23. Foura, M. (1999). Le mouvement moderne de l'architecture : Naissance et déclin du concept de l'architecture autonome. In : *Science & Technologie, Revue semestrielle de l'Université des Frères Mentouri Constantine*. Vol(12) (pp.89-10), [Online] : <http://revue.umc.edu.dz/index.php/a/article/view/1643/1763> Consulté le 06-02-2018 à 01h49
24. Gruson, L. (2008). Claude Nicolas Ledoux, architecture visionnaire et utopie sociale. Transcription augmentée et enrichie de la visite-conférence de la Saline Royale d'Arc & Senans donnée par l'auteur à l'occasion de la sixième conférence internationale annuelle d'Intelligence Territoriale qui s'est tenu à Besançon (France), du 15 au 18 octobre 2008, sur le thème des - Outils et méthodes de l'Intelligence Territoriale – [Online] : <http://luc.gruson.pagesperso-orange.fr/Ledoux.pdf> Consulté le 06-02-2018 à 02h23
25. Gubler, J. (2009). Histoire du béton Naissance et développement, de 1818 à nos jours. In : *Cahier des modules de conférences pour les écoles d'architecture*. Vol (B90A). [Online] : <http://www.infociments.fr/publications/batiment/conferences/ct-b90a> Consulté le 06-02-2018 à 11h34
26. Hakimi, Z. (2002). Du plan communal au plan régional de la ville d'Alger (1931-1948). In : *Labyrinthe*. Vol(13). [Online]: <http://journals.openedition.org/labyrinthe/1493> ; DOI : 10.4000/labyrinthe.1493 Consulté le 18 octobre 2018
27. Lebel, G. (1958). La nouvelle Bibliothèque nationale d'Alger. In *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. Vol(10). (p.691-706). [Online] : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-10-0691-001> Consulté le 18-10-2018
28. Maachi-Maïza, M. (2008). L'architecture de Fernand Pouillon en Algérie. In : *Insaniyat* / □ □ □ □ □ □. Vol(42). [Online] : <http://journals.openedition.org/insaniyat/6707> ; DOI : 10.4000/insaniyat.6707 Consulté le 07-02-2018 à 00h43
29. Maison, D. (1973). La population de l'Algérie. In : *Population*, 28^e année. Vol(6) (pp. 1079-1107). [Online] : http://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1973_num_28_6_15622 DOI : [10.2307/1530578](https://doi.org/10.2307/1530578) Consulté le 07-02-2018 à 00h26

30. Melasuo, T. (1983). Les mouvements politiques et la question culturelle en Algérie avant la guerre de libération. In : *Cahiers de la Méditerranée, Cités et nations au Maghreb*. Vol(26). (pp. 3-14). [Online] : www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_1983_num_26_1_936 DOI : 10.3406/camed.1983.936 Consulté le 07-02-2018 à 21h53
31. Molok, N. (1996). L'architecture parlante, ou Ledoux vu par les romantiques In : *Romantisme vu de Russie*. Vol(92). (pp. 43-53). [Online] : www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1996_num_26_92_4264 DOI: 10.3406/roman.1996.4264 Consulté le 06-02-2018 à 01h58
32. Oulebsir, N. (1994). La découverte des monuments de l'Algérie. Les missions d'Amable Ravoisié et d'Edmond Duthoit (1840-1880). In : *Revue du monde musulman et de la Méditerranée, Figures de l'orientalisme en architecture*. Vol (73-74). (pp. 57-76). [Online] : https://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1667 Consulté le 18-10-2018
33. Guerroudj, T. (2000). La question du patrimoine urbain et architectural en Algérie, In : *Insaniyat /* □ □ □ □ □ □ □ □ Vol (12). [Online] : <http://insaniyat.revues.org/7892> ; DOI : 10.4000/insaniyat.7892 Consulté le 05 Février 2018
34. Tricaud, P.M. (2010). Conservation et transformation du patrimoine vivant, *Étude des conditions de préservation des valeurs des patrimoines évolutifs*. Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace, Urbanisme, UNIVERSITÉ PARIS-EST, ÉCOLE DOCTORALE VILLE, TRANSPORTS ET TERRITOIRES. Institut d'Urbanisme de Paris.
35. Verriere, L. et Olivier, R. (1957). L'économie algérienne — Sa structure, son évolution de 1950 à 1955. *Etudes et conjoncture - Institut national de la statistique et des études économiques*. Vol (2). (pp. 204-280). [Online] : www.persee.fr/doc/estat_0423-5681_1957_num_12_2_8440 DOI : 10.3406/estat.1957.8440 Consulté le 07-02-2018 à 23h06

➤ **Sites web de référence :**

36. http://www.manumed.org/fr/bibliotheque_mediterranee/8-bibliotheque_nationale_d_algerie.htm
37. <https://www.icomos.org/fr/chartes-et-normes/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/425-la-charte-dathenes-pour-la-restauration-des-monuments-historiques-1931>
38. <http://artfl.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/SIXIEME/sixieme.fr.html>
39. <http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger18/alger074.html>
40. <https://www.m-culture.gov.dz/mc2/fr/sitesetmonuments.php>

41. https://www.unodc.org/res/cld/document/dza/ordonnance-67-281_html/Algeria_Ordonnance_67-281.pdf Consulté le 18-10-2018
42. <http://agorha.inha.fr/inhaprod/servlet/LoginServlet>
43. http://alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/economique/pages/116_situation_economique_1954.pdf
44. http://alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/social/pages/46_situation_demographique_1954.pdf
Consulté le 07-02-2018 à 23h16
45. http://arvha.org/euromed/sp2/algerie/2_procedur/b_xix_xx/index_pa.htm
46. <http://mutualheritage-alger.univ-tours.fr/items/show/153>
47. http://alger-roi.fr/Alger/vieil_alger/pages/16_deux_plaques_commemoratives_echo_1912_francis.htm

LISTE DES FIGURES, LISTE DES TABLEAUX, LISTE DES ACRONYMES

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : La ville radieuse de LeCorbusier	24
Figure 2 : Carte postale du Grand Pont de Hydra	26
Figure 3 : Carte postale de la Minoterie Narbonne de l'Hussein Dey	26
Figure 4 : Photo de la cour de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts d'Alger et vue frontale du bâtiment.....	32
Figure 5 : Photo de la façade principale de l'ex Bibliothèque Nationale d'Algérie	32
Figure 6 : Plan de situation localisant le positionnement du premier abri de la BNA	45
Figure 7 : Plan de situation localisant le positionnement du siège de la BNA en 1848.....	46
Figure 8 : Photo d'époque de l'entrée de la Bibliothèque Nationale	47
Figure 9 : Plan de situation localisant le positionnement du siège de la BNA – Dar Mustapha Pacha	47
Figure 10 : Photo d'archive de la pose de la première pierre à l'inauguration de l'ouverture du chantier de l'édifice de la Bibliothèque Nationale - 20 avril 1954.	50
Figure 11 : Extrait du Petit guide de l'étudiant entrant en facultés, rédigé par une équipe d'étudiants pour les bizuths ou nouveaux étudiants.	51
Figure 12 : Plan de situation des Tagarins, zone de développement du stade Leclerc et de l'ex-BNA	53
Figure 13 : Vue aérienne du site des Tagarins, le stade Leclerc et l'ex-BNA, projets de Tombarel dans les années 50.....	54
Figure 14 : Photo d'époque de l'édifice de l'ex-BNA vu de face.....	54
Figure 15 : Carte représentative des Principaux attentats du FLN, attentats contre-terroristes des ultras de l'Algérie française et opérations répressives par l'armée française avant et pendant la bataille d'Alger.....	56
Figure 16 : Décomposition des éléments de façade horizontaux et verticaux de l'édifice, marquant la pureté du volume par des lignes définies par la structure et l'ossature de celui-ci	59
Figure 17 : Schéma explicatif de l'organisation des masses de l'édifice de l'ex-BNA et des accès	60
Figure 18 : Façade schématique de l'ex-BNA, mise en valeur du rapport horizontal/vertical des lignes du volume	60
Figure 19 : Profilé schématique de l'environnement de l'ex-BNA et coupe démontrant l'implantation de l'édifice	61
Figure 20 : Composante spatiale de l'ex-BNA en coupe	61
Figure 21 : Schéma démonstratif des différentes destinations de l'édifice de l'ex-BNA à son édification.....	62
Figure 22 : Schémas démonstratifs de l'organisation spatiale des espaces du rez-de-chaussée de l'ex-BNA à sa conception entre 1954 et 1958. (Système d'ascenseurs et de monte charges démontrés par une croix).....	63

Figure 23 : Schémas démonstratifs de l'organisation spatiale des espaces de l'entresol de l'ex-BNA à sa conception entre 1954 et 1958. (Système d'ascenseurs et de monte charges démontrés par une croix).....	64
Figure 24 : Coupe schématique, espaces des sous-sols de l'ex-BNA.....	64
Figure 25 : Répartition spatiale de l'étage 1 de l'ex- BNA.....	65
Figure 26 : Organigramme des espaces du deuxième étage l'ex-BNA.....	66
Figure 27 : Photo de l'aspect actuel de l'ex-BNA, témoin du mouvement moderne à Alger..	87
Figure 28 : Photo prise depuis le balcon de la terrasse de l'ex-BNA, vue sur la baie d'Alger, le forum, l'ancien Gouvernement Général.....	88
Figure 29 : Intérieur de l'ex-BNA, vue sur le premier étage en double hauteur.....	89
Figure 30 : Intérieur de l'ex-BNA, vue sur la salle de lecture en double hauteur.....	89
Figure 31 : Plaque de l'enseigne du Centre National du Livre sur le lieu de l'ex-BNA.....	90
Figure 32 : Contact sur la brochure du Centre National du Livre, adresse au lieu de l'ex-BNA	90
Figure 33 : Ancienne vue sur la baie d'Alger, le forum et le stade, depuis le balcon du Boulevard F.Fanon	91
Figure 34 : Vue actuelle sur la baie d'Alger, le forum et le stade, depuis le balcon de la terrasse de l'ex-BNA.....	91
Figure 35 : Photo archive, enseigne « Bibliothèque Nationale » en façade après l'édification de l'ex-BNA	92
Figure 36 : Texte extrait du Petit guide de l'étudiant entrant en faculté, à propos de l'ex BNA	92
Figure 37 : La cour anglaise arrière, dégradation du mur de soutènement	93
Figure 38 : Rampe latérale de l'édifice, dégradation du mur des poutres extérieures	93
Figure 39 : Parvis d'entrée à l'ex-BNA matériaux du mouvement moderne, sol traité en pierre, marbre et verre.	94
Figure 40 (Bas) : Façade de l'ex-BNA, mise en valeur de la structure, architecture du mouvement moderne	95
Figure 41 (Haut) : Salle de lecture principale, donnant également sur la salle de lecture en terrasse et Parvis d'entrée à l'ex-BNA, espace extérieur aménagé en ambiances végétales et aquatiques.....	95
Figure 42 (Gauche) : Escalier balancé intérieur, revêtu de marbre, pièce d'art du bâtiment...	96
Figure 43 (Droite) : Parvis d'entrée à l'ex-BNA, traitement du sol différent et jeu de volumes au sein de l'édifice permettant la création de différentes ambiances, vues et vécues	96
Figure 44 : Vérification du degré de réponse aux valeurs patrimoniales de notre cas d'étude	107

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Monuments classés patrimoine national sur le territoire de la wilaya d'Alger	39
Tableau 2 : Vérification des valeurs patrimoniales	96
Tableau 3 : Vérification de réponse aux objectifs	109

LISTE DES ACRONYMES

BNA : Bibliothèque Nationale d'Alger/d'Algérie

CNL : Centre National du Livre

PAEE : Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension

ICOMOS : International Council on Monuments and Sites

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

CIAM : Congrès International d'Architecture Moderne

ANNEXES

ANNEXES

ANNEXES

Annexe A

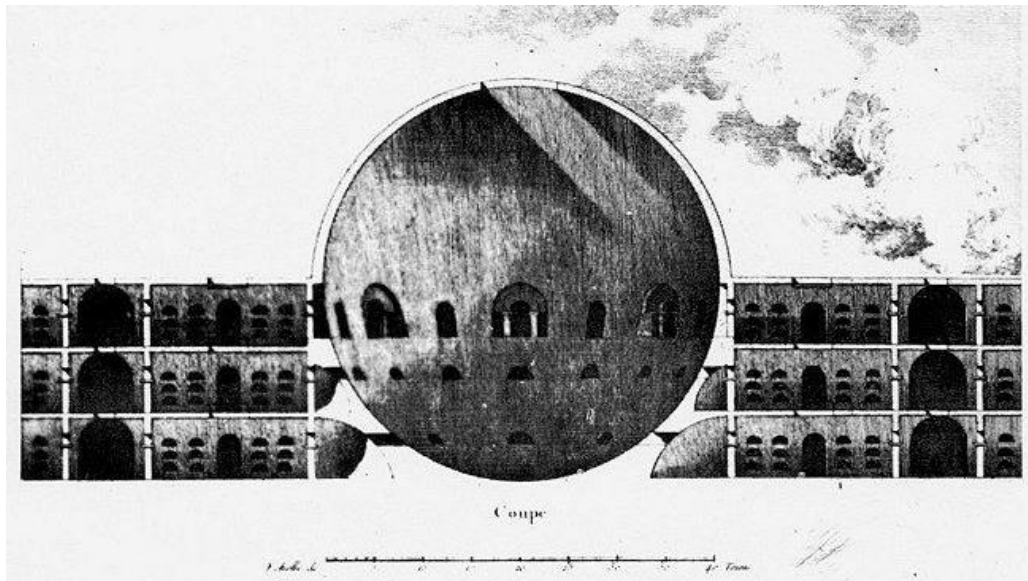


Fig. a : Esquisse pour le cimetière de Chaux par Claude Nicolas Ledoux, 1804

Source : <http://histart.over-blog.com/article-span-style-color-b0e0e6-cimetiere-de-chaux-span-p-102243489.html>

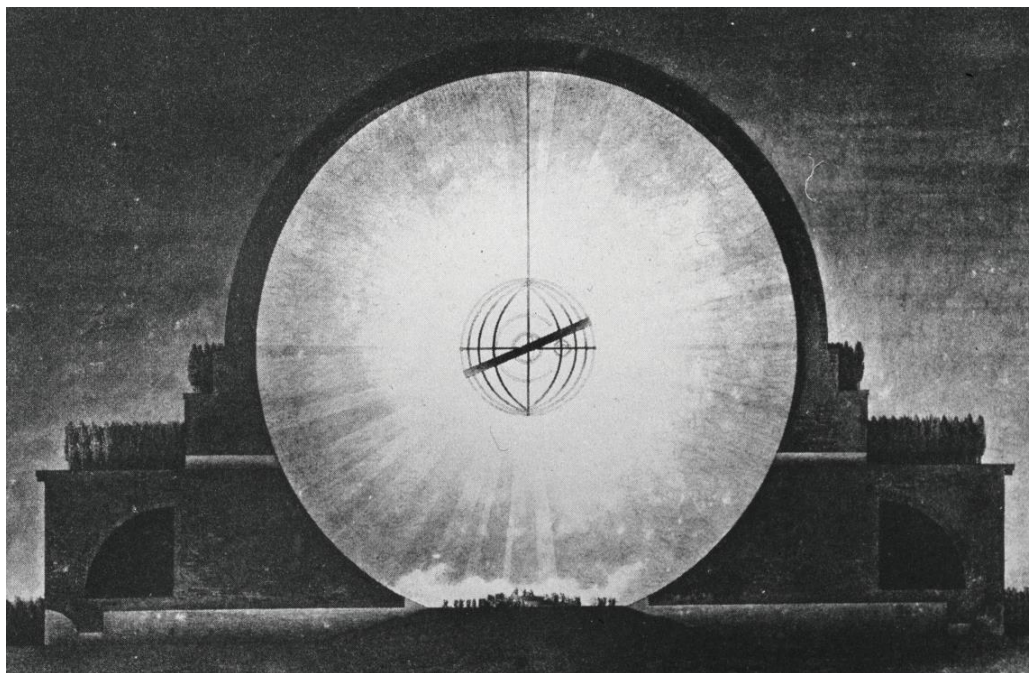


Fig. b : Esquisse pour le Cénotaphe de Newton par Etienne Louis Boulée, 1784.

Source : <http://histart.over-blog.com/article-span-style-color-b0e0e6-cimetiere-de-chaux-span-p-102243489.html>

Annexe B



Fig. c : Pierre Chareau , Gerrit Thomas Rietveld, Hendrik Petrus, LeCorbusier, et d'autres architectes au congrès des CIAM, 1928.

Source : <https://www.thinglink.com/scene/612977089435402240>

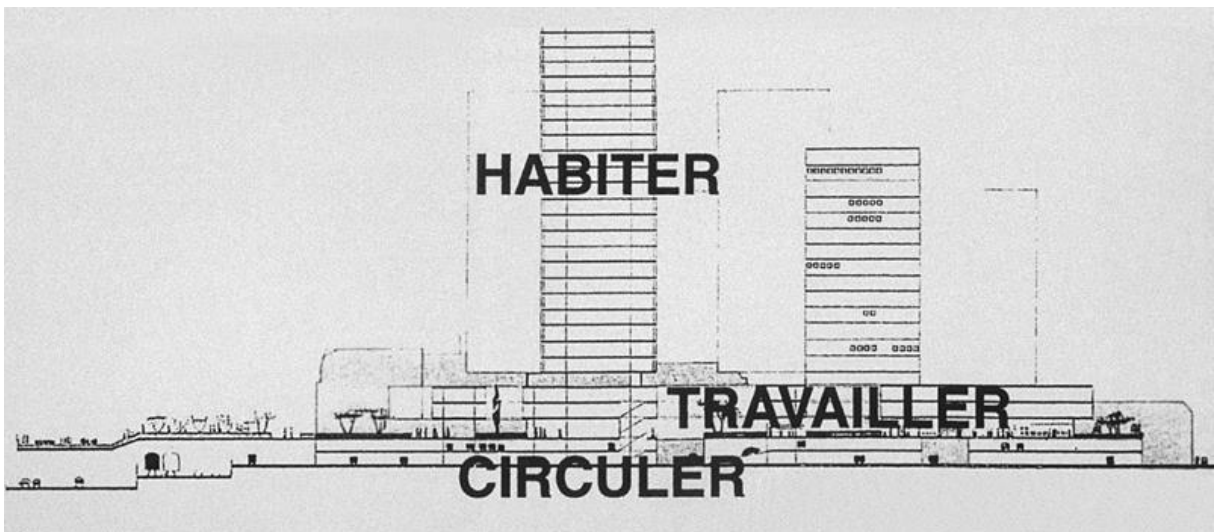


Fig. d : Principes fonctionnels de la Charte d'Athènes

Source : <http://transporturbain.canalblog.com/pages/urbanisme--deplacements-et-choix-modaux--1-/34705079.html>

Annexe C

LE CORBUSIER *La Charte d'Athènes* 1933

une vision dépassée voire dangereuse,
car « *trop technicienne et inhumaine* » ?

(extraits de la Charte d'Athènes) La plupart des villes étudiées offrent aujourd'hui l'image du chaos : ces villes ne répondent aucunement à leur destinée qui serait de satisfaire aux besoins primordiaux biologiques et psychologiques de leur population.

L'avènement de l'ère machiniste a provoqué d'immenses perturbations dans le comportement des hommes, dans leur répartition sur la terre, dans leurs entreprises ; mouvement réfréné de concentration dans les villes à la faveur des vitesses mécaniques, évolution brutale et universelle sans précédent dans l'histoire. Le chaos est entré dans les villes.

Le dimensionnement de toutes choses dans le dispositif urbain ne peut être régi que par l'échelle humaine.

Des tracés d'ordre somptuaire, poursuivant des buts représentatifs, ont pu ou peuvent constituer de lourdes entraves à la circulation.

Ce qui était admissible et même admirable au temps des piétons et des carrosses peut être devenu actuellement une source de troubles constants. Certaines avenues conçues pour assurer une perspective monumentale couronnée d'un monument ou d'un édifice sont, à l'heure actuelle, une cause d'embouteillage, de retard et parfois de danger.

L'alignement traditionnel des habitations sur le bord des rues n'assure d'insolation qu'à une partie minime des logis.

Un nombre minimum d'heures d'ensoleillement doit être fixé pour chaque logis. L'alignement des habitations au long des voies de communication doit être interdit.

Les valeurs architecturales doivent être sauvegardées (édifices isolés ou ensembles urbains).

La destruction de taudis à l'entour des monuments historiques fournira l'occasion de créer des surfaces vertes.

L'emploi de styles du passé, sous prétexte d'esthétique, dans les constructions neuves érigées dans les zones historiques, a des conséquences néfastes. Le maintien de tels usages ou l'introduction de telles initiatives ne sera toléré sous aucune forme.

Les clefs de l'urbanisme sont dans les quatre fonctions : **habiter, travailler, se recréer** (dans les heures libres), **circuler**. Les plans détermineront la structure de chacun des **secteurs attribués aux quatre fonctions clefs** et ils fixeront leur emplacement respectif dans l'ensemble.

Les nouvelles surfaces vertes doivent servir à des buts nettement définis : contenir les jardins d'enfants, les écoles, les centres de jeunesse ou tous bâtiments d'usage communautaire, rattachés intimement à l'habitation.

C'est en faisant intervenir l'élément de hauteur que solution sera donnée aux circulations modernes ainsi qu'aux loisirs, par l'exploitation des espaces libres ainsi créés.

Il doit être tenu compte des ressources des techniques modernes pour élever des constructions hautes [qui seront] implantées à grande distance l'une de l'autre, doivent libérer le sol en faveur de larges surfaces vertes.

Les croisements à fort débit seront aménagés en circulation continue par changements de niveaux. Les rues doivent être différenciées selon leurs destinations : rues d'habitation, rues de promenade, rues de transit, voies maîtresses.

Le piéton doit pouvoir suivre d'autres chemins que l'automobile.

Fig. e : Extraits de la Charte d'Athènes

Source : <https://www.leguevaques.com/attachment/491491/>

Annexe D



Fig. f : Proposon d'un tunnel sous le Boulevard Laferrière par Prost, Danger, and Rotival, 1937

Source :

<https://publishing.cdlib.org/ucpressebooks/view?docId=ft8c6009jk;chunk.id=d0e1202;doc.view=print>

Annexe E

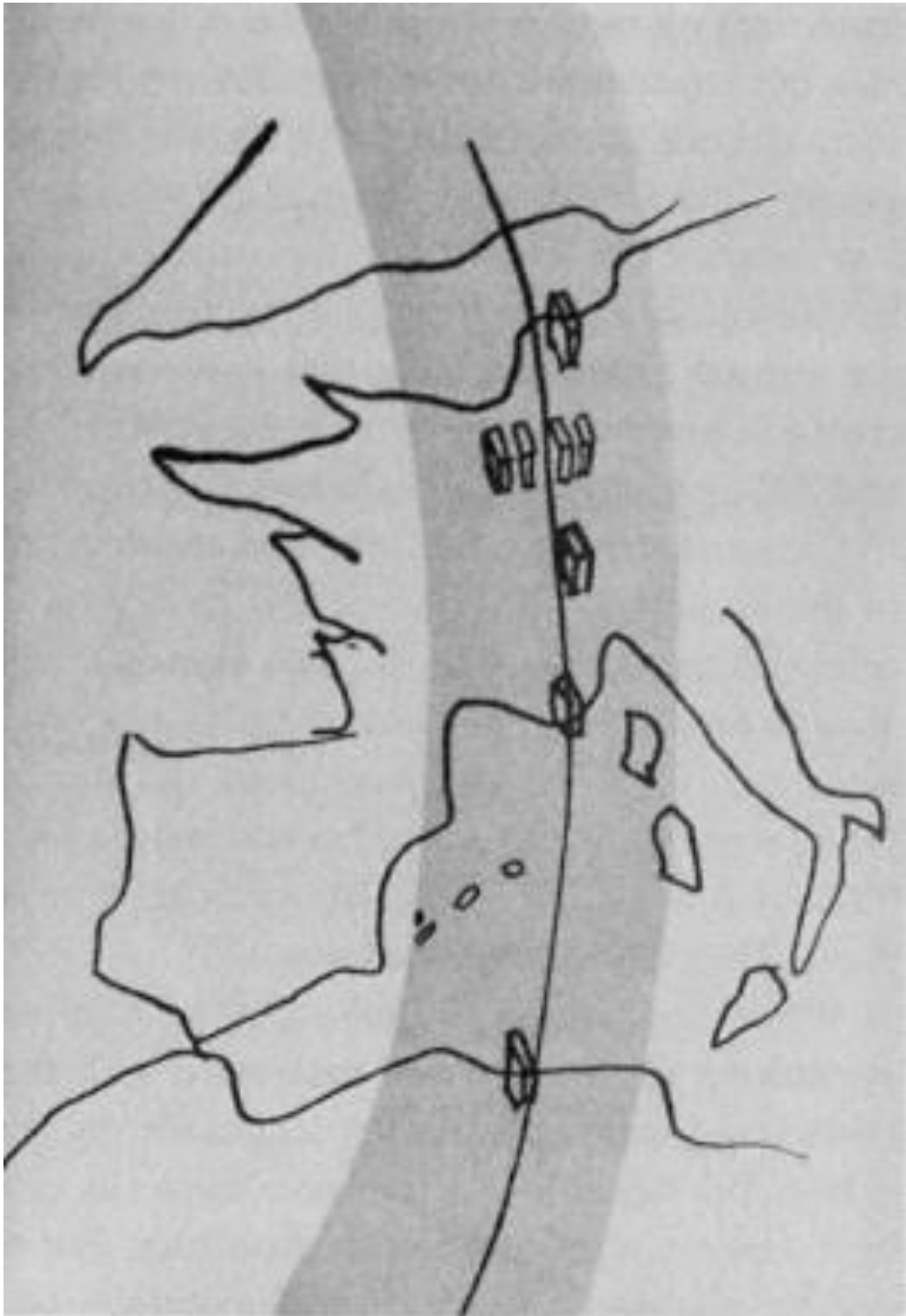


Fig. g: Croquis de LeCorbusier montrant l'unité de la colonie française par un schéma urbanistique.

Source :

<https://publishing.cdlib.org/ucpressebooks/view?docId=ft8c6009jk;chunk.id=d0e1202;doc.view=print>

Annexe F

	Désignation	Date du classement
Département ALGER	1-Dâr Al-Khaznâdji (ex Archevêché)	12 février 1887
	2-Dâr al-Souf (ex Cour d'Assise)	12 février 1887
	3-Dâr Mustapha Pacha	inconnue
	4-Mosquée El-Djedid	30 mars 1887
	5-Mosquée Abderrahman Al-Thaalibi	30 mars 1887
	6-Kasbah (forteresse)	30mars 1887
	7-Fort Turc de Cap Matifou	Liste 1900
	8-Porte turque de l'Arsenal	Liste 1900
	9-Porte du Penon	17 février 1905
	10-Mosquée Sidi M'hammed Chérif	13 mai 1905
	11-Mosquée Djama ' Safir	13 mai 1905
	12-Marabout du jardin Marengo dit tombeau de la Reine	13 mai 1905
	13-Marabout à coupole Hassan Pacha dit Ben Ali rue Ben Ali)	13 mai 1905
	14-Fontaine de la calle aux vins	13 mai 1905
	15-Fontaine de l'Amirauté	13 mai 1905
	16-Mosquée Ketchâwa	26 mars 1908
	17-Groupe de maisons mauresques Bastion 23 (ex rue du 14 juin)	30 octobre 1909
	18-Fontaine arabe et marabout du Hamma (les Platanes)	20 février 1911
	19-Villa Mahieddine	26 avril 1927
	20-Villa Second Weber et le bois des pins qui l'entoure sur l'éperon de Saint Raphaël –El-Biar	28 février 1928

	21-Villa Abdelatif	29 septembre 1929
	22-Citadelle du Fort l'Empereur (El-Biar)	24 novembre 1930
	Bois entourant le fort l'Empereur	24 novembre 1930
	24-Villa des Arcades	31 juillet 1945
	Abords de la villa des arcades	31 juillet 1945
	Abords de la villa Louvet à Hussein Dey	9 avril 1946
	25-Bordj Polignac	04 octobre 1948
	Abords du Bordj Polignac	04 octobre 1948
	Abords de la villa Mahieddine	16 octobre 1948
	26-Mosquée Ali Bitchine	29 avril 1949
	27-Mosquée et marabout Sidi Medjouba	17 décembre 1951

Fig. h : Liste des monuments d'époque ottomane classés dans le département d'Alger (entre 1887 et 1962)

Source : <https://patmagh.hypotheses.org/174>

Annexe G

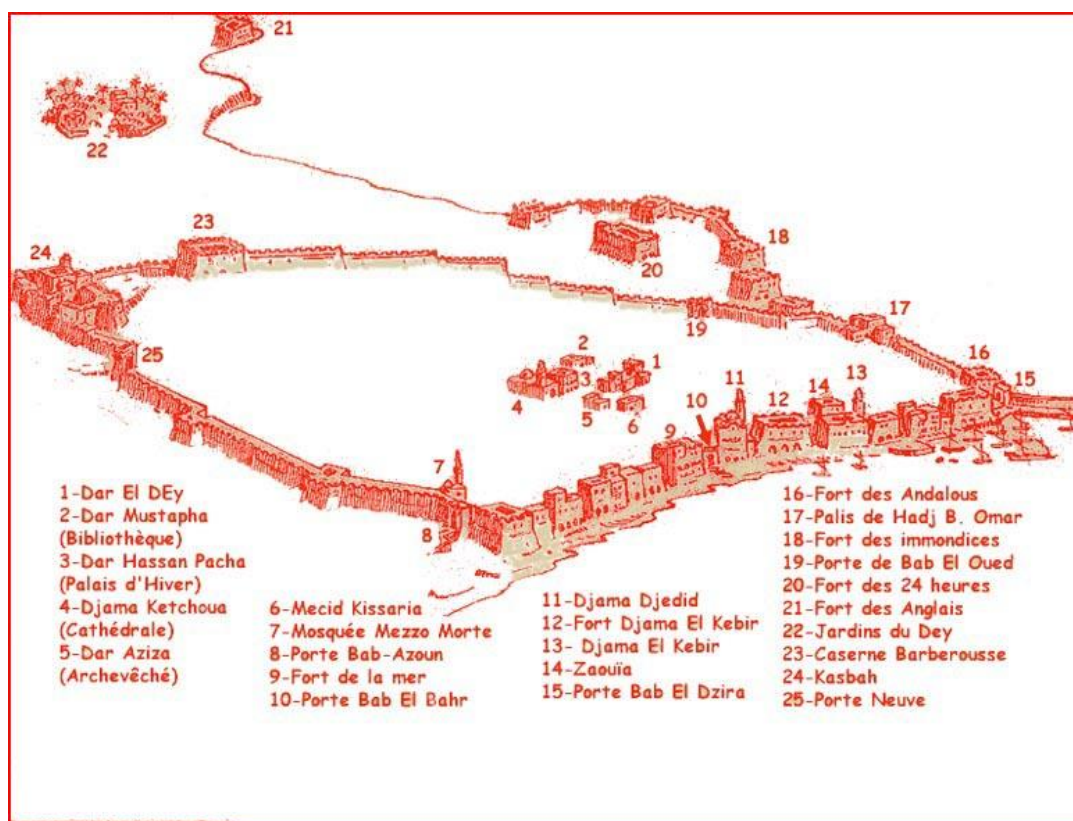


Fig. i : Carte représentative des monuments d'Alger à l'arrivée des occupants

Source : <http://www.algerie-ancienne.com/Salon/Galib/8France/01expedit/alg1830.jpg>

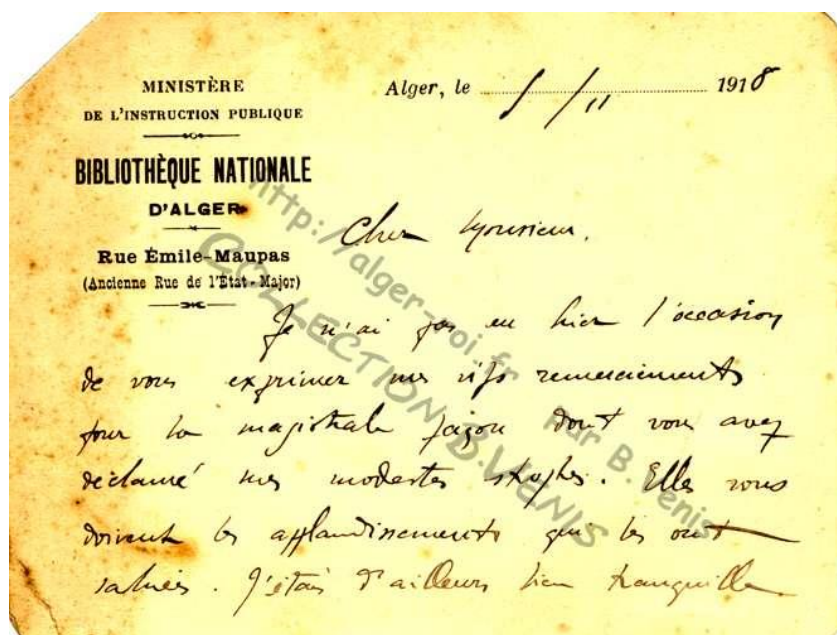


Fig. j : Lettre manuscrite indiquant l'adresse de la BNA à la Rue Emile Maupas

Source : http://alger-roi.fr/Alger/bibliotheque_nationale/pages/8_carte_visite_recto_venis.htm

Annexe H

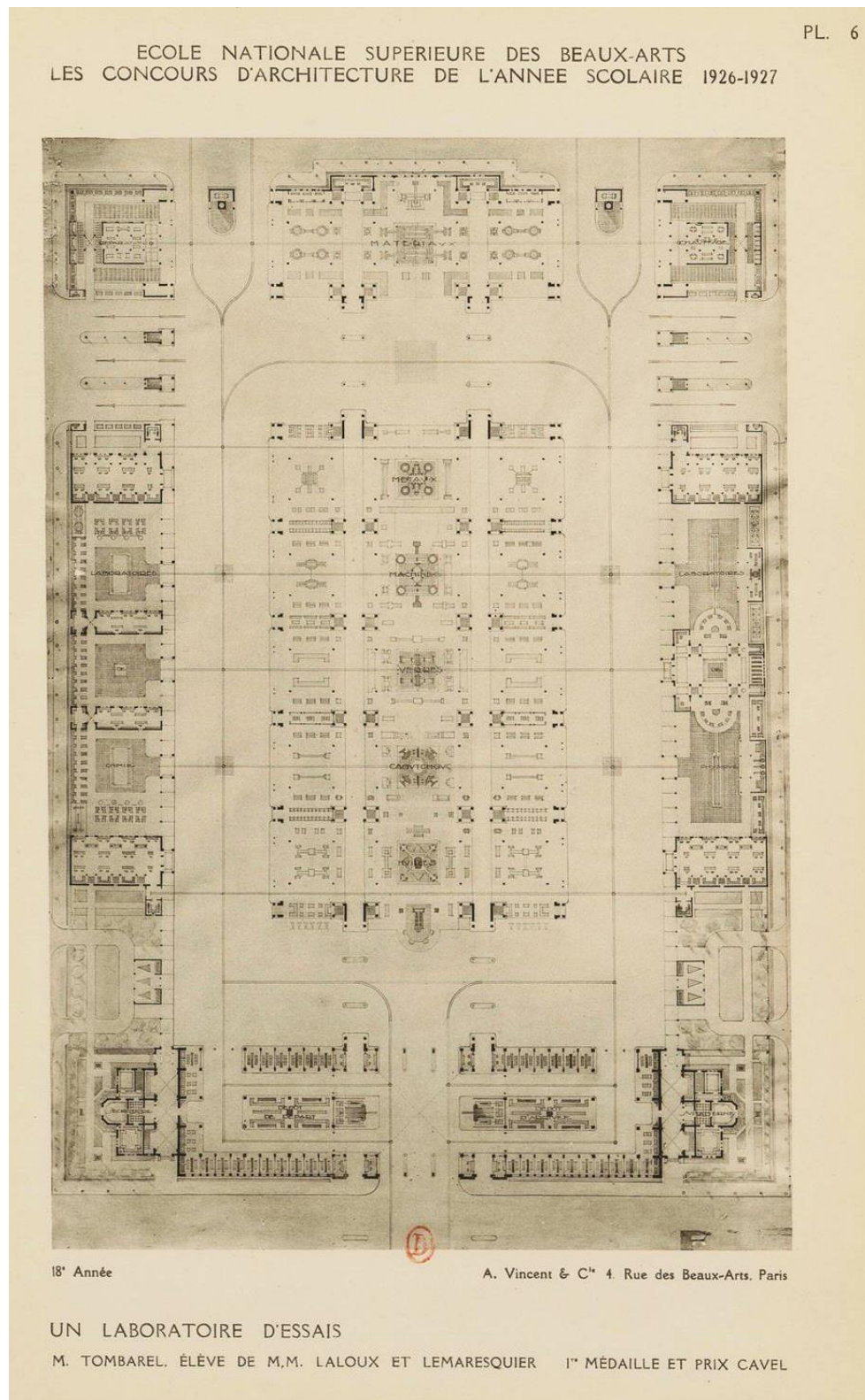
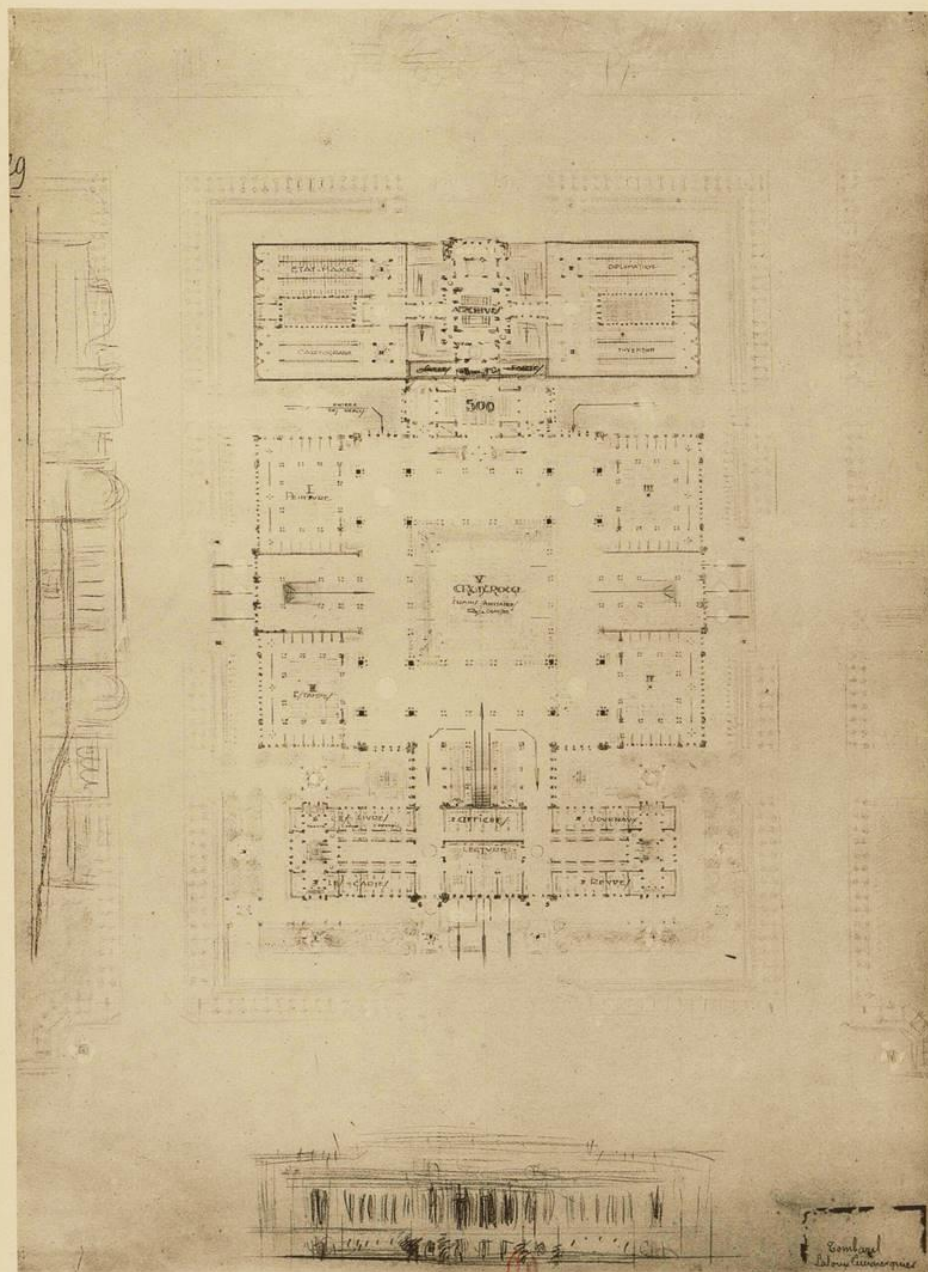


Fig. 1 : Esquisses des travaux de Louis Tombarel à l'école des Beaux-arts

Source : <https://agorha.inha.fr/inhaprod/ark:/54721/00284451>



18^e Année

A. Vincent & C^o, 4. Rue des Beaux-Arts, Paris

LE MUSÉE ARCHIVES DE LA GUERRE

M. TOMBAREL, ELÈVE DE M.M. LALOUX ET LEMARESQUIER

24 HEURES

Fig. m : Esquisses des travaux de Louis Tombarel à l'école des Beaux-arts

Source : <https://agorha.inha.fr/inhaprod/ark:/54721/00284451>

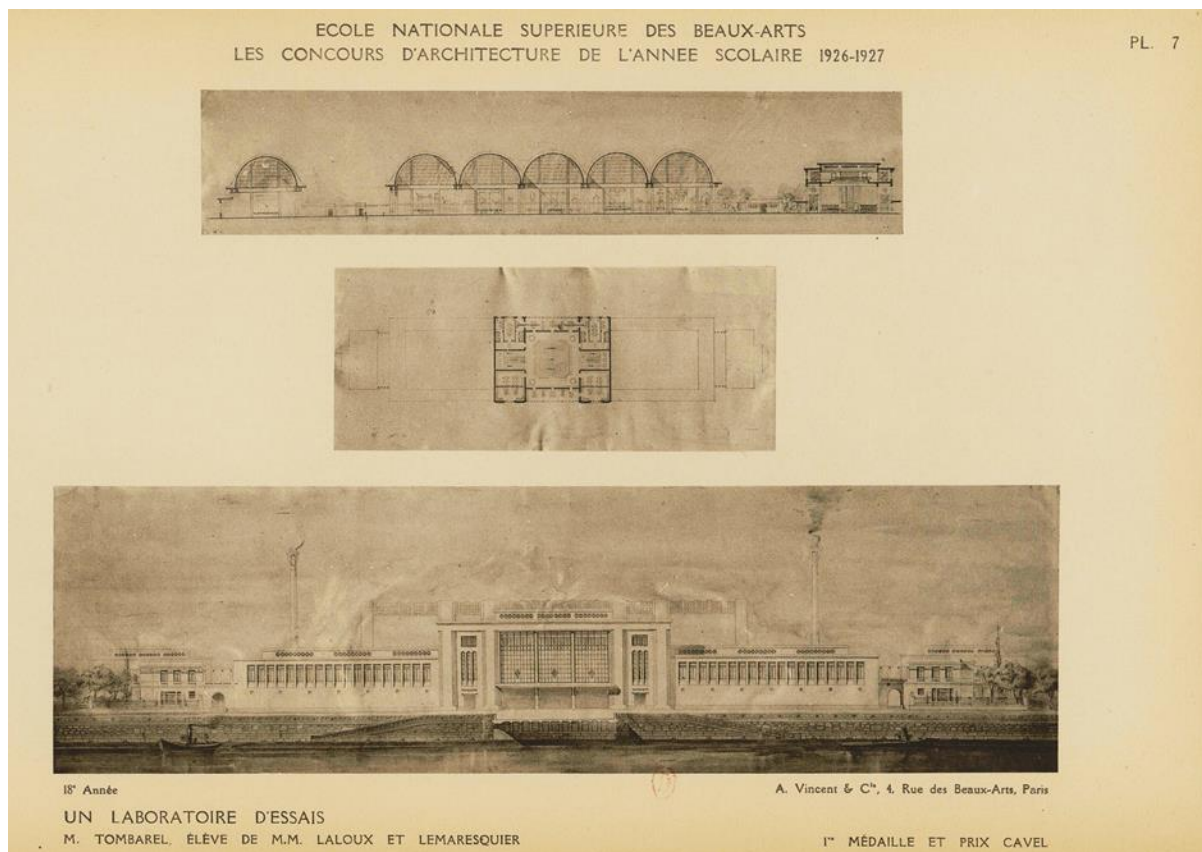


Fig. n : Esquisses des travaux de Louis Tombarel à l'école des Beaux-arts

Source : <https://agorha.inha.fr/inhaprod/ark:/54721/00284451>

Annexe I



Fig. o : Nouvelles du journal L'Est Républicain du Mercredi 14 mai 1958

Source : [https://histographie.net/wp-content/uploads/2017/11/Terminale-L-histoire-
Th%C3%A8me-2-bis%E2%80%93M%C3%A9dias-et-opinion-publique-2018.pdf](https://histographie.net/wp-content/uploads/2017/11/Terminale-L-histoire-Th%C3%A8me-2-bis%E2%80%93M%C3%A9dias-et-opinion-publique-2018.pdf)

Annexe J

Ville des départements	Nombre total des autorisations		Dont à usage d'habitation		Nombre de logements		Nombre de pièces	
	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954
J'Alger.....	1.427	1.386	1.212	1.201	3.203	4.777	10.435	13.518
d'Oran.....	1.260	1.211	1.080	1.043	2.674	2.234	9.375	7.595
le Constantine.....	777	860	696	783	1.381	2.228	4.250	6.844
Ensemble des 58 villes.....	3.464	3.457	2.988	3.027	7.258	9.239	24.060	27.957

Fig. p : Tableau recensement des autorisations de construire en Algérie 1953/54

Source : [http://alger-
roi.fr/Alger/documents_algeriens/economique/pages/116_situation_economique_1954.pdf](http://alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/economique/pages/116_situation_economique_1954.pdf)

Annexe K

1 LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE NATIONALE D'ALGER

2 GERMAINE LEBEL

« Créée en 1835, par décision du ministre de la Guerre, la Bibliothèque nationale d'Alger se trouve être le plus ancien établissement culturel de l'Algérie.

Son premier conservateur, Adrien Berbrugger, ancien élève de l'École des chartes, archéologue et homme d'action, gère une collection bien modeste en son début, puisqu'au cours des trois premières années, il reçoit en tout et pour tout deux ouvrages : l'Essai historique et politique sur la Révolution belge, par Nothomb, offert par M. Lecocq d'Ambaud, consul général de Belgique, et un exemplaire de la Grande Encyclopédie, dû à la munificence d'un ancien avoué de Paris, M. Pillaut-Debit. Bibliothécaire sans livres ni lecteurs, il occupera ses loisirs à suivre les colonnes de l'armée, recueillant, çà et là, les précieux manuscrits qui formeront le noyau du fonds arabe actuel.

La bibliothèque, d'abord abritée dans une maison domaniale de l'impasse du Soleil (rue Philippe), est transférée, en 1838, dans la caserne des Janissaires de Bab-Azoun, non loin de la porte du même nom, et l'on y rattache le Musée archéologique nouvellement créé.

Cependant, grâce à la bienveillance de l'intendant civil Bresson, d'importants envois de livres du Ministère viennent enrichir la collection naissante, en même temps qu'un budget régulier, bien modeste, il est vrai - 6.600 F. pour l'année 1838 - est enfin alloué à l'établissement. Malgré la modicité des crédits, les fonds s'accroissent régulièrement, si bien qu'en 1845 il faut mettre à la disposition du conservateur dix chambres de la Jénina, destinées à servir de dépôt.

Mais ces mesures ne sont que provisoires et, en 1848, un nouveau transfert se révèle nécessaire. La bibliothèque est, cette fois, installée au n° 18 de la rue des Lotophages, dans un bâtiment occupé aujourd'hui par les Services du Génie. C'est une maison particulière, de style mauresque, qui ne manque pas de charme, mais n'est guère appropriée à son emploi. En 1862, la construction d'un mur du rempart, élevé précisément devant les fenêtres de la bibliothèque, transforme celle-ci en cave privée de lumière et rend indispensable un nouveau déménagement.

On songe d'abord à construire, près du Théâtre, un bâtiment qui abriterait à la fois la Direction des Mines, la Bibliothèque et l'Exposition permanente. Mais ce projet paraît trop grandiose, et, sur la proposition de Berbrugger, on se décide à installer la Bibliothèque nationale dans l'ancienne résidence du Dey d'Alger, Mustapha Pacha.

Ce palais, situé au n° 12 de la rue Émile-Maupas (ancienne rue de l'État-Major), est l'un des plus beaux spécimens de l'architecture mauresque du XVIII^e siècle, avec sa vaste « sqîfa »¹ de marbre blanc, aux colonnes jumelées, son patio ombragé où bruit un doux jet d'eau et ses splendides faïences de Delft et de Sicile. Mais il faut convenir que cette propriété du Dey, charmante à visiter, ne satisfait en rien aux exigences d'une bibliothèque moderne : pièces obscures et sans air, salle de lecture exiguë, escaliers tortueux et recoins multiples rendant le service impraticable, enfin, défauts capitaux : manque total de place pour l'accroissement des collections et humidité telle que les manuscrits et livres précieux se trouvaient menacés de destruction.

Depuis fort longtemps, on reconnaissait donc la nécessité de construire une nouvelle bibliothèque, mais aucun projet n'avait jamais pu aboutir. M. l'Inspecteur général Lelièvre, au cours d'un voyage d'inspection en Algérie, en 1947, s'était plu à souligner l'urgence d'un tel

transfert, en même temps que de la réorganisation fondamentale de la Bibliothèque nationale d'Alger.

En effet, la modeste bibliothèque fondée en 1835 n'était plus à l'échelle des circonstances actuelles. L'énorme développement démographique, culturel et économique de l'Algérie contemporaine crée des problèmes et des besoins nouveaux sur le plan des bibliothèques et de la lecture publique. La population de l'Algérie, qui s'élevait à 7.234.684 habitants en 1936, et 8.681.785 habitants en 1948, atteignait, en 1954, 9.529.726 habitants. Ce chiffre est, évidemment, largement dépassé à l'heure actuelle. Par ailleurs, la ville d'Alger, devenue une capitale, au cours des événements de la deuxième guerre mondiale, a vu s'accroître sa population dans des proportions encore plus considérables. De 252.321 habitants en 1936, celle-ci passait à 308.321 habitants en 1948, et à 355.040 en 1954. Alger compte présentement de 4.00.000 à 420.000 habitants. Quand au Grand Alger, englobant les localités avoisinantes de Saint-Eugène, Bouzaréah, El-Biar, Birmandreis, Kouba, Hussein-Dey et Maison-Carrée, il s'élevait, en 1954, à 570.086 habitants et peut être actuellement évalué à 650.000 ou 675.000 habitants.

Le développement n'a pas été moindre sur le plan culturel. En 1944, la Direction de l'éducation nationale en Algérie mettait sur pied un nouveau plan de scolarisation, dont l'exécution allait se traduire par une augmentation considérable du nombre des élèves dans les quatre catégories : primaire, secondaire, technique et supérieur. Enfin, l'ordonnance du 20 août 1958, basée sur un programme de huit années, permettra d'accélérer le plus possible la scolarisation de la jeunesse algérienne et de créer, dans le minimum de temps, les cadres indispensables à l'Algérie pour sa modernisation. Les chiffres suivants, concernant le seul enseignement public, donnent une idée de la progression et des résultats qu'on est en droit d'attendre avant 1966 :

Cette expansion, sur le plan culturel, va de pair avec le développement économique. L'installation d'industries nouvelles en Algérie, la prospection des pétroles et des richesses minières du Sahara et leur exploitation doivent finalement amener la création de groupements humains dont les besoins culturels sont à satisfaire.

En 1949, la question de la construction d'une nouvelle bibliothèque, si longtemps débattue sans résultat, est à nouveau reprise. Un architecte de talent, M. Louis Tombarel, et son collaborateur, l'ingénieur Schulz, élaborent un plan prévoyant l'aménagement d'une vaste bibliothèque au Parc des sports des Tagarins, sur un terrain appartenant à la Direction générale de l'éducation nationale (service de l'éducation physique et des sports). Les dimensions du bâtiment étant considérables et les frais de construction non moins élevés, on décide d'associer à l'entreprise un autre service, celui de la Mécanographie des finances, qui occupera certains locaux non utilisés et d'ailleurs complètement séparés des services de la bibliothèque.

Après bien des péripéties, ce projet est enfin adopté et la pose de la première pierre de l'édifice peut avoir lieu, le 20 avril 1954, en présence de M. Julien Cain, directeur des Bibliothèques de France, représentant le ministre de l'Éducation nationale, et du gouverneur général Léonard.

La nouvelle Bibliothèque nationale est située boulevard De Lattre de Tassigny, dans un cadre d'une exceptionnelle grandeur. Dressée sur la colline des Tagarins dans l'axe de la grande perspective centrale, elle domine le bâtiment de la Délégation générale² et le Forum, avec, pour fond de tableau, l'admirable baie d'Alger et la ville, qui s'étend en amphithéâtre, brillant le soir de mille feux. Ce site, qui constitue l'un des plus beaux points de vue d'Alger, est un but de promenade particulièrement apprécié des Algérois et des touristes. A l'entour, ce sont

les jardins des Tagarins et l'immense Parc des sports, où s'élèvera bientôt une tribune pouvant abriter 40.000 personnes. Des courts de tennis seront aménagés non loin de la bibliothèque.

Ce quartier est d'ailleurs destiné à devenir une annexe de l'Université. Selon le plan d'urbanisme en cours d'exécution, la Faculté de droit, l'Institut d'études nucléaires, l'Institut d'études sahariennes, la Maison de l'ingénieur, etc. vont y être groupés. Les bâtiments actuels des facultés ne sont d'ailleurs qu'à dix minutes de la bibliothèque et les étudiants logés à la Cité universitaire trouveront celle-ci sur leur passage, puisque le boulevard De Lattre de Tassigny relie Alger à El-Biar et Ben-Aknoun.

Orientée vers l'est et vers la mer, la grande façade de la bibliothèque a des proportions grandioses : 122 m de long et 17 m. de haut. Les deux façades latérales mesurent 35 m. de longueur. Bâti à flanc de coteau, l'édifice s'étend sur dix niveaux différents, entre les cotes 84 et 109 - conditions climatiques favorables, puisque, du point de vue de l'humidité, la cote 100 est considérée comme salubre. On y domine les nappes de brouillard qui couvrent souvent la ville.

L'ossature et les planchers du bâtiment sont faits de béton armé, tandis que le revêtement est constitué par un enduit formé d'un mélange de marbre et de pierre, coloré en vert clair, avec incrustations de marbre vert de Vérone. Le toit, aménagé en terrasse, d'une superficie de 2.860 m², est orné d'un jardin suspendu.

Devant la façade, s'étend un vaste parvis, aux couleurs beige et bleue, prolongé par les plates-bandes qui bordent le boulevard. Hibiscus, pervenches, lantaniers y fleurissent pour le charme des yeux. Un jeu de jets d'eau, des bacs à fleurs et trois vasques de marbre complètent la décoration extérieure. Sous le parvis, au niveau du 1er sous-sol, un garage a été aménagé, permettant le stationnement des voitures. De part et d'autre du bâtiment, des rampes mènent d'un côté à l'entrée de la bibliothèque, et, de l'autre, à la salle d'exposition et à la bibliothèque musicale. Elles donnent en même temps accès au Parc des sports, situé plus haut.

Le plan intérieur a été conçu en raison des différents services qu'abrite la bibliothèque et du rôle qu'elle est appelée à jouer, en tant que centre culturel. La Bibliothèque nationale d'Alger présente, en effet, le double aspect d'une bibliothèque nord-africaine, embrassant tout ce qui concerne l'Afrique du Nord et l'Islam, et d'une bibliothèque de documentation générale, à caractère encyclopédique, représentative de la pensée française. Elle est, par ailleurs, le siège de la régie du dépôt légal et de la Bibliothèque centrale de prêt (service de la lecture publique en Algérie). Des sections annexes lui sont enfin rattachées : bibliothèque musicale et discothèque, service de microfilm et photocopie, expositions.

2.1 BIBLIOTHÈQUE NORD-AFRICAINE.

a) Fonds arabe. La section musulmane renferme un ensemble d'environ 3.000 manuscrits arabes, précieux tant par l'ancienneté que par la rareté ou la richesse de l'illustration. Certains d'entre eux, datant des XI^e, XII^e et XIII^e siècles, peuvent être comparés aux plus beaux spécimens médiévaux de l'Europe occidentale. Tels, par exemple les nos 424 : Al-Muwatta, recueil de Hadîth (traditions) et de préceptes moraux, exemplaire de grand luxe exécuté en 590/1194 pour l'Almohade Aboû-Yousouf Yakoub; 242 : Lexique de Jawhari, exemplaire de luxe avec encadrement doré et coloré, écrit pour une bibliothèque princière (876/1471-72); 268 : Koran microscopique, de forme octogonale, doré sur tranche, à encadrement bleu et or, écrit en 1016/1607-8, par un Persan, Imâd ben Ibrâhîm. Dans ces collections de manuscrits, toutes les disciplines sont représentées : théologie, législation, grammaire et langue arabe, histoire et géographie, médecine, philosophie, astronomie, etc. Ajoutons que la bibliothèque s'est récemment enrichie d'un précieux lot de manuscrits persans, parmi lesquels il faut citer:

un Koran, écrit en 768/1367, par Mutahbar Ibn Mohammed Al-Hamawi, et dont la décoration est somptueuse.

Outre les manuscrits, la section musulmane comprend une importante collection de livres en langue arabe, qu'on s'efforce de tenir au courant des dernières publications parues. Au cours des dix dernières années, des achats ont été effectués en Égypte, en Syrie et au Liban, en Irak et dans les Indes. Un certain nombre d'abonnements à des revues et journaux en langue arabe ont été, par ailleurs, souscrits. Ainsi, l'élite intellectuelle musulmane peut trouver en la Bibliothèque nationale d'Alger son véritable foyer culturel, où toute facilité lui est donnée d'approfondir ses connaissances sur la philosophie, la littérature et l'histoire de l'Islam.

b) Fonds français. Ce fonds, l'un des plus riches de la bibliothèque, groupe un important ensemble d'ouvrages concernant l'histoire, la civilisation de l'Afrique du Nord : tout d'abord des manuscrits relatifs à l'histoire de l'Algérie après 1830, tel cet arrêté, en date du 7 janvier 1832, fixant la Contribution de laine imposée aux habitants de la ville d'Alger, musulmans et israélites. Plusieurs ventes de bibliothèques privées ont permis d'acquérir, au cours de ces dernières années, des manuscrits précieux concernant l'histoire d'Alger aux XVII^e et XVIII^e siècles (Description abrégée de la Ville et État d'Alger, par Pétis de la Croix, 1695; Nuevo topographia de Argel, par le général O'Reilly y las Casas, 1709). Enfin ce fonds renferme également certains documents contemporains importants, tels que les lettres et les carnets de voyages du Père de Foucauld.

Les collections d'imprimés comprennent des livres des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, relatifs à l'esclavage et à l'histoire de l'Algérie avant 1830, en même temps que des ouvrages rares concernant la période postérieure à cette date, tels que le Tableau de la situation des établissements français en Algérie (1838-1868), l'Exploration scientifique de l'Algérie, en 32 volumes (1844-1854), les Annales de la colonisation algérienne (1852-1855), des journaux comme le Moniteur algérien, l'Akhbar, etc.

Pour l'époque contemporaine, la documentation n'est pas limitée à l'Algérie, mais s'étend à l'Afrique du Nord entière et au continent africain, en général. On s'efforce d'y rassembler tout ce qui concerne les problèmes actuels intéressant ces régions. La section algérienne est évidemment la plus abondante, grâce aux acquisitions dues au dépôt légal.

Ajoutons qu'à ce fonds nord-africain sont venus s'agréger la bibliothèque de Stéphane Gsell, riche en documents et ouvrages archéologiques, ainsi que, plus récemment, celle du grand explorateur Savorgnan de Brazza.

2.2 BIBLIOTHÈQUE ENCYCLOPÉDIQUE.

De plus en plus, la Bibliothèque nationale d'Alger devient une bibliothèque encyclopédique, comprenant des ouvrages de culture générale et les principales œuvres ayant trait à la littérature, la philosophie, l'histoire, la géographie, les arts, et, bien qu'à un moindre degré, les sciences. Fréquentée par les étudiants et les professeurs, elle doit être à même de leur fournir les instruments de travail nécessaires à leurs études ou leurs recherches; d'où, au cours de ces dernières années, l'acquisition d'un grand nombre d'ouvrages de base et manuels, en même temps que des travaux d'érudition. Chaque année, une partie des crédits est affectée à l'achat de livres rares ou précieux : incunables, ouvrages de luxe ou collections d'histoire de l'art richement illustrées.

2.3 PÉRIODIQUES.

On y trouve les principales revues relatives aux disciplines citées plus haut, les quotidiens et hebdomadaires de vulgarisation ainsi que les journaux régionaux (1.200 périodiques en cours).

2.4 BIBLIOTHÈQUE DE PRÊT À L'USAGE DU GRAND PUBLIC.

Bien qu'une Bibliothèque municipale existe à Alger, pourvue de succursales fonctionnant dans les quartiers, on n'a pas cru devoir priver les lecteurs de la Bibliothèque nationale du bénéfice d'une bibliothèque de prêt à l'usage du grand public. Un fonds spécial vient donc d'être créé, comprenant des ouvrages de qualité : romans, biographies, études littéraires et historiques, ouvrages de vulgarisation scientifique et manuels pour les étudiants. Cette initiative rencontre le plus grand succès et la bibliothèque de prêt promet d'être l'une des branches d'activité les plus vivantes de l'établissement.

2.5 BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT.

L'arrêté ministériel en date du 28 décembre 1955 a créé une Bibliothèque centrale de prêt à Alger, dont l'administrateur de la Bibliothèque nationale est le directeur. Il s'agit, en réalité, d'un service de lecture publique s'étendant à l'Algérie entière. Près de 300 centres, d'importance inégale, sont desservis par deux bibliobus ou par un système de caisses-bibliothèques circulantes, échangées trois fois par an (bibliothèques communales, de foyers ruraux, bibliothèques post-scolaires établies dans les écoles, bibliothèques d'hôpitaux, d'établissements pénitentiaires, etc.). Dans chaque centre, un responsable (instituteur, secrétaire de mairie, assistante sociale) prend en charge les ouvrages et en assure la distribution comme la rentrée. Le prêt est entièrement gratuit. Vingt-cinq petites bibliothèques ont été fondées dans les oasis sahariennes (Laghouat, Ghardaïa, Géryville, etc.). Ajoutons que la création d'un bibliobus urbain est actuellement à l'étude. Il serait particulièrement destiné aux femmes et adolescents musulmans, dans la ville d'Alger et les localités avoisinantes.

Les collections de la Bibliothèque centrale de prêt comptent actuellement 45.000 volumes et s'accroissent à un rythme rapide. On y trouve toutes les catégories d'ouvrages : romans, biographies, études littéraires, histoire, géographie, récits de voyage, vulgarisation scientifique, beaux-arts, livres pour adolescents et enfants, livres en langue arabe.

2.6 RÉGIE DU DÉPÔT LÉGAL EN ALGÉRIE.

En vertu du décret du 27 septembre 1956, toutes les publications paraissant en Algérie (livres, revues, journaux, affiches, cartes, photographies, etc.) doivent être déposés en cinq exemplaires (1 exemplaire d'imprimeur et 4 exemplaires d'éditeur) à la Régie du dépôt légal de la Bibliothèque nationale d'Alger, laquelle transmet à la Bibliothèque nationale de Paris les exemplaires qui lui sont dus.

2.7 BIBLIOTHÈQUE MUSICALE ET DISCOTHÈQUE.

La Société des beaux-arts et lettres d'Alger, fondée en 1851, a récemment mis en dépôt à la Bibliothèque nationale sa précieuse collection de 12.000 partitions musicales (opéras, musique d'orchestre, musique de chambre). Une discothèque a, d'autre part, été constituée par nos soins (musique classique et moderne, opéras), en vue d'organiser des auditions musicales commentées, à l'usage du grand public.

2.8 MICROFILM ET PHOTOCOPIE.

La bibliothèque dispose d'appareils pour la reproduction microfilmée et la photocopie, ainsi que d'appareils de lecture de microfilms.

2.9 EXPOSITIONS.

Indépendamment de petites expositions permanentes réalisées dans des vitrines, il appartient à la Bibliothèque nationale, en tant que centre culturel, d'organiser périodiquement des expositions, relatives à des sujets ou des circonstances déterminés.

Pour satisfaire à ces multiples destinations, le plan de la nouvelle bibliothèque a été établi comme il suit :

2.9.1 1° REZ-DE-CHAUSSÉE. SERVICE DE LA LECTURE PUBLIQUE, COUVRANT UNE SUPERFICIE DE 430 M2.

Une allée, bordée d'un petit trottoir, donne accès à la porte d'entrée du Service de la lecture publique, ainsi qu'au garage. A la porte d'entrée, fait suite un vestibule abritant l'horloge-pointeuse, pour le contrôle des entrées et des sorties du personnel. Puis viennent :
- à droite, les sanitaires, le vestiaire, le bureau des dactylos, les bureaux du bibliothécaire et du sous-bibliothécaire et deux magasins à livres, pourvus de rayonnages métalliques.
- à gauche, une salle de manutention, où l'on reçoit les livres à l'arrivée et où l'expédition des caisses est préparée. Cette salle renferme un massicot. La communication avec les étages supérieurs est assurée, outre l'escalier, par un ascenseur, un grand monte-charge pour chariot et un petit monte-charge.
- le garage, d'une superficie de 19 X 11 m, avec accès direct sur l'extérieur, peut abriter trois bibliobus et deux voitures particulières.

2.9.2 2° ENTRESOL. DÉPÔT LÉGAL.

Ce service comprend : le dépôt des périodiques, le dépôt des livres et affiches, le dépôt des cartes - tous meublés de rayonnages métalliques - et le bureau du bibliothécaire.

Au même étage se trouvent également la réserve de papeterie, les W. C., lavabos et douche, pour le personnel.

2.9.3 3° PREMIER ÉTAGE.

La porte d'entrée de la bibliothèque se trouve sur la façade latérale Est, à l'aboutissement de la rampe d'accès. On y parvient par un escalier de 20 marches en marbre blanc et vert, dont les parois latérales, également de marbre, sont éclairées, de chaque côté, par six tubes fluorescents. Un rideau de fer ajouré, peint en « coquille d'œuf », protège, pendant les heures de fermeture, la grande porte en glace securit, encadrée de massifs d'arbustes et de fleurs.

Puis, on pénètre dans le hall d'entrée, long de 30 m et éclairé d'un lanterneau. Ce hall constitue une immense pièce, partagée par des colonnes et renfermant des vitrines d'exposition, une banque de prêt et les fichiers des catalogues.

Les deux vitrines murales, consacrées l'une au fonds arabe, l'autre au fonds français, permettent de renouveler constamment de petites expositions de livres et manuscrits précieux ou richement illustrés.

A droite du hall, on voit le vestiaire et une succession de bureaux : comptabilité, secrétariat, salle de rédaction du catalogue.

Dans l'angle gauche, les sanitaires et un local, actuellement non aménagé, destiné à devenir la salle des périodiques.

Dans ce même hall et faisant suite aux vitrines déjà citées, vient ensuite une grande banque en acajou verni, revêtue de plaques de verre, où s'effectue la distribution des livres du prêt. Cette banque a accès direct sur les magasins de livres.

Dans la partie droite du hall d'entrée, se trouve, comme nous l'avons dit plus haut, la salle des catalogues : catalogue alphabétique d'auteurs et anonymes, catalogue alphabétique de matières, ancien catalogue méthodique, collections, périodiques, fonds arabe, fonds spéciaux (fonds Gsell, Savorgnan de Brazza), catalogue du fonds du prêt. Au total, 504 fichiers métalliques à deux tiroirs, de format international 75 × 125, montés sur piètements métalliques et 36 fichiers à deux tiroirs, abritant les fiches des anciens catalogues, de format 110 X 70, à raison de deux rangs de fiches par tiroir.

Au fond de la salle des catalogues, on a aménagé une petite salle de bibliographie, où sont rassemblés les principaux ouvrages de références, avec tables de consultation pour les lecteurs.

Salles de lecture. - Les différentes salles de lecture couvrent une superficie de 1.000 m² et renferment 312 places : grande salle de lecture du fonds général, salle de lecture sur la terrasse-loggia, salle réservée, salle du fonds arabe.

a) La salle de lecture du fonds général, aux lignes à la fois sobres et grandioses, est ornée de 16 colonnes et séparée du magasin à livres par une paroi métallique vitrée, en verre armé dépoli. Elle contient 159 places. Au centre, la banque de distribution des livres, en chêne clair, de forme semi-circulaire. De part et d'autre, les tables de 4 ou 6 lecteurs, également de chêne clair, recouvert d'un vernis vitrifiant. Numéros de places en matière plastique de couleur bleue. Fauteuils, également de chêne clair, recouverts de tissu vinylique gris bleu. Dix rayonnages muraux et trois meubles-pupitres complètent l'ameublement.

Une installation de tubes pneumatiques permet l'envoi des bulletins de demandes dans les différents étages. Un système d'interphones assure l'intercommunication entre le bureau central et les magasins.

b) Quinze portes-fenêtres en glace securit s'ouvrent sur la terrasse couverte, avec, pour fond de tableau, la splendide baie d'Alger et les montagnes de l'Atlas. Cinquante-quatre personnes peuvent y trouver place et s'adonner au charme de la lecture, dans un décor de rêve. Inutile de dire que, pendant la saison chaude, les amateurs sont nombreux. Le mobilier a été conçu spécialement pour le séjour en plein air : tables métalliques recouvertes de formica gris clair, du plus heureux effet; fauteuils, également métalliques, recouverts de tissu vinylique gris.

c) Une salle de 21 places est réservée aux professeurs de l'Université, ainsi qu'à diverses personnalités. Les meubles bas qui l'entourent sont munis de petits casiers renfermant les fascicules des principaux périodiques en cours.

d) La salle du fonds arabe fait suite à celle du fonds général. De dimensions plus restreintes et, par suite, plus facile à surveiller, elle sert également à la consultation des livres de la Réserve. Deux rangées de fenêtres superposées l'éclairent abondamment. Le décor, moins grandiose que celui de la grande salle, est plus intime, mais non moins agréable. Le mobilier est analogue à celui de la salle de lecture du fonds général.

Toujours au premier étage, l'aile latérale gauche est occupée par la bibliothèque musicale et par la salle d'exposition.

Bibliothèque musicale. - La collection de 12.000 partitions musicales s'y trouve classée. Des tables sont mises à la disposition des lecteurs pour la consultation sur place, le prêt étant exceptionnel.

Salle d'exposition. - Cette salle d'exposition, attenante à la bibliothèque musicale, dispose, par ailleurs, d'une entrée indépendante donnant sur la rampe de gauche. La porte, en dalles de verre, flanquée d'un bac à fleurs, ouvre sur un tambour donnant accès aux dépendances :

lavabos, bureau de renseignements et débarras. La salle d'exposition proprement dite se situe sur deux plans superposés :

- au niveau de l'entresol, une surface d'exposition de 195 m².
- au niveau du 1er étage, une surface d'exposition de 117 m².

Les deux niveaux sont réunis par un escalier circulaire, orné d'une rampe en matière plastique. Quatre vitrines murales et deux vitrines de milieu ont été, dès maintenant, installées dans cette salle, l'ameublement devant être complété, par la suite, à l'aide de vitrines louées ou prêtées.

2.9.4 4° DEUXIÈME ÉTAGE.

On y accède par un escalier circulaire, d'aspect fort plaisant. A cet étage se trouvent :

- à droite, le bureau de l'administrateur, les bureaux des secrétaires - avec standard téléphonique - et la deuxième salle de rédaction du catalogue, correspondant avec celle du 1er étage, par un escalier intérieur et un monte-charge. Accès direct aux magasins à livres.
- à gauche, un atelier de reliure, un atelier de microfilm et photocopie, avec laboratoire pour le développement et le séchage des films, un vestiaire et deux salles encore non aménagées, qui pourraient être destinées, par la suite, au service des cartes et plans.

2.9.5 5° MAGASINS À LIVRES.

Les magasins sont situés dans la partie postérieure du bâtiment, sur dix niveaux différents. Ils sont éclairés, d'un côté, par la cour anglaise, à raison d'une fenêtre par travée - fenêtres étanches à carreaux de verre spécial, dit athermic, qui absorbe les rayons calorifiques du soleil - et, de l'autre, par les vitres dépolies de la paroi longeant la salle de lecture. L'ensemble des locaux réservés aux magasins peut contenir 36 km de rayonnages métalliques, soit environ 1.200.000 volumes. Toutefois, 17 km seulement ont été aménagés à l'heure actuelle, sur trois niveaux différents, permettant d'abriter environ 500.000 volumes (les collections renferment présentement environ 400.000 volumes).

Seul le plancher au niveau de la salle de lecture est en béton, les deux autres niveaux étant pourvus de planchers métalliques autoporteurs, recouverts de dalles de ciment enduites de plastolithe beige clair.

On s'est efforcé d'adapter une décoration appropriée, moderne en même temps que discrète, sobre, bien que gardant toute son originalité propre. Les teintes dominantes sont le gris et le bleu.

Dans la grande salle de lecture, peinte en gris argenté, une polychromie discrète fait ressortir deux colonnes centrales en laqué bleu lapis-lazuli. Le revêtement du sol, en matière plastique gris bleu, remonte en plinthe, le long des parois et des colonnes et s'harmonise parfaitement avec la couleur de celles-ci. Le mobilier de chêne clair se détache nettement sur l'ensemble, encore égayé par la fantaisie des rideaux ajourés et des stores vénitiens, de couleur crème.

Dans le hall d'entrée, ainsi qu'au dépôt légal, le revêtement du sol est en matière plastique de teinte comblanchien, qui se marie fort bien avec le gris clair des peintures, le gris plus sombre des fichiers et les banques, en acajou verni, du vestiaire et du prêt. Même décoration grise et bleue dans les bureaux, rehaussant le même mobilier de chêne clair. Seul, le bureau de l'administrateur, peint en chamois rosé, est meublé d'acajou ciré, avec fauteuils de cuir gris et rouge. Des gravures anciennes et de vieux plans ornent les murs.

Pour la salle d'exposition, on a adopté une teinte violine pâle, à laquelle l'éclairage donne un éclat particulier. Le sol est en dallage granito, coulé sur place. Ajoutons que de petits carreaux multicolores, au dessin amusant, ont été utilisés au niveau du 1er étage, sur la paroi contiguë à la bibliothèque musicale.

Au total, l'ensemble des locaux ne fait guère « administratif », mais tel est précisément le but qu'on s'était proposé.

Éclairage. - Un transformateur a été installé pour l'ensemble du bâtiment, d'une puissance de 250 kW.

L'éclairage est assuré par des tubes fluorescents encastrés dans les plafonds, sous plaques diffusantes. Un tableau de commande, placé dans la banque centrale de la salle de lecture, permet de régler l'éclairage séparé des rangées de tables. Dans les magasins de livres, l'éclairage est fourni, entre épis, par des tubes fluorescents. Un éclairage de secours est prévu pour l'ensemble du bâtiment. Des tableaux à lampes-témoins assurent le contrôle des divers secteurs, permettant l'allumage et l'extinction simultanée des différents circuits.

Signalisation lumineuse dans la salle de lecture. - Des appareils de signalisation sont actuellement en cours de fabrication, devant permettre aux lecteurs d'être avisés de la disponibilité des livres demandés par eux.

La signalisation est basée sur l'emploi de six tableaux répartis le long de la paroi contiguë aux magasins et sur lesquels apparaîtront, en transparence, des chiffres lumineux correspondant aux numéros des places.

Climatisation et chauffage. - Une centrale a été aménagée au troisième sous-sol, pour la climatisation et le chauffage. Il s'agit d'un système de climatisation à air pulsé, assurant en même temps le chauffage des locaux. Les gaines de climatisation ont été installées dans l'ensemble des services, mais, pour des raisons d'économie, la climatisation des magasins à livres est la seule à fonctionner actuellement de façon permanente. L'air est dépoussiéré et déshydraté pour assurer une température et un degré hygrométrique constants.

Par ailleurs, l'ensemble du bâtiment est chauffé en hiver.

En liaison avec le programme de climatisation, on a eu soin de veiller à ce que les fenêtres offrent le maximum d'étanchéité. Le type de fenêtres employé est un modèle à guillotine, parfaitement étanche.

Détection incendie. - Ce problème a été particulièrement étudié. Étant donné les fortes variations de température propres au climat, il eût été inopérant d'adopter un système de détection basé sur les différences thermiques. C'est donc un système basé sur la détection de fumée que l'on a choisi. Toute fumée dégagée déclenche un signal d'alarme. Un tableau-témoin, installé chez le concierge, permet de contrôler, secteur par secteur, l'ensemble du bâtiment et de dépister instantanément toute émission de fumée insolite.

Ajoutons que la lutte contre l'incendie est également assurée, grâce à l'installation, en des points déterminés, de postes contenant lances, tuyaux, haches et seaux-pompes.

Téléphone et intercommunications. - La bibliothèque dispose de deux lignes téléphoniques et de treize postes intérieurs. Les différents services sont reliés entre eux, mais doivent passer par le standard pour obtenir communication avec l'extérieur.

Un système d'interphones relie, comme nous l'avons signalé plus haut, les magasins avec la banque de distribution des livres, dans la salle de lecture. Le bibliothécaire se trouve ainsi en

mesure de demander tous renseignements utiles aux gardiens de service dans les rayons, lesquels peuvent lui répondre, grâce aux appareils récepteurs placés dans les couloirs.

Ascenseurs et monte-charge. - Les différents étages sont desservis par trois ascenseurs et trois grands monte-charge, d'une charge utile de 500 kg, pouvant transporter sept personnes ou une personne et un chariot. Ils sont placés au centre et à chaque extrémité du bâtiment.

Un petit monte-charge (charge utile : 150 kg) dessert, en outre, la manutention, le dépôt légal et les salles de rédaction du catalogue.

Telle est donc la nouvelle Bibliothèque nationale d'Alger, avec, devant elle, de vastes possibilités d'accroissement. Un avenir prochain verra sans doute l'équipement d'un nouvel étage de rayonnages et les salles des périodiques et des cartes et plans devront faire l'objet d'une nouvelle tranche de travaux.

Mais, telle qu'elle est, et dès maintenant, elle constitue un magnifique outil pour l'œuvre qu'on attend d'elle, un outil à l'échelle du Grand Alger, à l'échelle de l'Algérie de demain.

2.10 NOTES TECHNIQUES

2.10.1 1° LECTURE PUBLIQUE.

Rayonnages des magasins.

Les rayonnages métalliques ont des tablettes de 0,22 m de large, en raison du format généralement réduit des livres. Ceux-ci sont classés selon un ordre méthodique : romans biographies, études littéraires, histoire, géographie, récits de voyage, sciences, arts, livres pour adolescents, livres pour enfants, livres en langue arabe.

Bibliobus.

a) Fourgon Citroën 1 200 kg, type H, équipé avec rayonnages intérieurs. Tablettes légèrement inclinées d'avant en arrière, avec sandows caoutchouc à crochets, pour maintenir les livres. Au centre, deux coffres en bois, avec couvercle métallique sans charnière, mobiles sur crans d'arrêt fixés au sol. Sur le côté, tablette rabattable, 2 plafonniers intérieurs, tapis de sol en caoutchouc rainuré, 2 portes. Plafond de cabine enduit d'une peinture isolante. Toit peint en blanc, sur lequel est fixé un porte-bagages avec caillebotis et plaques de renfort, permettant d'emporter une charge supplémentaire de caisses, qu'on recouvre d'une bâche. Deux vitrines extérieures, pour l'exposition des jaquettes de livres.

b) Fourgon tôlé Citroën 2 t, type 23. Intérieur équipé pour le transport des caisses. Rayonnages extérieurs fermés par des panneaux mobiles.

c) Projet du bibliobus urbain : Fourgon Citroën 2 t, équipé avec rayonnages intérieurs, 2 vastes vitrines extérieures, 1 escalier pliant.

Caisses.

Les caisses-bibliothèques circulantes sont du type employé habituellement dans les bibliothèques centrales de prêt. Largeur : 0,30 m; longueur : 0,75 m; hauteur : 0,20 m; deux poignées latérales en bois, couvercle emboîtable, numéro d'ordre marqué au pochoir sur le couvercle et les côtés, fermeture métallique avec cadenas. Ces caisses renfermant, en moyenne, une cinquantaine de livres, pèsent une vingtaine de kilos et sont d'un maniement facile, même pour une seule personne.

2.10.2 2° SALLES DE LECTURE.

a) Salle de lecture du fonds général. Dimensions : 45 m de long sur 12,50 m de large; 32 tables de 4 lecteurs : dimensions 1,40 m X 1,80 m, plan de travail 0,78 m; 18 tables de 6 lecteurs : dimensions 1,40 × 2,70 ; 6 tables de 3 lecteurs : 0,70 × 2,70 et 2 tables de 2 lecteurs : 0,70 X 1,80. Les tables de 4 et 6 lecteurs comportent, dans leur axe longitudinal, une baguette en saillie de 0,02 m, sur le dessus de la table, pour délimiter la place des lecteurs se faisant face.

Portes-fenêtres. Les portes-fenêtres sont protégées par des rideaux métalliques mobiles, à claire-voie, peints couleur « coquille d'œuf » et des stores vénitiens en matière plastique, de couleur crème, qui tamisent les rayons du soleil, tout en contribuant à la décoration de l'ensemble.

Signalisation lumineuse. La signalisation est basée sur l'emploi de six tableaux répartis le long de la paroi contiguë aux magasins, de telle sorte qu'elle soit visible de toutes les places. Chaque tableau sera constitué par un boîtier portant sur sa face avant une plaque de verre douci. Sur cette plaque apparaîtront, en transparence, des chiffres lumineux, d'une hauteur de 10 cm, correspondant au numéro de place des lecteurs.

b) Salle de lecture sur la terrasse. Dimensions : 32 m × 8 m. Tables métalliques recouvertes de formica gris clair; 8 tables pour 6 lecteurs : dimensions 1,40 m × 2,70 m et 2 tables pour 3 lecteurs : dimensions 0,70 m × 2,70 m.

c) Salle réservée. Dimensions : 12,50 m × 5 m.

d) Salle du fonds arabe. Dimensions : 19 m X 10,5 m.

2.10.3 3° MAGASINS À LIVRES.

La hauteur des étages est de 2,20 m. Les rayonnages sont placés parallèlement, en épis à double face et se composent de montants verticaux à double paroi. Les épis sont espacés entre eux par des passages de 0,78 m de large et desservis par un couloir de 1,10 m. Chaque travée mesure 1 m et il est prévu, dans la hauteur de chaque rayonnage, 7 cours de tablettes mobiles au maximum. Les perforations pratiquées dans les montants permettent le réglage des tablettes en hauteur, tous les 20 mm. Chaque montant d'abouts comporte un interrupteur encastré, un porte-indicateur de rangée et une prise de courant. Les tablettes mobiles sont pourvues de perforations à claire-voie, de manière à assurer la libre circulation de l'air. Pour les petits formats, on utilise des tablettes munies d'une barre d'arrêt, afin d'éviter que les livres soient enfoncés au cours des manipulations.

Dans les magasins des périodiques, on a placé des armoires métalliques, à classement oblique. Les fascicules non reliés sont ainsi conservés dans des hamacs.

2.10.4 4° VITRINES D'EXPOSITION.

Dimensions : hauteur : 1,80 m; longueur : 3 m; profondeur : 0,40 m. Monture en laiton bronzé médaille; deux rangées de tablettes en glace claire, deux jeux de portes coulissantes, éclairage électrique intérieur.

2.10.5 5° ÉCLAIRAGE.

Éclairage au plafond, par tubes fluorescents, sous plaques diffusantes. Ce type d'éclairage peut atteindre une puissance maxima théorique de 500 lux! C'est dire qu'un réglage approprié aux nécessités d'une salle de lecture permet d'obtenir un éclairage très satisfaisant, sans avoir besoin de recourir à un éclairage supplémentaire sur tables. Les tubes fluorescents sont sous garantie de 10.000 allumages. »

Article : LEBEL Germaine. « La nouvelle Bibliothèque nationale d'Alger ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF). 1958. n°10. p.691-706.

Source : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-10-0691-001> consulté le 10-04-2017.

ANNEXE L

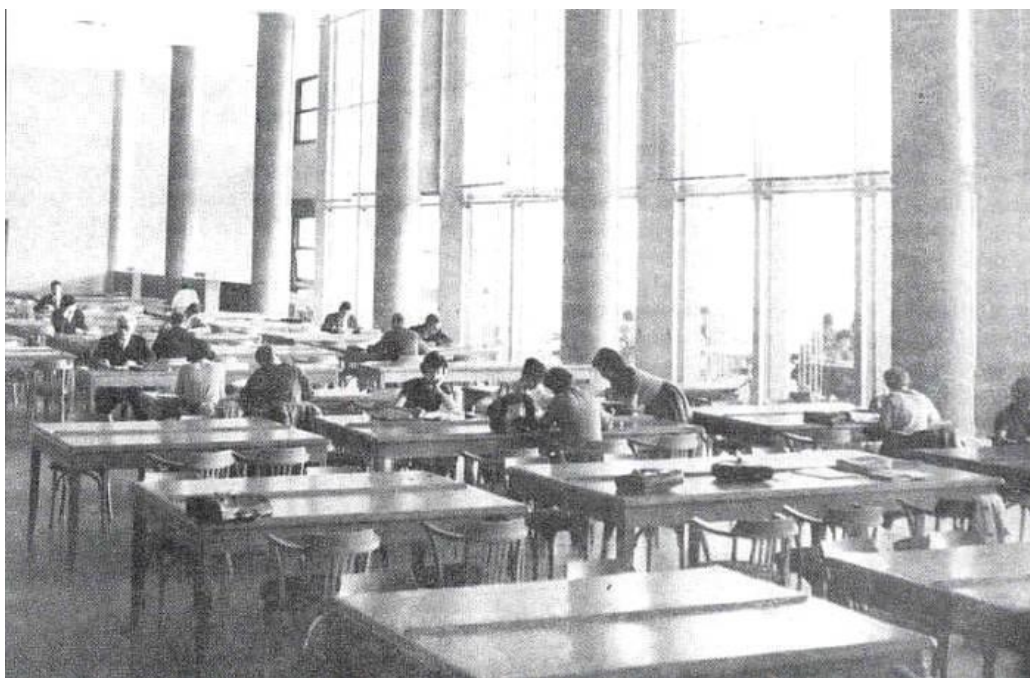


Fig. q : Salle de lecture intérieure de l'ex-BNA

Source : <http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger18/alger074.html>



Fig. r : Salle de lecture extérieure de l'ex-BNA

Source : http://alger-roi.fr/Alger/bibliotheque_nationale/textes/3_biblio_algeria61.htm

ANNEXE M

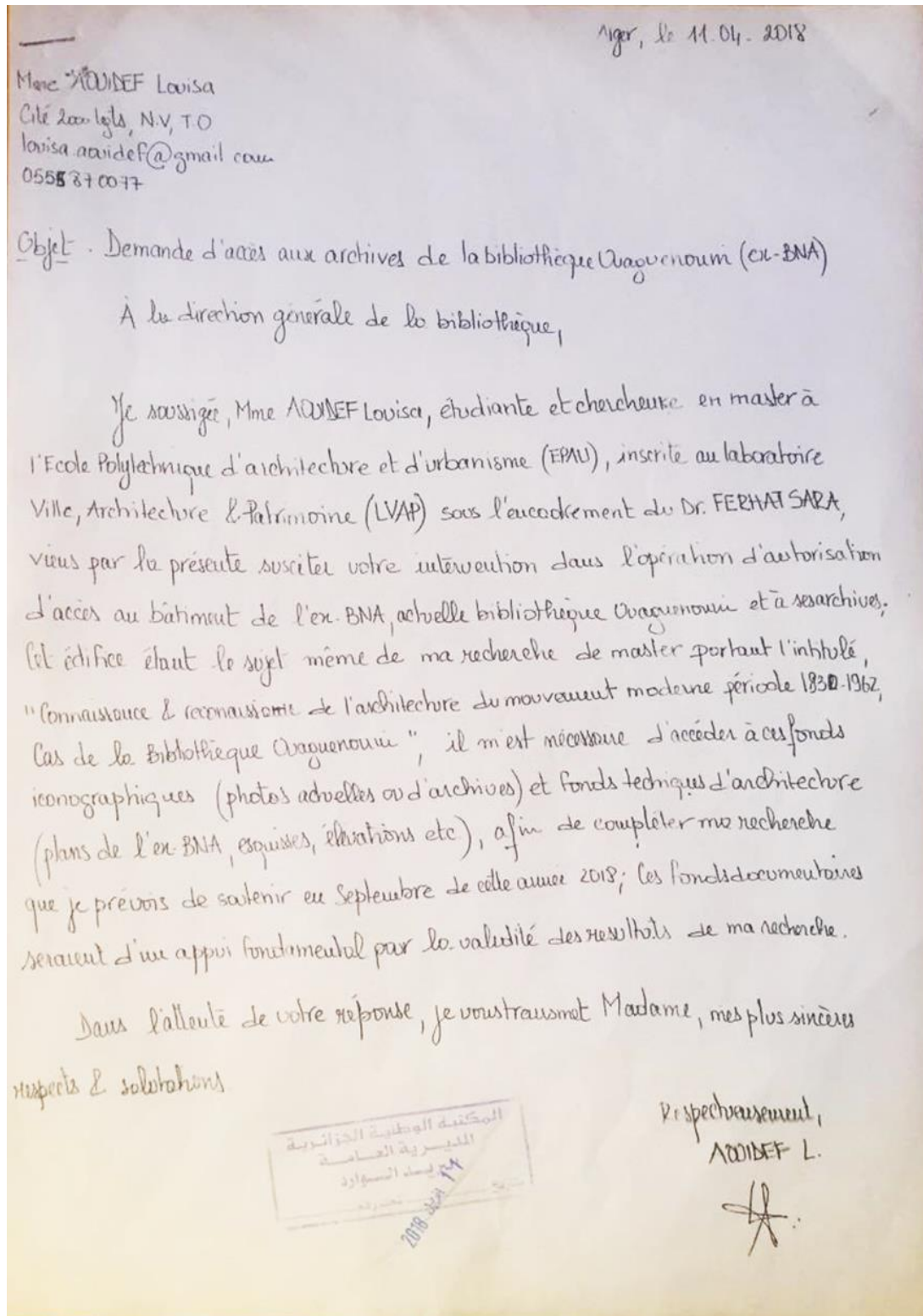


Fig. s : Lettre de demande d'accès à l'ex-BNA, BN D'El Hamma

Source : Auteure, 11-04-2018

ANNEXE N

Mme Avidéf Louisa
Cité 2000 Logis, N.V, T.O
louisa.avidéf@gmail.com
05.55.87.00.77

Alger, le 08-08-2018

Objet: Demande d'accès à la bibliothèque Ouaguenouni, ex-BNA-Fantz Fanon

À Monsieur le Directeur du livre et de la lecture publique,

Je soussignée, Mme Avidéf Louisa, étudiante et chercheur en master à l'école Polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU-HAA), inscrite au laboratoire Ville, Architecture & Patrimoine (LAP) sous l'encadrement de Dr. FERHAT Sara, Viens par la présente solliciter votre intervention dans l'opération d'autorisation d'accès au bâtiment de l'ex-BNA, actuelle Bibliothèque Ouaguenouni, ainsi qu'aux archives relatives à l'édification de ce bâtiment. Cet édifice étant le sujet même de ma recherche au patrimoine portant l'intitulé "Connaissance & reconnaissance de l'architecture du mouvement moderne période 1930-1962, Cas de la bibliothèque Ouaguenouni", il m'est de ce fait nécessaire d'accéder au bâtiment ou/et d'accéder aux fonds documentaires iconographiques (photos actuelles ou d'époque) ainsi qu'architecturales (plans du bâtiment, élévations etc.), et ce dans le but de mener à bien ma recherche que je prévois de soutenir en septembre de l'année 2018; cette visite et l'accès à ces fonds seraient d'un appui fondamental pour la vérification de mes résultats de recherche.

Dans l'attente de votre réponse à ma requête, je vous transmet Monsieur, mes respects et salutations les plus sincères.

08 AOUT 2018

Cordialement,
Avidéf L.

Fig. t : Lettre de demande d'accès à l'ex-BNA, Ministère de la Culture, Service de la lecture publique

Source : Auteure, 08-08-2018